

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION  
BOURSE

JEUDI 17 DÉCEMBRE 1987

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13338 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

## Asymétries belges

Variés d'un côté de la frontière linguistique, erronés de l'autre. Les élections belges du 13 décembre n'ont pas fait mentir l'adage. Les seuls vainqueurs sont en effet, en Flandre, les libéraux conduits par le jeune vice-premier ministre Guy Verhofstadt, un « rassemblement » pur et dur, et, en Wallonie, les socialistes, qui se sont opposés aux plans d'austérité successifs du gouvernement Martens.

Autre différence de taille : si, dans le nord du pays, les électeurs se sont surtout déterminés en fonction de thèmes économiques et sociaux, ils ont été davantage sensibles, en Wallonie, à la querelle linguistique relancée par le différend sur les Fournons. Autant d'« asymétries », comme on dit à Bruxelles, qui ne vont pas simplifier la conduite du pays.

Compte tenu des résultats du scrutin, il est possible que le gouvernement national et les exécutifs flamand et wallon ne soient pas de la même composition. Si les socialistes chrétiens et les libéraux peuvent continuer à gouverner en Flandre, la même coalition est impossible en Wallonie, et très difficile à envisager pour le gouvernement national. Le départ de M. Martens ne rend pas non plus les choses plus claires. Le premier ministre sortant avait personnellement accompagné un cabinet net des élections. Ce langage n'a pas été entendu.

L'accord sur les missions intermédiaires signé à Washington ôte une épine du pied des socialistes. Ceux-ci s'étaient en effet engagés, s'ils reviennent au pouvoir, à exiger au moins l'arrêt de leur installation sur la base de Florence. Une telle position leur interdisait pratiquement d'entrer dans quelque coalition que ce soit. Sur d'autres sujets, en revanche, ils pourraient fort bien trouver un terrain d'entente avec des partenaires socialistes ou libéraux, chez lesquels certains courants au moins sont favorables à un assouplissement de la politique d'austérité.

Reste, bien entendu, l'inévitable problème linguistique. Clochemerle, disent certains en pensant aux Fournons, cette petite commune qui est aujourd'hui au centre de la querelle. Apparemment, pourtant, l'écrasante victoire des socialistes en Wallonie et à Bruxelles ne va rien faciliter. Le parti de M. Guy Spitaels devrait en effet durcir sa position par rapport aux partis flamands. Quant à ceux-ci, dès qu'on aborde la « problématique linguistique », leur cohésion est toujours aussi solide.

La négociation sur la définition d'une nouvelle répartition des pouvoirs, donc sur la révision de la Constitution, s'annonce très ardue. Pourrait-elle se faire, au vu des résultats du scrutin, sur des bases plus claires ? Flamands et francophones auront peut-être le courage de poser la vraie question : que pouvons-nous encore faire ensemble ?

**Cambodge**  
Vers une reprise des négociations  
Page 4

M 0147 - 1217 0 - 4 50 F  
3790147004500 12170

## Rappel des prérogatives présidentielles M. Mitterrand refuse une session extraordinaire sur Renault

Le président de la République refuse de convoquer une session extraordinaire du Parlement dont l'ordre du jour prévoirait l'examen du projet de loi sur la réforme du statut de la régie Renault. M. Mitterrand l'a signifié à M. Chirac, le mercredi 16 décembre, au cours de l'entretien qu'ils ont eu avant la réunion du conseil des ministres.

Ce projet de loi, approuvé par le conseil des ministres du 5 novembre, déposé à l'Assemblée nationale le 7 décembre, a fait l'objet d'une journée de discussion au Palais-Bourbon. Mais en raison de l'obstruction pratiquée par les députés communistes, il risquait de n'être pas adopté définitivement avant la fin de la session ordinaire, c'est-à-dire avant le 20 décembre, la fin des débats parlementaires devant être consacrée au budget de 1988.

Le ministre de l'Industrie, M. Alain Madelin (UDF-PR), considère ce texte comme essentiel. Mais M. Chirac, répuant à utiliser, cette fois-ci, les procédures contraignantes de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, avait annoncé, mardi, au cours du déjeuner traditionnel des respon-

sables de la majorité, son intention de renvoyer l'affaire à une session extraordinaire, au mois de janvier.

Mercredi matin, M. Chirac a confirmé au président de la République qu'il n'avait pas l'intention de demander au conseil des ministres l'autorisation d'engager sa responsabilité sur ce texte (conformément à l'article 49-3). M. Mitterrand lui a indiqué, selon l'Élysée, que, « pour obtenir le vote d'un projet de loi par le Parlement, le gouvernement dispose de nombreuses procédures prévues et organisées par la Constitution, les lois organiques et les règlements des assemblées ».

(Lire la suite et nos informations page 8.)

Dans une mise en garde solennelle

## Des experts internationaux redoutent un nouveau « krach »

Faut-il redouter un nouveau krach, dont les conséquences pourraient être plus graves que la crise de 1929 ? Oui, si des mesures radicales ne sont pas prises pour remédier aux grands déséquilibres mondiaux accumulés depuis des années. Tel est le constat établi par trente-trois experts internationaux, dans une déclaration solennelle publiée le 16 décembre.



Lire page 27 l'article de FRANÇOIS RENARD.

## La tension à Gaza

Cinq manifestants palestiniens tués.  
PAGE 5

## La pilule pour avorter

L'avis du Comité national d'éthique.  
PAGE 13

## L'Autriche et l'Europe

Thème des entretiens à Paris du chef de la diplomatie de Vienne.  
PAGE 3

## Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

■ Mozart, toujours d'actualité. ■ L'axe Messiaen-Gomod. ■ Une sélection des meilleurs enregistrements sur disques laser.  
Pages 15 à 17

## Téléphone rose

Une esquisse de moralisation.  
PAGE 13

## Commerce extérieur

Un meilleur résultat en novembre.  
PAGE 27

## Délinquance en baisse

Moins 4 % au premier semestre 1987.  
PAGE 12

Le sommaire complet se trouve page 32

## Le Monde ÉDUCATION

### Les mathématiques victimes de l'école

La crise des mathématiques françaises a en partie son origine à l'école. De nombreux spécialistes déplorent le rôle de sélection que joue leur discipline, et aussi la façon dont on l'enseigne.

Page 22

### CAMPUS

### L'Europe de la technologie

Des grandes entreprises et des centres de recherche viennent de créer, à Rome, l'institut européen de la technologie. Objectif : réunir les meilleurs cerveaux pour affronter la compétition économique internationale.

Page 23

### Le recul des études arabes

Les études arabes et islamiques connaissent en France une grave crise.

Page 23

## L'ENQUÊTE : itinéraires de Jean-Marie Le Pen

## Les coups de sang d'un exclu

M. Jean-Marie Le Pen est l'invité, jeudi soir 17 décembre, sur TF1, de l'émission « Questions à domicile ». L'enquête d'opinion la plus récente portant sur les intentions de vote (SOFRES-journaux de province) situe son audience électorale à 10 %. Le président du Front national a reçu longuement deux journalistes du Monde qui retracent l'itinéraire mouvementé de ce fils de marin breton devenu le porte-parole de l'extrême droite.

Deux vies, reliées par un grand tunnel noir, Jean-Marie Le Pen n'est pas né à Dreu, en 1983. Bien avant de resurgir en fanfare des oubliettes de la politique où il crouillait depuis la guerre d'Algérie, il campait déjà à la « une » des journaux, tant à la rubrique des « faits divers » que dans les pages politiques. C'était il y a trente ans, presque dans une vie antérieure. Tour à tour étudiant castagnier, jeune député mondial, lieutenant écorché de la Légion étrangère, Le Pen nous a laissé bien des clés méconnues

pour comprendre le leader d'aujourd'hui, assouffi de reconnaissance et de respectabilité.

Le petit Jean-Marie est le rejeton d'une lignée de rudes pêcheurs bretons, avaleurs de paquets de mer, mauvaise tête et chabul vide plus souvent que garni. Au cours de l'hiver 42, son père, patron pêcheur à La Trinité-sur-Mer, saute sur une mine marine. Il est déclaré « mort pour la France ». Son nom sera gravé sur le monument de pierre de La Trinité. Cela se respecte. Mais pourquoi diable Le Pen invoque-t-il régulièrement les mêmes paternelles en réplique aux accusations de sympathie envers les collaborateurs ou les nazis ? Ce brevet de combattant par filiation paraît un peu mince, de même que la résistance du jeune Breton.

Il a seize ans en 1944 quand se constitue, du 6 au 18 juin, à Saint-Marcel, l'unique maquis d'importance du Morbihan. Jean-Marie assure qu'il en fut, mais le récit de sa guerre connaît plusieurs variantes. S'il lui arrive d'affirmer

avoir participé à la bataille « comme tout le monde, c'est-à-dire en prenant les mêmes risques », il nuance parfois : « Quand je suis arrivé, nous a-t-il raconté il y a quelques jours au cours d'un long entretien, un officier de la Résistance m'a dit : « C'est terminé, rentrez chez vous. » Cet officier, c'était Michel de Camaret. »

Devenu sur le tard député européen lepéniste, Michel de Camaret, compagnon de la Libération aujourd'hui décédé, a confirmé cette rencontre, sous serment, au tribunal de Paris en 1984. Et rien de plus.

De sa jeunesse à l'heure allemande, Jean-Marie garde en fait le souvenir d'une cohabitation impossible : « Moi, j'étais pétainiste et gaulliste à la fois », résume-t-il. « Pour Pétain mais contre l'occupant », précise Pierre Mahé, son condisciple au collège Saint-Louis de Lorient.

LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN.  
(Lire la suite page 10.)

## La course à l'investiture démocrate aux Etats-Unis

## Le retour tonitruant de Gary Hart

A la surprise générale, M. Gary Hart s'est à nouveau lancé, mardi 15 décembre, dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle. Il avait dû s'en retirer, en mai dernier, devant le scandale provoqué par ses relations avec une jeune mannequin de Miami.

WASHINGTON  
de notre correspondant

On espérait du neuf dans la course à l'élection présidentielle, et voici que la campagne semble revenue plusieurs mois en arrière. Gary Hart, l'ancien enfant chéri des sondages et des dames, est de retour. L'ex-sénateur du Colorado a annoncé mardi 15 décembre qu'il « revenait dans la course », ajoutant ainsi son nom à ceux des six candidats à l'investiture démoc-

rate qui font, eux aussi, campagne depuis des mois. Belle gueule, voix agréable, parole facile et idées généreuses mais générales, celui qui fut le métronome des primaires de 1984, avant d'être battu par Walter Mondale (lui-même écrasé par Ronald Reagan), n'a pas manqué sa rentrée. Toutes les chaînes de télévision lui ont consacré mardi l'essentiel de leurs informations, et tard dans la soirée il était interrogé pendant près d'une heure par la chaîne ABC.

Mais dans tous les commentaires, toutes les réactions, on sentait comme un brin de scepticisme, un soupçon d'ironie. Celui qui fut naguère un candidat fringant risqué de passer aujourd'hui pour un cheval de retour qui traîne derrière lui un cortège d'aventures trop connues.

Il s'était lancé, dès avril dernier, dans sa seconde campagne avec de grandes ambitions et des chances raisonnables. Mais, voulant corriger sa réputation de play-boy, il avait mis au défi la presse de le prendre en défaut. Le résultat fut quasi immédiat : à peine avait-il passé un week-end avec une jeune et très jolie femme (tandis que son épouse soignait un rhume), qu'un journal de Miami publiait à ce propos un reportage « documenté ». Peu après, le Washington Post y allait de ses propres révélations sur d'autres exploits de même nature, et Gary Hart jetait l'éponge, tout en niant contre toute évidence avoir péché autrement que par imprudence.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 800 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 150 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Hongrie, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 L. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

سكنا من الاصل

# Débats

## Procréatique et désinformation

Les techniques de procréation médicalement assistée dans le brouillard d'une information sans éthique

TOUT va pour le mieux dans le meilleur des mondes de la procréation médicalement assistée : tel est le message qui nous est asséné à coups de « premières » scientifiques, de discours triomphalistes et de pourcentages gonflés. La concentration des pouvoirs entre les mains de quelques « responsables » empêche l'émergence d'une information de qualité et conduit à marginaliser ceux qui tiendraient un discours non conforme, vite taxé de catastrophiste ou de réactionnaire, ou ceux qui auraient le mauvais goût de proposer des recherches évaluatives indépendantes.

Le respect de la personne humaine constitue un principe éthique fondamental. Ce principe est-il compatible avec « la désinformation sans précédent dans le champ de la fertilité humaine » à laquelle, selon un praticien des procréations artificielles, on assiste actuellement (1) ?

On nous donne à lire des contre-vérités flagrantes jusque dans les journaux les plus sérieux. Faisant valoir que les tentatives de fécondation *in vitro* conduisent au succès une fois sur quatre, dans les meilleurs centres.

Or le taux de grossesses débutantes est de 15,4 % par tentative dans 40 des meilleurs centres (il y en a environ une centaine en France). Et sait-on qu'un peu plus de la moitié, seulement, des grossesses FIV se terminent par la naissance d'un enfant vivant ? En outre, un certain nombre d'entre elles résultent de procréations « naturelles » (par rapports sexuels) au cours du cycle FIV, des couples de plus en plus nombreux, inclus en FIV, n'étant, en réalité, pas stériles.

Face à la désinformation qui constitue la règle en ce domaine, nous dirons que, mesuré de bout en bout, le taux moyen d'accouchements par tentative est, de façon certaine, très inférieur à 7 %. Qui plus est, tous les chiffres publiés émanent des seules déclarations de praticiens, lesquelles ne sont soumises à aucun contrôle.

Contrairement aux affirmations d'un certain nombre de praticiens, relayés par les médias, la plupart des techniques de procréation artificielle n'en sont encore qu'au stade expérimental ;

l'expérimentation animale n'étant qu'insuffisante voire inexistante. On essaie sans cesse de nouveaux médicaments, de nouveaux « protocoles » de stimulation hormonale, de nouvelles techniques de prélèvement des ovocytes, de transfert des gamètes et des embryons. Or l'utilisation de ces médicaments et de ces techniques comporte des effets secondaires et des risques à court et à moyen terme pour les femmes. Les stimulations hormonales peuvent entraîner des accidents sévères (kystes ovariens, hyperstimulations). L'ensemble de ces techniques a parfois conduit à des interventions chirurgicales mutilantes (ablation d'ovaire ou d'utérus), voire à la mort de certaines patientes (au moins quatre décès dans le monde ont été rapportés).

### Les effets à long terme

La désinformation ne concerne pas seulement les taux de succès des procréations médicalement assistées (PMA). Les accidents ne sont jamais évoqués, sauf dans les couloirs des congrès. Aucun organisme n'est chargé de les comptabiliser. Pire — et c'est caricatural — on va jusqu'à compter des accidents graves tels les grossesses extra-utérines (4 % des grossesses FIV) au nombre des succès ! S'agissant des « réussites », parle-t-on du grand nombre de grossesses multiples, avec leurs complications : réduction embryonnaire, prématurité, césariennes ?

Quant aux effets à long terme des divers traitements pour la mère et pour l'enfant, on ne semble pas s'en soucier. Faut-il rappeler les dégâts induits par le diéthylstilbestrol (diéthylstilbène) prescrit à des millions de femmes enceintes dans le monde, pendant une vingtaine d'années et à l'origine de malformations stérilisantes chez l'enfant ? Paradoxe : certains médicaments (dits « analogues de la LHRH ») utilisés actuellement (et massivement) pour les stimulations de l'ovulation n'ont reçu l'autorisation de mise sur le marché (et donc n'ont été testés) que pour d'autres indications : cancer des testicules et pubertés précoces.

La fécondation *in vitro* (FIV) a radicalement bouleversé les techniques de prise en charge de l'infécondité et l'horizon prospectif en ce domaine est devenu le champ de tous les possibles. Dès qu'on invente un nouveau produit, il est immédiatement expérimenté en FIV. Le cours des techniques plus anciennes en a aussi été transformé : par exemple, l'insémination artificielle, effectuée récemment presque uniquement sur le col de l'utérus et suivie grâce à des examens simples, est aujourd'hui de plus en plus « surmédicalisée » : la banalisation des gestes agressifs et intrusifs amène à faire ovuler les femmes sur commande et à pratiquer de plus en plus souvent des inséminations dans l'utérus.

Par ailleurs, les indications de la FIV ne cessent de s'élargir : elle tend à devenir une étape ordinaire de tout parcours d'infécondité. Ainsi, inventée pour remédier à la stérilité par absence ou occlusion des trompes, la FIV est aujourd'hui proposée pour pallier presque toutes les formes d'infécondité : somatique ou psychologique, masculine ou féminine, démontrée ou inconspicue.

En outre, dans la foulée de la FIV, différentes techniques (FIP, GIFT, CIVETE...) sont aujourd'hui présentées comme des simplifications. En fait, ces simplifications ne concernent pas les patientes, mais les praticiens à qui elles permettent de se passer d'un laboratoire de biologie.

Avec la multiplication des techniques et du fait de leurs résultats fort modestes, on allonge les parcours des couples qui déclinent une technique pour passer à une autre. C'est un engrenage terrifiant dont il est de plus en plus difficile de s'extraire au fur et à mesure qu'on s'y enfonce : plus on en fait, plus on en souffre, moins il est acceptable d'en sortir sans résultats et plus on continue.

### Exploitation du désir d'enfant

Parler de « choix », de « libre décision », de consentement éclairé pour le patient(e), relève d'un grossier abus de langage. Il s'agit plutôt de l'exploitation du désir d'enfant.

plés, sans libre choix de leur part. Rappelons que sur la nécessité du consentement éclairé et sur ses modalités, il existe des textes de référence (de Claude Bernard aux déclarations d'Helsinki et de Tokyo, 1975, en passant par le code de Nuremberg, 1947). Selon ces textes, peut être considéré comme ayant donné un consentement éclairé un sujet qui : 1) a été convenablement informé ; 2) a compris l'information ; 3) n'a été soumis à aucune pression indue ; 4) a exprimé un choix clair.

Croit-on vraiment que les femmes qui pondent sur commande, ou qui donnent leurs ovules telles des poules en batterie (selon l'expression de certains praticiens), répondent bien aux critères du consentement éclairé ?

C'est tout cela qui est en jeu derrière le « nouveau pouvoir de l'homme de maîtriser la vie ».

Mais si les praticiens sélectionnent et manipulent les informations qu'ils donnent, si la majorité des patientes éjectées des programmes de PMA (les *drop out* comme on dit aux USA) sont trop culpabilisées ou déprimées pour témoigner de leurs expériences, si les journalistes se contentent en majorité de répéter les exploits et les discours des scientifiques, comment l'information se fera-t-elle ?

C'est pourquoi, si l'on ne peut que se féliciter des futures mesures de réglementation annoncées par le ministre de la santé, on peut espérer que les membres de la future « Commission nationale de médecine et de biologie de la reproduction », mise en place à cette fin, ne soient pas, une fois encore, juges et parties et qu'ils aient une réelle transparence des pratiques s'instaurent enfin.

Terminons sur trois points :

— l'éthique est bien autre chose qu'un gadget ou un paravent ;

— la stérilité n'est pas une vraie maladie, en guérit-on d'ailleurs avec un enfant ?

— dernier point tragiquement paradoxal : la plupart des femmes entrant en *bonne santé* dans ces programmes pour résoudre un problème (l'absence d'enfant) ; or elles en sortent « et malades physiquement, et malades psychologiquement, et enfin dans la grande majorité des cas sans enfant ».

Cet article a été rédigé conjointement par : Nicole Athias, gynécologue ; Geneviève Deladé, psychosociologue ; Laurence Gavariol, sociologue (université Paris-VIII) ; Françoise Laborie, sociologue (CNRS) ; Jean-Louis Marcu-Saint, sociologue (CNRS) ; Jacques Testart, biologiste (INSERM) et Anne-Marie de Vilhain, écrivaine.

(1) J.-C. Emperaire, « Indications de la fécondation *in vitro* et éthique médicale : entre le hasard et les nécessités », *Contraception et fertilité*, n° 14, 1986, 1153-1155.

## SOS Alain Guillo

par GÉRARD CHALIAND (\*)

ON apprendait à la mi-octobre l'incarcération en Afghanistan du photographe et reporter français Alain Guillo. Sa capture remonterait au 12 septembre. Depuis, malgré les demandes répétées de l'ambassade de France à Kaboul, il n'a reçu aucune visite. En attendant, l'information est interminable et ses amis, à juste titre, s'inquiètent.

Accuser d'entrée illégale un journaliste est une turquerie puisque personne n'ignore qu'il n'est possible d'entrer sur une guérite du côté insurrectionnel que de façon non légale. Depuis plus de quarante ans, la majeure partie des conflits ont été irréguliers et les Soviétiques le savent mieux que quiconque puisqu'ils ont soutenu de nombreux mouvements armés de libération anti-coloniaux. Une fois de plus, l'absence d'un statut de correspondant de guérite internationalement reconnu est patente.

Les accusations d'espionnage répandues contre Jacques Aboucher d'Antenne 2 ont été reprises dans le cas de Alain Guillo. Elles sont absurdes puisque tout carnet de notes, toute photographie à caractère militaire (que filmer d'autre dans une guérite ?) sont retenus comme autant de preuves dérisoires.

Quant au procès du type de celui intenté à l'encontre du médecin français Augoyard en 1984 visant à faire dire au prisonnier le contraire de ce qu'il pense, il rappelle, de façon cari-

catérale, les procès de Moscou des années 1936-1938, critiqués il y a peu par Mikhaïl Gorbatchev lui-même.

Alain Guillo n'est pas de ceux qui consentiraient aisément à décevoir ce que pourraient lui dicter ceux qui le désignent. On peut craindre que sa longue instruction ne soit motivée par le souci d'avoir le temps nécessaire à la rendre plus docte. Il est inadmissible qu'il n'ait pas eu encore le droit élémentaire à une visite d'un représentant français pouvant constater son état. Un tel refus va à l'encontre de la transparence dont se réclame aujourd'hui l'URSS.

Alain Guillo faisait en Afghanistan son métier qui est d'informer comme il l'a fait en Angola avec l'UNITA et aux Philippines avec la Nouvelle armée du peuple. Il n'a pas la privation d'être soutenu par une grande institution professionnelle comme la télévision française dans la mesure où il est indépendant. C'est pourquoi il a particulièrement besoin d'un large soutien de l'opinion publique.

Nous considérons le cas d'Alain Guillo et sa libération à l'heure où l'offensive de paix se développe comme un test du degré de négociation du gouvernement afghan et de la bonne volonté des Soviétiques.

(\*) Président du Comité des amis d'Alain Guillo.

## BIBLIOGRAPHIE

« Cinq milliards d'hommes qui se font peur », de Robert de Montvalon

### Une méditation sur la pauvreté et la modernité

« Ce n'est décidément pas une petite affaire que le développement », écrit Robert de Montvalon dans son dernier livre. Depuis qu'il y a des spécialistes et qu'ils pensent au tiers-monde, des masses de chiffres ont été déversées dans des dizaines de milliers de pages. L'économie est toujours la première servie, car, par cette seule vitrine, on croit ouvrir aux pauvres des horizons nouveaux. Et que faire de toutes les autres dimensions de la vie, de la santé, de la culture, de l'éducation, etc. ? Il n'y a pas que la croissance, à toujours prêché le Père Lebrun, ligne chrétienne dans laquelle s'inscrit Robert de Montvalon.

Son propos, pourtant, n'est pas de démonstration. C'est une sorte de méditation spirituelle qu'il nous propose à partir de rencontres et de faits sur les rapports Nord-Sud, dans une langue qui se dénoue avec une grande aisance. « Il n'y a plus d'ailleurs ». Nous ne pouvons plus jouer seuls notre jeu de

Blancs, et les rapports plus étroits avec les pays en développement ne sont pas à leur seul bénéfice.

Un homme à marquer Robert de Montvalon : Aboune Diop, créateur de la revue *Prophètes africains* mort en 1980. C'est à lui qu'il consacre son premier chapitre, parce que cet ami a toujours su qu'il ne suffit pas d'être efficace pour être vrai, c'est-à-dire fécond. Ce grand Africain avait compris que la pauvreté et la modernité ne sont pas incompatibles. « La technique, quand elle est assumée et pensée par un peuple, devient un élément de sa culture », et si la culture occidentale n'est fécondée, c'est parce qu'elle a pris le parti de la puissance.

Par petites touches sur des sujets variés, Robert de Montvalon s'en prend à des idées reçues sur le tiers-monde. Selon lui, il faut sortir de la démographie à une seule dimension, celle des dénombrements qui conduisent à cette situation : « Tout le monde finira par avoir peur, les riches des pauvres, les pauvres des riches, les Blancs des Jaunes, les Noirs des Blancs. Il n'y a pas une ligne de front qui coupe la Terre en deux. On ne va pas de la fécondité à la stérilité, mais d'une fécondité moins réfléchie à une fécondité plus réfléchie ».

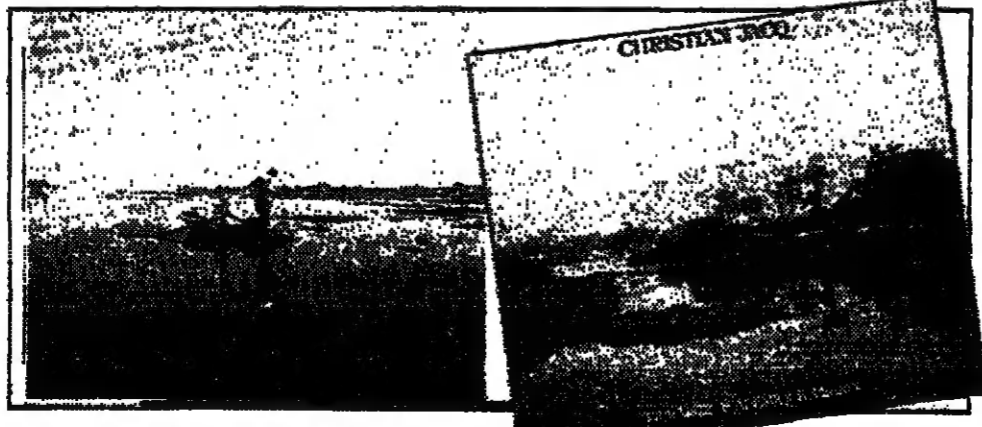
Sur les migrations, notre auteur rejoint Alfred Sauvy : « Nous ne survivrons pas sans les autres ». Il retrouve, en outre, un auteur beaucoup moins idéologiquement proche de lui, Guy Sorman, lorsqu'il écrit : « Dès qu'on veut rompre le serpen qui nous tient par le cou, l'idolâtrie de l'État, ce cancer qui fructifie sous tous les climats, même ceux qui paient se payer le luxe d'une certaine liberté ».

Quelles orientations ? Ce n'est pas assez d'énumérer les droits violés, il faut répondre aux causes, c'est-à-dire agir. Mais peut-on changer le Sud sans changer le Nord ? « Est-ce qu'il n'existe pas une pauvreté indélébile que nous nous appliquons à ne pas voir, de sorte que notre marche à l'événementiel dérivé — une galopade de cheval emballé ? » C'est sur les méditations que lui suggère sa religion que Robert de Montvalon termine son livre : l'idée d'un concile africain et la pauvreté de Jésus.

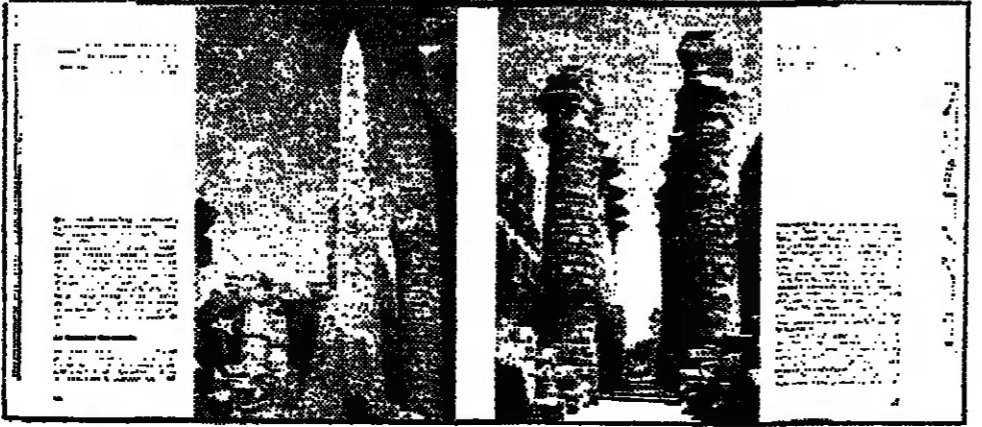
La force de cet ouvrage vient d'une croyance, et donc d'une espérance. Mais aussi du parti qu'il faut prendre à pris — rare chez les chrétiens de gauche — de laisser le frottement de l'impératif au vent.

PIERRE DROUIN  
\* Editions du Cerf, Coll. « Paris présente », 128 p., 59 F.

## CHRISTIAN JACQ LE VOYAGE SUR LE NIL



D'Abou Simbel au Caire  
Pour tous ceux que le Nil a envoûtés et envoûtera, un album original qui restitue le charme, la vie et l'éternité des rives du fleuve-dieu autant que la splendeur des temples.



Un album 28 x 32,5 cm / relié sous jaquette couleurs / 144 pages tout en couleurs / 250 F.  
LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN

## Au Courrier du Monde

AMBIANCE  
L'enter est le bruit

On ne peut plus entrer dans un grand magasin sans être assourdi par le déluge de paroles ou de « musiques » qui descendent des haut-parleurs. Aux vendeuses, qui se plaignent, la direction fait répondre qu'elles n'ont qu'à aller ailleurs.

Dans le métro, augmente le nombre de stations où l'on vous déverse un nombre de décibels qui dépassent celui du train lui-même. Faisgagnons à la RATP, vous recevrez d'abord une lettre polie où l'on vous parle d'essai ; puis, sous le prétexte que vous avez manifesté ainsi votre intérêt pour la vie dans le métro, la visite d'une enquêteuse chargée d'obtenir de vous des réponses par « oui » ou « non » à un questionnaire sans rapport avec le bruit.

Plus étonnant. Dans telle salle d'attente d'un hôpital de Paris, on a installé une télévision qui, toute la matinée, crie ses commentaires. On répond à votre plainte que les médecins désirent qu'il y ait « de l'ambiance ».

Ajoutons enfin les semaines commerciales et le dérèglement de nos sens par la voix publique. Si vous écrivez au ministère de l'environnement, on ce qu'il en reste, créé précisément pour lutter contre ce genre de fléaux, on vous répond tout aussi

évasivement. Qui a intérêt à cette déshumanisation croissante ?  
Mme BAUMGARTNER  
(Paris).

TRIBUNAL  
Cesser le travail

Les discussions centrées sur le droit de grève apprécié par les tribunaux (voir « La grève, le droit, la justice et la loi » par M. Gérard Lyon-Caen, dans le Monde du 3 décembre) me semblent méconnaître l'existence d'un fondement moral de désobéissance civique qui transcende la cessation concertée du travail.

Même si ce n'est pas historiquement ce qui a présidé à sa création, le droit de grève s'appuie fondamentalement sur l'assertion suivante : « Nous estimons indignes les conditions de vie qui nous sont proposées : pour cette raison nous refusons de jouer le jeu social ».

Si ce refus a un effet économique susceptible de faire fléchir le partenaire social, la grève n'en sera que plus efficace, mais ce n'est pas son essence. Comment expliquer autrement les grèves « de protestation » et les minutes de silence ?  
Aucun tribunal ne peut se substituer à l'homme qui estime indignes sa condition.  
Dr. J.-C. WAGNER  
(La Chapelle-Saint-Luc, Aubus.)

# Etranger

Alain Guillo

## Les discussions préliminaires sur le désarmement conventionnel

### Les représentants de l'OTAN et du pacte de Varsovie se sont entendus sur les objectifs et les méthodes des futures négociations

VIENNE  
de notre correspondant

Les représentants des seize pays de l'OTAN et des sept pays du pacte de Varsovie se sont mis d'accord sur les objectifs et les méthodes de travail des futures négociations sur le désarmement conventionnel en Europe. Ces conversations préliminaires, qui ont lieu à Vienne depuis le 17 février dernier, en marge de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), ont été interrompues pour une pause de fin d'année et reprendront le 25 janvier prochain.

Selon un communiqué de la délégation américaine, l'objectif de cette nouvelle négociation sur le désarmement est de "renforcer la stabilité et la sécurité en Europe en établissant, à un niveau inférieur, un cadre libre, stable et garanti des forces armées conventionnelles". Pour atteindre ces objectifs, le texte préconise "des mesures significatives" comme des réductions, des limitations, la définition des conditions du redéploiement, la fixation de plafonds égaux.

Dans les milieux militaires occidentaux, on souligne que cet accord préliminaire n'est que partiel et qu'on est encore loin de la définition complète du mandat des futures négociations. On estime cependant qu'il s'agit d'un progrès par rapport à la première phase des discussions préliminaires, où l'on avait assisté à un véritable dialogue de sourds.

Pour les pays occidentaux, le succès de la CSCE et la rédaction d'un document final substantiel — notamment dans le domaine des droits de l'homme — restent priori-

taires. Le mandat pour la future négociation de désarmement doit faire partie intégrante du document final de la CSCE.

### Les armes nucléaires tactiques exclues

L'Occident considère cependant comme positif le fait que cet accord affirme sans ambiguïté que les négociations ne porteront que sur les armes conventionnelles. L'Est semble donc avoir définitivement renoncé à inclure dans les négociations les armes nucléaires tactiques. Deux questions restent toutefois ouvertes : celle des "systèmes à double capacité" — chars et artillerie susceptibles d'être équipés d'obus ou de missiles nucléaires — que l'Est insiste toujours pour inclure, et celle de la zone géographique précise, concernée par la négociation (la partie asiatique de la Turquie et de l'URSS, certaines files atlantiques seront-elles incluses, comme le demande l'URSS ?).

La question de la vérification d'éventuels accords est devenue en revanche moins préoccupante grâce à l'accord soviéto-américain sur le démantèlement des fusées intermédiaires (FNI), qui peut servir de modèle. En ce qui concerne la date de l'ouverture de ces négociations, la prudence est de mise. Les plus optimistes avancent l'année 1988. Tout dépendra cependant de la clôture de la CSCE, qu'on ne prévoit guère avant l'été 1988. Quant au lieu de ces négociations, il fait l'objet de sérieux marchandages dans les coulisses : Vienne et Genève se livrent un duel acharné, mais Stockholm est également sur les rangs. Les négociations à vingt-trois (OTAN et pacte de Varsovie) se seront en tout cas tenues à Genève, en parallèle avec les mesures de confiance menées à trente-cinq (tous les pays d'Europe sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada) afin de maintenir le lien étroit entre le processus de la CSCE et le désarmement conventionnel.

WALTRAUD BARYLLI.

### A Paris

#### M. Viktor Karpov a exposé le point de vue soviétique sur le sommet de Washington

Il est de coutume, désormais, que des émissaires soviétiques aillent, au lendemain des sommets, exposer le point de vue de l'URSS dans les capitales occidentales. Ainsi, M. Viktor Karpov, chargé des questions de désarmement au ministère des affaires étrangères et chef de la délégation soviétique à Genève, était lundi soir 14 décembre et mardi 15 à Paris, où il s'est entretenu successivement avec M. Bujan de l'Estang, conseiller diplomatique du premier ministre, avec le président de la République, puis avec le ministre des affaires étrangères avant d'être reçu par la

commission défense de l'Assemblée nationale. M. Karpov a fait à ses interlocuteurs un exposé complet du point de vue soviétique sur les travaux du sommet de Washington, en particulier l'accord sur l'élimination des forces nucléaires intermédiaires (FNI) et sur les différents négociations concernant le désarmement stratégique et conventionnel. Il a également un échange de vues avec des fonctionnaires du Quai d'Orsay sur la question des droits de l'homme et celle des conflits régionaux.

### La visite à Paris du ministre autrichien des affaires étrangères

## Malgré l'affaire Waldheim, M. Mock escompte un soutien de la France pour ancrer son pays dans l'Europe

Attendu mercredi soir 16 décembre à Paris, le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Alois Mock, devrait avoir, jeudi, des entretiens avec son collègue français, M. Raimond. Il sera également reçu par le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui offrira un dîner en son honneur à l'hôtel Matignon. Vice-chancelier du

gouvernement de coalition autrichien, M. Mock est président du parti conservateur (ÖVP), qui a soutenu la candidature de M. Kurt Waldheim lors de l'élection présidentielle de 1986. C'est la première visite officielle en France d'un membre du gouvernement autrichien depuis le début de l'affaire Waldheim.

VIENNE  
de notre envoyé spécial

L'affaire Waldheim pèse désormais tellement sur les relations internationales de l'Autriche qu'on vient d'oublier parfois que la diplomatie autrichienne puisse avoir d'autres préoccupations. Paradoxalement, elle a eu pour effet d'accroître une prise de conscience nouvelle de l'importance des relations entre l'Autriche et l'Europe occidentale.

Confins dans le confort douillet d'une économie qui est passée longtemps pour un modèle, sûrs que leur Tyrol et les charmes dénués de Vienne faisaient à tout jamais d'eux les enfants chéris de la Terre, les Autrichiens se contentaient fort bien jusqu'à de l'avantage de se trouver du bon côté de la frontière entre deux mondes. Leurs relations privilégiées avec les pays de l'Est d'un côté, avec l'Allemagne fédérale de l'autre, suffisaient à leur assurer un commerce prospère, basé sur un avenir alors assuré.

Pour le côté amour-propre, la personnalité de l'ex-chancelier Kreisky, intermédiaire patiné dans tous les imbroglios du Proche-Orient, avait longtemps amplement fait l'affaire.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les révélations sur le passé de M. Kurt Waldheim dans les troupes allemandes des Balkans pendant la seconde guerre mondiale ont coïncidé avec des difficultés économiques croissantes.

Il n'en a pas fallu plus pour que le pays fasse brusquement un complexe de victime et réagisse comme

on le sait au scandale suscité dans le monde occidental par l'affaire Waldheim ; non seulement le président autrichien a été élu avec une confortable majorité, mais on a vu à cette occasion s'exprimer un antisémitisme venu fort peu à propos rappeler que si l'Allemagne fédérale avait sévèrement payé les conséquences du nazisme, l'Autriche n'était après tout pas la sainte nitouche qu'elle aimait paraître. Ne s'apprête-t-on pas à marquer l'année prochaine le cinquantième anniversaire d'un Anschluss qu'on a passé son temps après guerre à vouloir oublier ?

### Une issue incertaine

L'issue de l'affaire Waldheim reste pour le moment trop incertaine pour qu'on puisse se livrer à un pronostic. Les rumeurs auxquelles on donne lieu ces dernières semaines les travaux de la commission internationale d'enquête chargée de faire la lumière sur le passé du lieutenant Waldheim ont fait monter la température à Vienne. Les partisans déclarés d'une démission du président, notamment au sein du SPO, ont repris leurs attaques, sans pour autant que les états-majors des

partis paraissent décidés sur la suite des opérations.

Même s'il n'est un mystère pour personne que des plans sont ébauchés dans les deux partis de la grande coalition constituée par les conservateurs et les socialistes, officiellement il n'en est rien. Le président Waldheim continue d'affirmer qu'il ne cédera pas aux pressions, et on estime chez les socialistes qu'après tout c'est au parti conservateur de s'en dépatouiller. Bref, tout le monde attend ce qui sortira du rapport de la commission, craignant de s'engager sur un terrain politique miné, avant de savoir quelles conclusions le public en tirera lui-même.

Entre-temps, les Autrichiens ont bien fini par découvrir qu'il n'était pas aussi facile que cela de s'enfermer dans un splendide isolement. Drapés dans leur orgueil national, ils s'aperçoivent avec horreur que l'Acte unique européen, en ouvrant la voie d'un marché commun sans frontières, risque de remettre en cause leur belle certitude de ne devoir rien à personne. L'obligation de visas à laquelle le gouvernement français les a soumis — au nom de la lutte antiterroriste — a provoqué un sentiment d'humiliation qu'on a parfois peine à comprendre. Brusquement, alors qu'on était prêt à subir tous les affronts pour défendre « son » président, on se rend compte de ce qu'il en coûte de ne pas être tout à fait européen comme les autres.

Les thèmes de la visite de M. Mock à Paris s'en déduisent facilement. Outre l'affaire des visas, le chef de la diplomatie autrichienne espère bien obtenir de son ami Jacques Chirac qu'il oublie un peu l'affaire Waldheim pour faciliter le rapprochement de l'Autriche avec le marché commun. Celui-ci est devenu l'objectif numéro un de la politique extérieure autrichienne, et l'on commence à débiter publiquement d'une possibilité d'intégration pure et simple dans la Communauté. Au nom de la neutralité autrichienne, l'ex-chancelier Kreisky s'en était tenu à l'écart. Aujourd'hui, aussi bien M. Mock, plus européen que jamais, que l'entourage du chancelier socialiste Vranitzky estiment que la question mérite réflexion. Longtemps quantité négligeable aux yeux de l'Autriche, Paris devient un point de passage incontournable. La France peut en profiter, estime M. Mock, en faisant valoir l'intérêt qu'elle pourrait avoir d'utiliser les bonnes relations de l'Autriche avec l'Est pour ne pas laisser la RFA occuper seule le milieu de terrain en Europe.

HENRI DE BRESSON.

• RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant, Philippe Lesuire, sur la dernière réunion à Bruxelles des ministres de l'alliance atlantique (Le Monde daté 13-14 décembre), une erreur de transmission nous a fait écrire : « ... La grande majorité des alliés (...) n'excluent pas dans les prochaines étapes (...) une négociation sur les missiles tactiques. » C'est « excluent dans la prochaine étape » qu'il fallait lire.

### POLOGNE

#### Un réformateur, M. Rakowski est promu au bureau politique

Varsovie. — M. Mieczyslaw Rakowski, séjournant et un an vice-président du Parlement polonais, a été promu, le mardi 15 décembre, membre du bureau politique du PC polonais (POUP) au cours de la réunion de la seconde partie du sixième plénum du comité central, tenu à Varsovie.

Bien que ses nouvelles responsabilités au sein de l'organe suprême du POUP n'aient pas été publiées, il est probable que M. Rakowski sera chargé de superviser l'idéologie, l'un des secteurs-clés des activités du parti. Ce réformateur aurait ainsi pour rôle de faire contrôler les nouveaux principes de gestion avec l'idéologie marxiste-léniniste pour faire pendant au conservateur qui relève la tête et crie au crime de « lèse-socialisme ».

Mal aimé d'une « nomenklatura », jaloux de ses privilèges, qu'il voulait « bouccarder », M. Rakowski bénéficie de l'entière confiance du chef de l'Etat, le général Jaruzelski, qui à l'époque légale de Solidarité lui avait confié le poste de vice-premier ministre. Il avait été le principal interlocuteur de M. Lech Walesa dont il n'a cessé d'être au même temps l'un des plus farouches adversaires.

Au cours de sa réunion, le comité central a adopté, mardi, le rapport du bureau politique portant sur la réalisation des projets de réformes économiques et politiques préparés par le pouvoir. Celles-ci touchent essentiellement à une décentralisation des organes de direction du pays et des entreprises, et, dans le domaine politique, au renforcement du rôle des associations et des cellules d'auto-gestion, mais toujours dans le cadre du « pluralisme socialiste ».

Le pouvoir est sorti de « la phase de conception » pour entrer dans « la phase de réalisation », a déclaré le général Jaruzelski dans son discours devant le comité central.

Commentant ainsi pour la première fois en public le référendum du 29 novembre, le chef de l'Etat, dont l'allocution était télévisée, a estimé qu'une « grande coalition réformatrice » avait émergé du scrutin, soulignant que quelque douze millions d'électeurs avaient approuvé les transformations annoncées par le pouvoir.

A propos des réformes, il a déclaré que son pouvoir « ne pouvait pas se permettre d'en appauvrir le contenu ». Il a rappelé que certaines modifications seront apportées dans le « rythme » des hausses de prix des produits de consommation. « Notre détermination est observée de l'étranger et suivie avec attention par les pays frères », a-t-il poursuivi, après avoir énuméré les grands objectifs de sa politique : juguler l'inflation, assurer une production de meilleure qualité, rétablir la vérité des prix, améliorer l'approvisionnement du marché et affermir « une démocratisation sans anarchie ». — (AFP.)

### TURQUIE

#### Premier congrès de l'organisation des droits de l'homme

ANKARA  
de notre correspondant

La torture et la peine de mort ont été au centre des débats du premier congrès de l'organisation turque des droits de l'homme, qui vient d'avoir lieu à Ankara, au siège de la Confédération syndicale turque Turk Ish. Représenté par son président, M. Erdal Inonu, le parti populiste social-démocrate, arrivé en seconde position aux élections du 29 novembre, était le seul parti turc à avoir répondu à l'invitation.

Un rassemblement de plusieurs milliers de personnes à Istanbul avait accompagné la remise à

l'Assemblée nationale, la semaine dernière, d'une pétition de cent trente mille signatures, demandant l'abrogation de la peine de mort et une amnistie générale pour les condamnés politiques. Aucune exécution n'a eu lieu depuis 1984 mais plus de cent condamnés à mort attendent la rectification de leur peine par le parlement.

Cent soixante-dix morts sous la torture depuis 1980... : M. Helvacı, le président de l'association — autorisée en avril 1987 — précise que « la torture n'est plus pratiquée en prison, mais continue de l'être au cours des interrogatoires de police ». Ceux-ci « diminuent comme les arrestations », mais les interventions, comme la presse, ont dénoncé le traitement infligé aux deux dirigeants communistes, arrêtés lors de leur retour d'exil, le 16 novembre. Le procureur a ouvert une enquête après que ces dirigeants se soient plaints d'avoir été torturés.

En privé, de nombreux participants au congrès n'hésitent pas à voir là un aversissement des services de sécurité, véritable Etat dans l'Etat, contre toute velléité gouvernementale de concessions à l'Europe et de libéralisation dans un domaine considéré comme tabou par les militaires. La plupart des intervenants au congrès étaient des juristes attachés à expliquer et populariser la notion de droit de la personne, encore peu enracinée dans une tradition qui privilégie l'Etat. Les milieux de droite, y compris d'opposition, voient dans l'association un rassemblement très marqué à gauche et refusent de s'associer à ses actions.

MICHEL FARRÈRE.

• Incendie à bord d'un bateau de guerre ouest-allemand dans la Manche. — Un grave incendie a éclaté, mardi soir 15 décembre, dans le cambuse du destroyer lance-missiles M&lders, de la marine ouest-allemande, qui naviguait au large de Fécamp, dans la Manche. Il a été maîtrisé, mercredi 16 décembre en fin de matinée, par les trois cent quarante hommes de l'équipage. La M&lders, qui déplace 4 500 tonnes à pleine charge, était attendu par un ramorqueur, qui devait probablement le conduire à Hambourg. La marine française avait dépêché sur les lieux trois navires d'assistance.

### Sur Antenne 2

#### « Résistances » visite l'URSS

Comme dit Noël Mamère, la nature d'une émission comme « Résistances » veut que ses réalisateurs rendent plutôt visite aux victimes qu'à leurs bourreaux. Il ne faut donc pas s'étonner si les personnages interrogés au cours du tournage de l'URSS en transparence — du Père Gleb Yakouline à un nationaliste estonien en passant par Sergueï Grigoriantz (l'animateur du bulletin Glasnost) et plusieurs « rafinika » célèbres — totalisent à eux tous un nombre respectable d'années de camp. Ce ne sont pas les seuls, toutefois, et il y a également quelques-uns des locomotives officielles de la « glasnost », dans la presse ou dans le cinéma et douloureux inventaire du passé historique.

Le plus frappant est que tous, avec des nuances bien sûr, ont le sentiment que le pays et le régime sont à un tournant. Certes, le décalage entre promesses et réalités apparaît partout, et il aurait même tendance à s'accroître ces derniers temps. Mais il y a de l'espoir, et c'est un mot que chacun a sur les lèvres.

Les seuls, ou presque, qui ne le prononcent pas sont les détenus — de droit commun — d'un camp où l'équipe d'Antenne 2 a été autorisée à pénétrer avec ses caméras. C'est

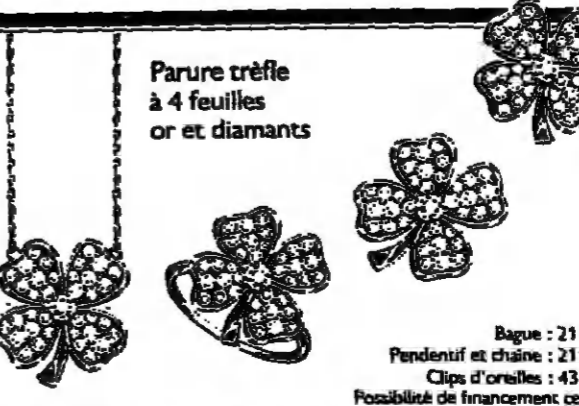
une première pour une télévision occidentale. Tout est une première : les crimes rasés des prisonniers de tous âges. Rien, pas un mot chez ces hommes qui, même au réfectoire, semblent enfermés dans le silence. Mais quelle détresse — est-ce particulier au milieu carcéral en URSS ? — dans ces regards furtifs qui entrevoient parfois, à travers l'objectif comme au-delà d'un miroir, le monde de la liberté.

A. J.

\* Antenne 2, jeudi 17 décembre, 22 h 05.

• URSS : Formation d'un groupe de défense des droits de l'homme. — Des dissidents soviétiques ont créé le mardi 15 décembre à un corps de surveillance des droits de l'homme en URSS, à l'issue d'un séminaire qui s'est déroulé pendant six jours à Moscou, a annoncé M. Lev Timofeiev, l'un des organisateurs du 18 réunion. Ce groupe entend notamment coopérer avec la Fédération internationale d'Helsinki pour les Droits de l'homme, dont le directeur, M. Gerald Nagler, était présent au séminaire de Moscou. Les participants ont également décidé la création d'un syndicat indépendant de journalistes. — (AFP.)

## LES PORTE-BONHEUR DE FRED



Parure trèfle à 4 feuilles or et diamants

Rague : 21 000 F  
Pendentif et chaîne : 21 000 F  
Clips d'oreilles : 43 400 F  
Possibilités de financement cessélem

FRED JAILLIER

6, rue Royale, Paris. 42.60.30.65

Le Clarde, 74, Champs-Élysées, Hôtel Méridien, Espace "Galeries Lafayette", Paris • Aéroport d'Orly • 21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo • 20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York.



# Proche-Orient

## La normalisation des relations entre la France et l'Iran

### Le président du Parlement accorde un satisfecit au « groupe Chirac »

La France a décliné le mal à se frayer un chemin vers la normalisation de ses relations avec l'Iran. Après la vague de critiques qui s'est levée en Occident sur la normalisation, le Parlement s'est réuni mardi 15 décembre pour voter un satisfecit au « groupe Chirac ».

Le président du Parlement iranien s'est ainsi déclaré « peu optimiste » sur les perspectives d'amélioration des relations franco-iraniennes. Et, dans une interview au journal *Keyhan*, l'existence de « deux courants séparés » parmi les dirigeants français qui financieraient la normalisation. Sa faveur va nettement au satisfecit par sa visible intention de « résoudre les différends » concernant notamment l'activité d'opposants iraniens sur le territoire français. A en croire M. Rafsanjani, rien ne semble avoir bougé entre Paris et Téhéran puisque l'on retrouve, dans l'émotion, les trois mêmes dossiers qui opposent les deux pays depuis des années : le contentieux financier, le soutien de Paris à Bagdad et l'activité en France des « contre-révolutionnaires et terroristes » iraniens.

Outre que les dirigeants de la République islamique sont passés maîtres dans l'art de jouer sur les différences forces politiques dans une société démocratique — MM. Carter et Reagan aux Etats-Unis, MM. Mitterrand et Chirac en France, peuvent en témoigner — pour parvenir à leurs fins et faire monter les enchères, la déclaration de M. Rafsanjani est à rapprocher d'une précédente critique iranienne du processus de normalisation. Venant joindre les troubles-fête dans le concert de déclarations satisfaites des dirigeants iraniens, un éditorialiste réputé proche des Gardiens de la révolution — bas armé de la révolution islamique — s'était déchaîné le 14 décembre contre la politique

meilleure en la matière tant par Paris que par Téhéran et qui s'apparente plus au « marchandage », au « compromis » et aux « tactiques habiles » qu'à une réelle « normalisation fondée sur les intérêts stratégiques à long terme ».

On ne peut que se rappeler la façon dont M. Rafsanjani, pourtant considéré comme partisan de l'ouverture sur l'Occident, avait dû prendre la tête de la croisade anti-américaine au lendemain de la révolution de l'Iran et faire échouer tous les efforts de Washington.

Le gouvernement français doit maintenant se battre sur deux fronts, les expulsés iraniens d'un côté, pas pour leur part, se laisser oublier dans leur exil gabonais. Plusieurs organisations humanitaires ont affirmé, mardi, leur volonté d'obtenir le retour en France des quinze expulsés, dont onze poursuivent leur grève de la faim à Libreville.

Un « collectif » d'organisations humanitaires a décidé de déposer une requête devant la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg et de saisir les tribunaux administratifs de Paris ainsi que les tribunaux de Versailles pour faire annuler ou suspendre l'arrêté d'expulsion pris à l'encontre des opposants iraniens.

D'autre part, le HCR, qui a envoyé un médecin au chevet des expulsés grévistes de la faim, rapporte notre correspondant à Genève, Isabelle Vichet, à l'issue de sa visite, un appel solennel aux autorités françaises pour que les efforts nécessaires soient entrepris afin d'aboutir à une solution satisfaisante sur le plan humanitaire sur trois cas particulièrement dramatiques.

## L'agitation dans les territoires occupés

### Cinq manifestants palestiniens tués à Gaza

Pour la septième journée consécutive, le sang a coulé mardi 15 décembre dans les territoires arabes occupés par Israël. Ce fut même la pire journée depuis le début de l'agitation en Cisjordanie et à Gaza. Israël a reconnu la mort de cinq manifestants. Quatre d'entre eux ont été tués dans les rues de Gaza, le cinquième est mort de blessures reçues la veille.

Au total, treize manifestants ont été tués en une semaine. Trois des victimes de mardi ont été mortellement atteintes par balles devant l'hôpital Al-Shifa de Gaza : Talal Al-Hewi, dix-sept ans, Zaher Salih, vingt-trois ans et Ibrahim Dahkar, vingt-trois ans. Les hôpitaux palestiniens sont chaque jour le théâtre de violents affrontements entre les familles venues chercher leurs proches blessés et les militaires qui tentent d'appréhender ces derniers. Mardi, l'armée a donc tiré dans la foule pour disperser un rassemblement de deux mille personnes aux abords de l'hôpital. Des cocktails Molotov avaient été jetés auparavant contre les soldats, de l'intérieur de l'établissement.

La quatrième victime, Khalid Abou Turqû, vingt-deux ans, a été tué dans la soirée lors d'une manifestation devant le siège de l'administration militaire de Gaza. Les protestations avaient été les soldats avec des haches et des couteaux. Le cinquième mort, blessé la veille, Abdallah Al-Husseini, vingt-sept ans, était originaire de Khan Younis, au sud de la bande de Gaza. En Cisjordanie, la situation a été nettement moins tendue mardi. Seules, quelques échauffourées ont eu lieu aux abords de l'université de Bir Zeit, près de Ramallah.

Mardi, l'explosion de violence a été le même scénario que les jours précédents. Des jeunes gens et des enfants attaquaient les soldats avec des pierres, des bouteilles incendiaires et des planches. A l'annonce du premier mort, la foule des manifestants se regroupa près de l'hôpital et harcela les soldats qui ont assuré de plus en plus difficilement le contrôle des axes routiers et des édifices publics.

#### Menaces contre la presse étrangère

L'intensification du cycle violence-répression suscite en Israël et à l'étranger des réactions de plus en plus vives. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a, pour la première fois, menacé publiquement, mardi, d'intervenir aux journalistes étrangers. L'agitation en cours, a-t-il expliqué en substance, s'explique par la publicité faite par la presse étrangère de l'agitation endémique qui secoue les cités noires sud-africaines.

M. Shamir a également justifié l'emploi par l'armée de balles

#### Renforcement de la coopération militaire entre les Etats-Unis et Israël

Israël et les Etats-Unis ont signé le lundi 14 décembre, à Washington, un accord renforçant la coopération en matière de recherche et de mise au point de l'armement. Aux termes de cet accord, Israël jouira désormais auprès des Etats-Unis d'un statut de partenaire similaire à celui des membres de l'OTAN.

Ce traité, valable pour dix ans, remplace le pacte de coopération israélo-américain signé en 1979, mais il est rédigé davantage sur le modèle des accords de défense existant entre Washington et ses alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Israël rejoint ainsi quatre autres types non-membres de l'OTAN (l'Australie, l'Egypte, le Japon et la Corée du Sud), qui disposent tous de ce statut de coopération renforcée. Les détails du plan-cadre n'ont pas été révélés, mais des responsables de l'administration Reagan ont déclaré que l'accord permettrait de créer des emplois dans le domaine de la défense en Israël, et qu'il aiderait le pays à compenser les lourdes pertes financières, occasionnées cette année par l'abandon du projet d'avion de combat Lavi. — (Reuters.)

## ISRAËL

### Quand M. Sharon pend la crémaillère dans la Jérusalem arabe

JÉRUSALEM de notre correspondant

Après avoir traversé la Porte de Damas, on pénètre en plein quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem. Vers la gauche, on emprunte une petite rue — la rue Hagai — on longe les boutiques de souvenirs, une église arménienne, puis quelques mètres plus loin, on parvient au n° 35 jusqu'à une arcade : le nouvel appartement de M. Ariel Sharon. C'est là, dans un trois-pièces, que l'ex-ministre israélien de la défense (et actuellement ministre du commerce et de l'industrie) a perdu, mardi soir 15 décembre, la crémaillère et, par la même occasion, a célébré la première bougie de Hanoukha (la fête des Lumières).

Si l'on poursuit sa promenade dans la rue Hagai, qui mène jusqu'à l'esplanade du Mur des lamentations, on arrive à la seule yeshiva (école talmudique) du quartier, puis à la « via Dolorosa ». M. Ariel Sharon affirme vouloir prouver que juifs et arabes peuvent vivre en bon voisinage et que l'achat de sa seconde résidence (il possède toujours son ranch dans le Négev) est un simple « retour aux sources », car sa nouvelle maison appartenait à une famille juive jusqu'aux pogroms de 1929.

Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, invité d'honneur de la petite fête organisée par les Sharon, a expliqué que tout cela n'avait rien d'exceptionnel : « Ce n'est pas de la provocation. D'autres juifs habitent et habitent ce quartier musulman. » Bref, on se croirait en pleine Idylle. Une idylle qui, malheureusement, ne correspond pas du tout à la réalité. Car le nouveau locataire du 35, rue Hagai a

immédiatement fait resurgir tensions et conflits. Ses voisins musulmans ont fermé boutique mardi et une grève générale des commerçants a été décrétée dans tout Jérusalem-Est. Pour la première fois depuis le début de l'agitation dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, des pneus ont également été incendiés à Jérusalem-Est et des projectiles ont été lancés sur des voitures israéliennes.

#### « Bonne fête »

Ces incidents ont, en quelque sorte, confirmé les appréhensions du maire de Jérusalem, M. Teddy Kolek. Celui-ci avait refusé l'invitation adressée par M. Ariel Sharon de se rendre à sa fête, en proclamant : « Tout cela risque de compromettre la délicate coexistence des communautés à Jérusalem. » La police avait dû mobiliser quelque trois cents hommes pour assurer la protection des invités — dont plusieurs ministres et députés du Likoud. A leur arrivée à la Porte de Damas, ces invités furent conduits par des manifestants du mouvement. La paix maintenant et salutés par des militants du parti anti-arabe Kach du rabbin Meir Kahane.

Avant de franchir le seuil de son nouvel appartement, M. Sharon n'a prononcé que deux mots en réponse aux journalistes qui l'assailaient de questions : « Hag sameah », qui veut dire en hébreu bonne fête. Bonne fête pour qui ? Certainement pas pour le nouveau quartier de M. Sharon dans ce quartier musulman, chez qui la police était venue perquisitionner mardi après-midi afin de vérifier s'il ne cachait pas des explosifs.

(Intrémi.)

# L'HISTOIRE chez Fayard

**LA IIe REPUBLIQUE**  
Inès Murat

1848-1851

Fayard

534 pages  
145 F

Si l'on considère que les mots que la classe politique d'aujourd'hui s'envoie à la face — libéralisme, radicalisme et quelques autres — étaient déjà ceux sur lesquels on se battait à l'époque, il apparaît que les débats de 1848-1851 ont porté sur les vraies questions.

**UN CADEAU IMBATTABLE!**

# Bientôt Noël

(offrez un Organiseur II)

## Psion Organiseur II

### La petite machine géniale

- ✓ **C'est un répertoire électronique**  
Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez "toto" et il retrouvera Tchaïkovsky par exemple).
- ✓ **C'est un agenda**  
Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.
- ✓ **C'est une horloge et un calendrier**  
Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oublierez plus jamais rien.
- ✓ **C'est une calculatrice**  
Précision à 12 chiffres. 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions, pour gagner du temps.
- ✓ **C'est programmable**  
Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc...), plus de 50 fonctions au total. Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.
- ✓ **C'est petit (mais c'est génial)**  
A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.

Offrez un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC (990 F HT), avec manuel en français et garanti un an. Il est en vente dans les FNAC, les NAS, la Règle à Calcul, Duriez et dans d'autres magasins. Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12 (10 lignes groupées).

**Aware**  
Tél. (1) 45.23.21.12  
Prix généralement constants. Aware est une marque déposée.

صحة من الاحول

Amériques

HAÏTI
La France envisage de réduire son aide à Port-au-Prince

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Après les Etats-Unis, la France vient d'annoncer, mardi 15 décembre, qu'elle envisageait de réduire son aide à Haïti en signe de protestation contre les sanglants événements du 29 novembre dernier.

Cohabitation oblige, la réaction de Paris a été plus lente. Malgré plusieurs rapports de M. Michel de la Forêt, l'ambassadeur de France à Port-au-Prince, recommandant des mesures concrètes contre le Conseil national de gouvernement (CNG)...

Deuxième bailleur de fonds d'Haïti après les Etats-Unis, la France avait sensiblement augmenté son aide après la chute de Jean-Claude Duvalier, en février 1986.

Depuis plusieurs semaines cependant, les coopérateurs français ont été regroupés à Port-au-Prince pour des raisons de sécurité, et les projets sont en sommeil.

des prêts de la Caisse pour 1988 - notamment un système de sécurité aérienne pour l'aéroport civil de la capitale, un projet d'adduction d'eau à Port-au-Prince - dépasse 200 millions de francs.

En attendant, les préparatifs pour les nouvelles élections fixes à la date du 17 janvier prochain se poursuivent dans l'indifférence quasi générale. Les neuf membres du nouveau Conseil électoral provisoire désignés par le gouvernement ont prêté serment samedi dernier.

JEAN-MICHEL CARROT.

« Droits de l'homme et démocratie. - Le Centre européen d'études et de recherche sur les droits de l'homme, rattaché à l'Université de philosophie européenne, organisera une réunion publique sur le thème: « Haïti, droits de l'homme et démocratie », le samedi 19 décembre, de 9h 30 à 13h 30, 46, rue de Valenciennes, Paris-6e. »

« Le PS interpelle le gouvernement sur la situation de Haïti. - Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale devait déposer, le mercredi 16 décembre, une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête sur l'action des autorités françaises vis-à-vis de Haïti. »

« Le gouvernement est totalement passif. » a expliqué M. Joxe. Lors de son « Point de presse », le président du groupe socialiste a demandé « le réexamen » de la situation de l'extrême-ouest Haïti, une attitude « neutre » dans ce qui se passe à Haïti.

NICARAGUA
Rupture du dialogue entre le gouvernement et l'opposition légale

Les positions se durcissent au Nicaragua. Vingt-quatre heures à peine après le report des négociations indirectes entre le gouvernement de Managua et la Contra à Saint-Domingue, le « dialogue national », engagé, au Nicaragua

Pour lutter contre l'hyperinflation

Le gouvernement mexicain lance un ambitieux plan de redressement

Au lendemain de la dévaluation de 22% du peso, le gouvernement mexicain a annoncé, le mardi 15 décembre, un plan de redressement intitulé « pacte de solidarité économique » qui prévoit une réduction de moitié de l'inflation (actuellement de 143,5% en rythme annuel) par une double approche: des augmentations de salaires (15% immédiatement pour le salaire minimum et 20% le 1er janvier) pour combler la baisse du pouvoir d'achat qui fait monter le mécontentement des syndicats; un contrôle des prix volontaire pour ne pas réduire la compétitivité des produits mexicains.

Ce pari semble d'autant plus ambitieux que l'équipe au pouvoir a également annoncé le relèvement des tarifs publics. Les partenaires du Mexique ne pourront en revanche que se féliciter de la décision d'ouvrir les frontières du pays en réduisant de moitié les tarifs douaniers, ramenés à 20% et en abolissant la surtaxe aux importations. Ces mesures devaient, dans l'esprit de ses initiateurs, participer au mouvement de lutte contre l'hyperinflation.

même, entre l'opposition légale et les sandinistes, a été rompu le mardi 15 décembre.

Le désaccord s'est produit lorsque le commandant Carlos Nuñez, représentant du gouvernement aux entretiens, a refusé d'examiner un plan de réformes constitutionnelles présenté conjointement par les quatre partis d'opposition légaux.

Le commandant Nuñez a affirmé que de telles réformes devaient être discutées, non dans le cadre du « dialogue national », mais au sein de l'Assemblée nationale, où les sandinistes disposent de la majorité absolue.

Par ailleurs, le président Reagan a confirmé, mardi, les propos tenus la veille par l'un de ses conseillers, le général Powell, suivant lesquels M. Gorbatchev, durant le récent sommet entre les Deux Grands, avait évoqué la possibilité de réduire fortement l'aide militaire soviétique au gouvernement de Managua.

M. Gorbatchev, selon le président américain, aurait proposé de réduire celle-ci à « quelques armes légères, du type de celles utilisées par la police ». M. Reagan n'a toutefois pas précisé si les Soviétiques avaient subordonné cette mesure à une réduction parallèle des fournitures d'armes américaines à la Contra. - (AFP, AP.)

(Suite de la première page.)

L'affaire semblait entendue et Gary Hart définitivement hors course, sa réputation ternie non seulement par ses passades, mais surtout par ses dénégations embarrassées, particulièrement mal reçues à une époque où l'on se pardonne guère aux candidats de ne pas dire l'entière vérité sur des faits vérifiables et qui les concernent.

Certes, depuis, le public semble considérer, si l'on en croit certaines enquêtes d'opinion, que la presse est allée un peu trop loin dans son acharnement à disputer les moindres managements des candidats. Mardi soir, Gary Hart, comptant peut-être sur cette lassitude, a annoncé qu'il refuserait désormais de répondre aux questions concernant sa vie privée.

Mais il est douteux qu'il s'en tire à si bon compte. D'autant que son comportement au cours des six derniers mois, son retrait, puis son

retour surprise, risque de conforter son image d'homme aussi inconsistant qu'ambitieux. « Il a un énorme problème d'égo », expliquait, mardi, un de ses anciens assistants. Cela pourrait être particulièrement dommageable pour un homme déjà accusé dans le passé de parler bien, mais creux.

En attendant, la fracasante réapparition de Gary Hart a soulevé la consternation parmi les autres candidats démocrates qui risquent tous de souffrir de cette nouvelle concurrence. D'autant plus que leur propre image reste ténue, que leur campagne tarde à décoller. Et tel raison de se faire du souci: selon un sondage réalisé dès mardi pour le quotidien USA Today, le « nouveau » candidat avait déjà passé en tête devant tous ceux qui sillonnent inlassablement depuis des mois l'Iowa et le New-Hampshire, où auront lieu en février les premières primaires. Le sondage porte sur moins de trois cents personnes, et il donne pas de grande valeur, mais il donne tout de même 29% des intentions de vote démocrate à M. Hart, soit presque deux fois plus qu'au

meilleur des anciens candidats, M. Michael Dukakis.

Argument supplémentaire pour M. Hart: il est susceptible d'obtenir un résultat particulièrement bon dans le New-Hampshire, où il y a quatre ans il avait surpris tout le monde en arrivant largement en tête avec 37% des voix. Mais l'ouvrier de la huitième heure devra aussi compter avec de sérieux handicaps pratiques. Les anciens responsables de sa campagne ont pour la plupart rejoint d'autres candidats et ne semblent pas disposés à revenir lui prêter assistance. Surtout il n'a pas eu le temps d'asseoir l'argent nécessaire (il a au contraire encore plus de 1 million de dollars de dettes contractées en 1984).

« Quelque chose de mieux »

Faisant du nécessaire vertu, M. Hart a donc annoncé que sa campagne se ressemblerait à aucune autre: « Je vais aller directement aux gens: je n'ai pas d'état-major national, ni d'équipe. Je n'ai pas d'argent, pas de conseillers, pas de conseillers de presse ou de support politique. Mais j'ai quelque chose de mieux, j'ai la puissance des idées et je peux gouverner ce pays. »

Ses idées, il en a donné un aperçu mardi soir dans sa longue apparition devant les caméras d'ABC. Il est toujours partisan d'une importante réduction des dépenses militaires, mais il estime que pour y parvenir sans affaiblir le pays, il faut réformer la conception de la défense. Il a été un peu plus précis en matière budgétaire, annonçant que, contrairement à tous les autres candidats, il présenterait une hausse des impôts sur les hauts revenus, une taxe sur les cigaretttes et une augmentation de taxes sur le tabac et l'alcool.

Il a aussi clairement laissé entendre que lui seul serait capable d'apporter quelque chose de nouveau dans la campagne. Les responsables du Parti démocrate qui faisaient grise mine mardi ne semblent pas vraiment convaincus, mais ils étaient, en revanche, tout près de reconnaître publiquement que le

retour de M. Hart aurait fait infiniment moins de bruit si les six autres candidats avaient eu un peu plus d'épaisseur et de crédibilité.

Cela fait des mois, en effet, que nombre d'électeurs démocrates ne trouvent pas de sens à leur goût dans la brochette des candidats déclarés. Et depuis des mois, on se dit qu'il faudrait bien que quelqu'un d'autre se décide. On attendait Mario Cuomo, le gouverneur de New York, mais c'est Gary Hart qui a fait irruption au milieu de la scène, inlassablement attiré par les lumières de la campagne électorale. Qu'il se brûle à nouveau les ailes et l'on recommencera à attendre... Cuomo.

Tout cela pour la plus grande joie du camp d'en face: « J'adore ça! », a simplement déclaré un responsable du Parti républicain en apprenant le retour de Gary Hart.

JAN KRAUZE.

« Le général Burns, nouveau chef de l'Agence de contrôle des armements. - Le président Reagan a décidé de nommer le général William Burns directeur de l'Agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement, a rapporté, le lundi 14 décembre, le New York Times. Le général Burns, qui provient de son poste d'attaché de terre pour assumer cette nouvelle fonction, succéderà à Kenneth Adelman, qui a annoncé sa démission l'été dernier et quitte officiellement son poste le samedi 12 décembre.

Présenté dans les milieux officiels comme un militaire sans parti pris idéologique et possédant une vaste expérience des questions de désarmement, le général Burns apparaît comme un choix « pragmatique » dans la redistribution des postes-clés de la défense après le départ de M. Casper Weinberger et celui de deux de ses conseillers pour le contrôle des armements, M.M. Richard Perle et Frank Gaffney. La nomination du général Burns, qui est âgé de cinquante-cinq ans, devra être soumise à l'approbation du Sénat.

La hiérarchie catholique divisée sur la prévention du SIDA

WASHINGTON
correspondance

La hiérarchie catholique est de nouveau divisée, mais cette fois, sur une affaire d'urgence. En effet, la controverse ne porte pas sur la moralité des armes nucléaires ou sur les mérites ou les insuffisances du libéralisme économique - les deux problèmes avaient fait l'objet de deux lettres pastorales, - mais sur la prévention du SIDA.

La semaine dernière, le conseil administratif (cinquante membres) de la conférence des évêques catholiques américains (trois cents membres) publiait un document de trente pages formulait un certain nombre de recommandations. Cet organisme, en quelque sorte le secrétariat permanent de la hiérarchie, se prononçait contre les tests obligatoires, la mise en quarantaine sera discrimination des victimes du SIDA et condamnerait l'attitude négative et les actes de violence contre les homosexuels.

Le document prévoit également que les évêques ne s'opposent pas à des programmes d'éducation ou comportant des instructions sur l'emploi des préservatifs, mais, dans le contexte des enseignements de l'Eglise, le recommandent à l'abstinence sexuelle en dehors du mariage et la fidélité conjugale.

En parler ou pas

Le cardinal O'Connor, archevêque de New-York, un des chefs de file des conservateurs au sein de la hiérarchie, a immédiatement dénoncé cette attitude qui, a-t-il dit, crée « une dangereuse confusion ». Le cardinal, de retour de Rome - où il se trouvait avant la publication du document, - est rejoint dans son opinion par les archevêques de Philadelphie, Boston, Los Angeles et par plusieurs évêques de Nouvelle-Angleterre. En revanche, l'archevêque de Saint-Louis, président de la conférence, a défendu le rapport, de même que le cardinal Bernardin, archevêque de Chicago, qui se situe à la gauche de la hiérarchie. « Je suis satisfait d'un texte qui,

à mon avis, est conforme à la doctrine et à la moralité catholique, et, en même temps, tient compte des dimensions humaines du problème. »

Bien entendu, l'archevêque de Seattle, qui a déjà eu mille à parcourir avec le Vatican, approuve entièrement le document. L'archevêque de Washington a choisi une position intermédiaire: parler de préservatifs dans les programmes d'éducation est inévitable, a-t-il dit en substance, à condition que la discussion porte sur l'interdiction par l'Eglise de tous les moyens anticonceptionnels, y compris les préservatifs.

Cet document pourrait être interprété comme permettant aux porteurs de virus de rester sexuellement actifs en utilisant des préservatifs. Cette attitude doit être rejetée, a-t-il dit, ajoutant: « Il n'est jamais tolérable moralement d'employer des moyens intrinsèquement mauvais au service d'une bonne intention. »

Le cardinal O'Connor affirme n'être opposé qu'à la seule partie du document se référant aux instructions sur l'emploi des préservatifs. Il n'a pas manqué de souligner que le conseil administratif prononçait seulement des directives dont les évêques n'étaient pas obligés de tenir compte. Aussi bien, il estime que la circulaire sera impossible à appliquer à l'année prochaine les recommandations sur la prévention.

Le cardinal O'Connor affirme que la recommandation controversée ne figurait pas dans la première version du document qui lui avait été soumis. Les déclarations du cardinal ont beaucoup de poids, dans la mesure où il est membre de la commission officielle sur le SIDA et où New-York compte le plus grand nombre de victimes du SIDA aux Etats-Unis.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Italie
Ouverture du procès des responsables de l'attentat de Fiumicino en 1985

Le procès d'Ibrahim Khalid, l'unique survivant des quatre terroristes qui avaient attaqué le 27 décembre 1985 l'aéroport de Rome-Fiumicino, tuant 16 personnes et faisant 89 blessés, a commencé mardi 15 décembre à Rome, en l'absence des deux autres accusés, le dirigeant extrémiste Abu Nidal et l'organisateur présumé de l'opération, Rashid Al Hamidi.

A l'issue de l'audience consacrée à des formalités judiciaires, Ibrahim Khalid a déclaré: « Je ne me suis pas pour demander pardon et je ne suis pas un repent. Le massacre n'a pas été fait uniquement par nous, mais aussi par les israéliens. Il a été interrompu par le président du tribunal et il n'a pas été possible de comprendre s'il parlait de la responsabilité des agents de sécurité des lignes aériennes israéliennes. Et moi, j'avais répondu au tir des policiers, ou bien de la responsabilité d'Ibrahim dans le sort du peuple palestinien.

Selon la police, le commando terroriste a tiré 102 coups de feu, les Israéliens 82 et les policiers italiens 16. Certains passagers qui se sont constitués partie civile ont demandé que l'éventuelle part de responsabilité des agents israéliens soit établie au cours du procès. - (AFP.)

Roumanie
L'ambassadeur en France convoqué au Quai d'Orsay

La femme du mathématicien roumain dissident Mikhaïl Botze, Mrs Celso-Botze, qui avait donné récemment une interview à Antenne 2, n'a pas été arrêtée, comme on l'avait cru tout d'abord, mais a été assignée à résidence chez elle, à Bucarest, où elle est prise de tout contact avec l'extérieur. Les correspondants de presse étrangers venus suivre la réunion de la conférence nationale du Parti communiste roumain ont pu constater sur place, mardi 15 décembre, que des poli-

ciers empêchaient tout accès à son immeuble et que son téléphone avait été coupé.

Deux autres personnes, également interviewées par la dernière chaîne française, ont été arrêtées: Mme Dolba Comesa, ancienne enseignante de français, et M. Radu Filipeanu, un dissident qui a déjà purgé trois ans de prison entre 1983 et 1986. Le ministre français des affaires étrangères a indiqué, mardi 15 décembre à Paris, que l'ambassadeur de Roumanie en France avait été convoqué la veille au Quai d'Orsay pour s'entendre demander des explications à ce sujet.

Ainsi que le président Ceausescu appelait lundi les Roumains, dans un discours prononcé devant la conférence nationale du parti, à une année d'efforts supplémentaires, l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse à Bucarest signale, mardi, que les difficultés d'approvisionnement s'accroissent dans le domaine alimentaire. Les porcs de terre allemands, qui étaient jusqu'à cette année un des rares légumes disponibles, commencent à manquer.

Vatican
Visite d'une délégation tchécoslovaque

Des discussions se sont ouvertes le mardi 15 décembre au Vatican entre Mgr Achille Sycestro, secrétaire du Conseil pour les relations publiques de l'Eglise, et une délégation du gouvernement tchécoslovaque; conduite par M. Wladimir Jenku, vice-ministre de la culture, secrétaire pour les affaires religieuses. Elles portent sur la question de la nomination de nouveaux évêques en Tchécoslovaquie. Dix diocèses sur treize sont vacants. Les autorités de Prague seraient disposées à accepter la nomination par Rome de deux évêques aux sièges d'Olomouc et de Trava, ainsi que d'un coadjuteur avec droit de succession au cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Un premier contact avait eu lieu à Prague le 18 novembre, dernier, après les obstacles de l'évêque de Trava; Mgr Julius Gabris, auquel avait assisté une délégation du Vatican conduite par Mgr Silverio, lui-même. - (AFP.)

isth Institut privé des Sciences et Techniques Biomédicales depuis 1974

D.E.C.S. UV 6 à 12 - Enseignements théoriques de JANV. à AOÛT - Session intensive - 5 semaines AOÛT-SEPTEMBRE - Cours de révisions confimes

TÉL.: 42.24.10.72 45.85.59.35

ALBERT LAPRADE CROQUIS D'ARCHITECTURE LES RUES DE PARIS 24,5 x 31 - 142 p., 122 planches de croquis

ARCHITECTURES DE FRANCE 24,5 x 31 - 116 p., 255 planches de croquis

ARCHITECTURES DE LA MEDITERRANEE 24,5 x 31 - 220 p., 200 planches de croquis

Berger-Levrault 5, rue Argente-Corbe - 75006 PARIS

ODOUL AGENT DE la demeco Garde-meubles 42 08 10 30 16, rue de l'Atlas-75019 Paris







Politique

L'« amélioration » de la décentralisation

Les députés de la majorité réduisent le contrôle des chambres régionales des comptes

« Amélioration » de la décentralisation ? Mémoire chez les élus de la majorité qui soulignent le projet de M. Yves Galland, il y a quelques jours sur la médecine que le ministre...

Intérêt à cette participation à la suite de « modification de la réglementation ou de sa situation ». Le gouvernement souhaite, tout simplement...

ramener ses amis à la raison. Il préféra offrir aux uns et aux autres une nuit de réflexion. Sans attendre, M. Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) fit adopter une série d'amendements précisant les règles de fonctionnement des syndicats intercommunaux dans la ligne de ce qui avait été préparé par la commission réunie, à la demande du gouvernement, autour de M. Bernard Barbier, sénateur RI de la Côte-d'Or.

(UDF, Pyrénées-Atlantiques) qui voulait que les observations des chambres régionales des comptes soient rendues publiques. En revanche, le même M. Lamassoure, membre de la Cour des comptes, a fait approuver un certain nombre d'aménagements aux statuts des chambres régionales et de la Cour, souhaités par celle-ci, et prévoyant notamment que, hors le rapport public, les travaux préparatoires de celle-ci sont soumis au secret.

Les embarras judiciaires du FLNKS

M. Tjibaou refuse de répondre à une convocation du juge

NOUMÉA de notre correspondant

De retour sur l'archipel, après un mois d'absence passé à New-York et à Paris, le chef indépendantiste Jean-Marie Tjibaou a été accueilli à sa descente d'avion, le mercredi 16 décembre, à l'aéroport de La Tontouta... par un inspecteur de police.

Le président indépendantiste a déclaré, après la polémique soulevée par les déclarations en métropole : « J'ai dit que dans le contexte de pression exercée par l'armée et laendarmerie, et après le verdict d'acquiescement de la cour de justice de Nouméa, il est de la responsabilité de chaque militant d'assurer la protection de sa famille, et donc d'avoir la possibilité légale d'acheter des armes. » Pour M. Tjibaou, il ne s'agit pas là d'une « déclaration de guerre ». Car, a-t-il souligné, nous n'avons pas les moyens de faire la guerre.

M. Juquin propose la semaine de trente-cinq heures et un minimum social garanti

BESANCON de notre correspondant

M. Pierre Juquin espérait sans doute, en venant dans le Doubs, le mardi 15 décembre, non seulement gagner quelques nouvelles promesses de patronage pour l'élection présidentielle, mais aussi attirer à sa cause un certain nombre de militants locaux d'une fédération départementale majoritairement opposée à la direction nationale du PCF.

de 300 000 emplois et permettrait d'en créer rapidement 600 000. Selon lui, cette mesure « ne se traduirait que par une augmentation de 3,5 % de la masse salariale et, cette hausse, l'économie française peut l'absorber ». Le candidat « innovateur », exclu du PCF, a également proposé l'instauration, « en attendant », d'un minimum social garanti portant les ressources au niveau du SMIC (toutes aides, indemnités et allocations existantes comprises, sauf les allocations familiales liées aux enfants), destinées à assurer la « non-exclusion » des personnes sans emploi.

POINT DE VUE

Les socialistes et le budget de l'Île-de-France

Refuser la politique du pire

par Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS, député de Paris

ceux, celui-ci annonce qu'il votera contre le budget 1988. Dès lors, les socialistes sont confrontés à deux possibilités, et deux seulement.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jean Poperen

Fatigué M. Jean Poperen, ancien numéro deux du PS, a déclaré, le mardi 15 décembre à Paris lors d'une réunion publique, à propos d'une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale après une victoire de la gauche en 1988 : « Personne au PS n'est plus disposé à un autre de la solidarité politique avec François Mitterrand. » « Ça devient fatiguant, a jugé M. Poperen, que des gens fassent parler le président à leur tour. M. Poperen a réaffirmé que, selon lui, le PS, dès le lendemain de l'adoption de son programme pour 1988, doit lancer un appel pour mobiliser la gauche autour de l'idée d'un nouveau « contrat » social. Il faut, a-t-il dit, associer mouvement politique et mouvement social pour gagner l'élection présidentielle. »

M. Michel Pezet

Contre Le Pen M. Michel Pezet, député socialiste des Bouches-du-Rhône et candidat implicite à la succession de M. Robert Vigoroux à la mairie de Marseille, a affirmé, le mardi 15 décembre à Marseille, à propos des prochaines élections législatives : « Je souhaite être candidat à Marseille contre Le Pen si celui-ci décide de se présenter à Marseille. » « L'adversaire politique, a précisé M. Pezet, c'est le Front national, et le clivage se fera entre ceux qui l'acceptent et ceux qui le refusent. »

Fraudes électorales à Trappes : quatre militants communistes condamnés

VERSAILLES de notre correspondant

« Debout les damnés de la Terre... » L'Internationale a retenti mardi après-midi dans la salle d'audience du tribunal correctionnel de Versailles, juste après l'énoncé par le président de la cinquième chambre, M. Quercy-Jacquemet, du jugement condamnant un adjoint au maire communiste de Trappes, M. Nicolas Rossi (UDF, Aube), rapporteur de la commission de finances sur l'impossibilité de soumettre à un contrôle administratif des magistrats.

bourré les urnes, a été relaxé « au bénéfice du doute » pour des raisons de procédure. Le tribunal relève qu'« il est étrange de prendre l'urne comme accoucheur éternel de la président l'œuvre juste à ce moment-là, machinalement » et étrange que le soir, au dépouillement, il y ait quinze bulletins supplémentaires par rapport au nombre d'émargements. Mais n'ayant pu entendre deux témoins qui s'étaient fait porter partie civile, le tribunal a prononcé la relaxe.

Les radicaux de gauche veulent être présents dans la campagne présidentielle

La réflexion du MRG sur la meilleure manière de participer à la campagne présidentielle reste suspendue à la décision que prendra M. Mitterrand. Dans une motion adoptée à la quasi-unanimité, le samedi 12 décembre, le comité directeur du MRG a fait part de sa préférence « sans ambiguïté » pour une nouvelle candidature de l'actuel président de la République.

Appel aux « rocardiens de l'extérieur ». M. Alfred Muller, ancien ex-PS (1) de Schiltigheim (Bas-Rhin), proche de M. Michel Rocard et président du Mouvement démocratique alsacien (MDA), a lancé, le lundi 14 décembre, un « appel aux rocardiens de l'extérieur » du PS pour qu'ils se manifestent en faveur de la candidature de l'ancien ministre de l'Agriculture. « Les rocardiens de l'extérieur que nous sommes, a expliqué M. Muller, pensons que Michel Rocard est celui qui saurait, bien au-delà du PS, rassembler autour d'une gauche renouée toutes celles et tous ceux qui veulent marier le cœur et la raison. »

Si le choix de l'actuel chef de l'État était différent, les radicaux de gauche jugeraient « indispensable d'envoyer la candidature » de l'un des leurs qui porterait « devant le pays un message de solidarité et de réalisme, plus que jamais nécessaire ». Le MRG se prépare dès maintenant à une telle éventualité « en mobilisant toutes ses forces vives et en définissant une plateforme répondant à l'attente des Français ».

DÉFENSE

En limogeant le président de la SNPE

M. Giraud a voulu lancer un avertissement aux industriels français de l'armement

Un conseil d'administration extraordinaire de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) devait se réunir, mercredi 16 décembre à Paris, pour désigner le remplaçant du président-directeur général, M. Guy-Jean Bernardy, contraint, la semaine dernière, de donner sa démission à la demande du ministre de la défense, M. André Giraud, qui exerce, de droit, la tutelle administrative de cette entreprise détenue, à raison de 99,85 % de capital, par l'État.

suédoise repris par la presse internationale (le Monde du 17 novembre) et affirmant que la SNPE était impliquée par la livraison d'explosifs à l'Iraq par le biais de la société suédoise Bofors et une entreprise italienne, Vallesella Meccanotecnica. A l'époque, des dirigeants de la SNPE avaient nié cette participation à un éventuel trafic avec les Iraniens, affirmant, au contraire, qu'ils avaient respecté les procédures de contrôle en usage, en France, dès qu'il y a exportation de matériels de guerre.

Le Monde DES LIVRES

سكزا من الامل

## Enquête

# Itinéraires de Jean-Marie Le Pen

(Suite de la première page.)

Plusieurs fois renvoyé pour indiscipline — dans les collèges catholiques de la France occupée, on ne badine pas avec le règlement — Jean-Marie passe tout de même son bac, car le mauvais sujet est aussi un brillant élève. Il s'était révé missionnaire, « en robe blanche, avec une barbe ». Débarquant à Paris, vibrant de nationalisme et pourvu d'une bourse de pupille de la Nation, il opte pour le droit et adhère à la « corpo », association de joyeux drilles majoritairement amateurs de bagarres de rues contre les « cocos ».

### Contre les « cocos »

Contre les « cocos », mais pas seulement. Ici commence la légende noire. En 1948, Jean-Marie prend pour cible le chasseur du cabaret Le Grand Jeu, à Pigalle, lequel en est quitte pour un arrêt de travail de dix jours. Deux ans plus tard, dans un café du boulevard Saint-Germain, il s'insurge avec des amis étudiants contre le montant d'une addition et frappe le gargon. La petite troupe casse pour 50 000 francs de matériel. La « corpo » ? C'était « un club de drague et de beuverie », se souvient Jean-Maurice Demarquet, ex-ami inséparable de Le Pen, aujourd'hui son frère ennemi.

Elu président de l'association, le jeune Le Pen ne se calme guère. Au congrès de l'Union des étudiants de France, en 1951 à Aix-les-Bains, entre deux batailles

de procédure contre ses camarades de gauche coupables de sympathies envers l'appel de Stockholm sur le désarmement — que signe à la même époque un certain Jacques Chirac, — il vient s'agenouiller, ivre, à la table de communion de l'église Notre-Dame. « Ce matin, vers 7 h 30, raconte à la « une » le Dauphiné libéré, les gardiens de la paix étaient prévenus qu'un jeune homme, semblant étranger à la ville, faisait du scandale à l'église, s'en prenant particulièrement à M. l'abbé Didier, qu'il couvrait d'injures et d'insultes. »

L'inspecteur Pons, toujours selon le Dauphiné libéré, tente « de raisonner M. Le Pen, qu'il a déjà surpris, samedi dans la nuit, essayant de « faire une farce » à une voiture stationnée. Mais, se déclarant neveu de M. Petsche [alors ministre d'Etat], M. Le Pen menaça M. Pons et ses collègues de les faire révoquer, puis fut sur le point d'en venir aux mains ».

« Un incident dérisoire ! » proteste aujourd'hui le président du Front national quand on lui rappelle l'épisode, relevé parmi d'autres. Il est vrai qu'après qu'il eut présenté des excuses publiques aux policiers, l'affaire est classée sur avis du président du conseil, ministre de l'intérieur, Henri Queuille.

Les bagarres sont parfois plus politiques. Jean-Marie fédère déjà les étudiants que crispent la décadence de l'Occident et l'effacement de l'empire français. « Un jour, raconte Jacques Peyrat, député (FN) des Alpes-



J.-M. Demarquet et J.-M. Le Pen le 13 mai 1958 à Paris

Maritimes, j'entends des clameurs près de la Sorbonne. Je vois un type qui se bagarrait tout seul, acculé au mur, contre les flics et les cocos. Il en prenait plein la gueule, mais il cognait, en redemandait. Il me dit : « Qui tu es, toi ? Moi, je suis Le Pen, le président de la corpo. » Je ne l'ai plus jamais quitté. » Et, en écho, Pierre Durand, aujourd'hui directeur du quotidien Présent, son ami le plus proche : « Il m'a ramassé, après une sévère rousste,

dans le ruisseau du boulevard Saint-Michel. »

Mauvaise tête, l'étudiant Le Pen a parfois bon cœur. Avait au quartier Latin des manchettes alarmantes sur les innovations en Hollande, il se précipite dans une cabine téléphonique et appelle... l'Elysée. Son culot paye. On lui passe le brave président Aurioi, lui-même ancien président de la « corpo » de droit, qui le tutoie : « Alors, président, qu'est-ce que je peux faire pour toi ? »

L'Etat acceptera de fournir à Jean-Marie et à quelques dizaines de camarades des rations militaires et des sacs de jute, pour aller et entasser de la terre batava. Incorrigible, le Breton trouve tout de même le moyen de chercher la bagarre avec les autres jeunes sauveteurs volontaires, accourus de tous les coins d'Europe.

Ce ne sont là que des hors-d'œuvre car le vrai combat anti-communiste, en ce début des années 50, ne se livre pas sur le Boul'mich ni sur les dunes hollandaises, mais en Indochine, contre les « viets ». Le Pen s'engage pour arracher deux ou trois galons. Quelques mois de préparation militaire, à Saint-Maixent, et il vogue avec le premier BEP (bataillon étranger parachutiste) vers l'Indochine.

### L'effervescence poujadiste

Hélas ! Il y arrive quelques jours après la chute du camp de Dien-Bien-Phu, au printemps de 1954, qui scelle la débâcle française. Après les accords de Genève, le voilà donc réduit pendant de longs mois à réaliser une revue de la presse politique pour le corps expéditionnaire. Sentiment de « loupé » ? Le Pen boit beaucoup. Au point de devoir être hospitalisé. « Il a peut-être rencontré les soldats de la boue à Saïgon, mais dans les bordels », résume sans indulgence Pierre Poujade, qui sera en 1956 son partenaire en politique.

Désœuvré, amer, le lieutenant Le Pen exhale un pessimisme servi par une indéfectible intuition politique. « La prochaine guerre, ce sera en Algérie, et nous la perdrons », lance-t-il un jour à la table des officiers. L'arrogance éclate de rire : « Mais enfin, lieutenant, vous n'y pensez pas ! L'Algérie, c'est la France ! »

Retour à Paris. L'effervescence poujadiste donne à Le Pen l'occasion d'engranger les bénéfices politiques de la déroute indochinoise. Dans le plus petit bourg, la fronde des charcutiers et des crémeries contre l'impôt et les politiciens défie la police. Le Pen, auréolé de sa campagne, est présenté à Pierre Poujade, qui l'entraîne avec lui lors d'une tournée en Bretagne. A Rennes, propulsé devant des milliers de poujadistes, il est sommé d'éclairer ses talents d'orateur, lui qui n'avait jamais harangué que quelques dizaines d'étudiants. L'aplomb suppléant à l'expérience, il se tourne vers son tout nouveau mentor et, désignant la foule hurlante, scande sans ciller : « Pierre, voilà mon peuple ! »

Porté par cette vague populaire, il se retrouve en 1956 le plus jeune député de France. Il a vingt-huit ans. Notre beau baroudeur blond est alors happé — et heureux de l'être — par un Tout-Paris de comtesses et de princesses douairières, que lui fait découvrir son égérie d'alors, Lulu Arpels — de la joaillerie du même nom. La princesse Bibesco, des ducs et des marquis se battent pour l'avoir à leur table. Pour le

fil de pêcheur breton, que de chemin parcouru, et si vite !

« Je suis à cette époque le Mincou Drouot de la politique », résume Jean-Marie Le Pen. Il devient la coqueluche d'un personnage fantasque, le marquis de Cuevas, généreux mécène d'une troupe de ballets qu'il promène aux quatre coins du monde. Si bien que le marquis le choisit comme témoin lors du duel passionnément publicitaire qui l'oppose à Serge Lifar, en 1958. Dans l'organisation de ce haut fait d'armes, où il s'agit avant tout de semer le commissaire lancé sans conviction à leurs trousses, le lieutenant Le Pen emploie les qualités de meneur d'hommes qu'il n'a pu déployer en Indochine. « Du silence, je vous prie, lance-t-il aux assistants, devant les deux duellistes, ombres plus mortes que vives. Le premier sang pourrait être dans les tripes d'un de nos deux amis. » Il n'en sera rien ! Le marquis, ayant égratigné son adversaire au quatrième assaut, s'effondre dans les bras du député pour y éclater en sanglots...

### L'agitation mondaine

Cette agitation mondaine du député de la Seine est observée avec goguenardie par certains de ses collègues. Quelques jours avant ce fameux duel, notre lieutenant assiste au premier rasg à une réunion électorale dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Il vient y « porter la contradiction » à un candidat. Tout ou long du meeting, il ne cesse de s'écarter bruyamment, quand soudain l'orateur éclate : « M. Le Pen, au lieu de ricaner, vous feriez mieux d'aller à l'Opéra. » Le Pen se rue sur l'estrade, gifle l'insolent et se fait rosser par le service d'ordre.

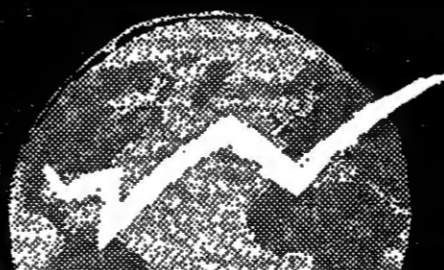
Dans la mêlée, il est jeté à terre, piétiné et gravement blessé à l'œil — qu'il devra se résoudre à se laisser enlever quelques années plus tard. Il file recevoir quelques soins dans une pharmacie et revient entouré d'une vingtaine de partisans. « Je n'aime pas qu'on m'attaque sur le terrain de la danse, lance-t-il au micro qu'on lui a enfin cédé. Je ne suis pas une femmelette ! »

C'est vrai. Il a une âme de chef. Il ne supporte pas l'ombre. D'où sa rupture avec Poujade, qu'il accuse d'être lié aux franc-maçons et de porter trop mollement les couleurs du nationalisme. Notre remuant député s'embarque alors une fois encore pour le front, en Algérie. Au dernier moment, en 1956, son unité est détournée vers l'Egypte, où la France et la Grande-Bretagne mènent la calamiteuse expédition de Suez. Pour l'infortuné lieutenant, l'histoire se répète : il arrive en Egypte onze heures avant le cessez-le-feu. Et il ne peut s'y illustrer qu'en déployant des talents... de croque-mort. Il entre consciencieusement les cadavres musulmans visagés vers La Mecque, s'attirant ainsi les félicitations de Massu, son supérieur.

Singulier guerrier que la guerre semble fuir ! L'occasion d'en découvrir, il va la trouver enfin à Alger, où le député-pars, qui s'est engagé pour six mois, débarque en pleine bataille terroriste, alors que chaque jour se succèdent les attentats sanglants du FLN. Avec le rouil, la campagne algérienne du lieutenant Le Pen se résume à une question : «-t-il, oui ou non, torturé ? »

Parole contre parole. D'un côté, plusieurs enquêtes journalistiques fouillées et, pour finir, quelques témoignages percutants d'anciens militants FLN devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, spécialisée dans les affaires de presse. « J'étais seulement chargé de procéder à des arrestations, des rafles, des interrogatoires d'identité, nous dit aujourd'hui l'ancien pars. Quand les personnes arrêtées nous paraissaient suspectes, on les envoyait aux unités de renseignement. » Et il exulte : « En Algérie, tout le monde veut avoir été torturé par Le Pen, comme à Lyon tout le monde veut avoir été torturé par Barbie ! »


L'Info la plus événement.



# Le Pen sur la Une!

QUESTIONS A DOMICILE.  
AVEC ANNE SINCLAIR, J.M. COLOMBANI, A. TARTA.  
JEUDI 17 DECEMBRE 20H 40

Il n'y en a qu'une, c'est la Une.



# Enquête

## ou les coups de sang d'un exclu

Il poursuit en justifiant résolument l'usage de la torture : « L'électricité, ça laisse quelques traces par rapport à un coup d'obus ? S'il faut torturer un homme pour en savoir cent, user de violences pour découvrir un nid de bombes, la torture est viable. »

En 1957, Le Pen ne craignait pas de se présenter comme un homme de renseignements parachutistes. Dans un article remarqué, paru le 30 mai 1957 dans *Le Monde*, Pierre-Henri Simon écrivait ainsi : « Voilà enfin l'homme net et brutal que je souhaitais ; celui qui dit : « Dans la situation exceptionnelle où l'on nous a mis, nous avons une morale exceptionnelle, et nous la pratiquons. Nous sommes pour et nous revendiquons nos responsabilités. (...) Nous avons reçu sur nous la police, et nous l'avons accomplie selon un impératif d'efficacité qui exige les moyens illégaux. »

Le 13 mai 1958, la formation à Alger d'un comité de salut public par le général Massu agit sur lui comme un aimant. Quelques jours plus tard, avec son ami Demarquès, dans un petit avion basé au Portugal, il tente de se poser au large de l'île de Madère. Mais là non plus, l'opération ne se passe pas de lui. On lui interdit l'accès au territoire algérien. Bousculade à l'aéroport. Le Pen se fait de gagner un temps en convainquant une certaine Mlle... Mais les soldats se figent au garde à vous, et une arme doit être présentée et rembarquer, les généraux le jugeant définitivement séditieux.

### La traversée du désert

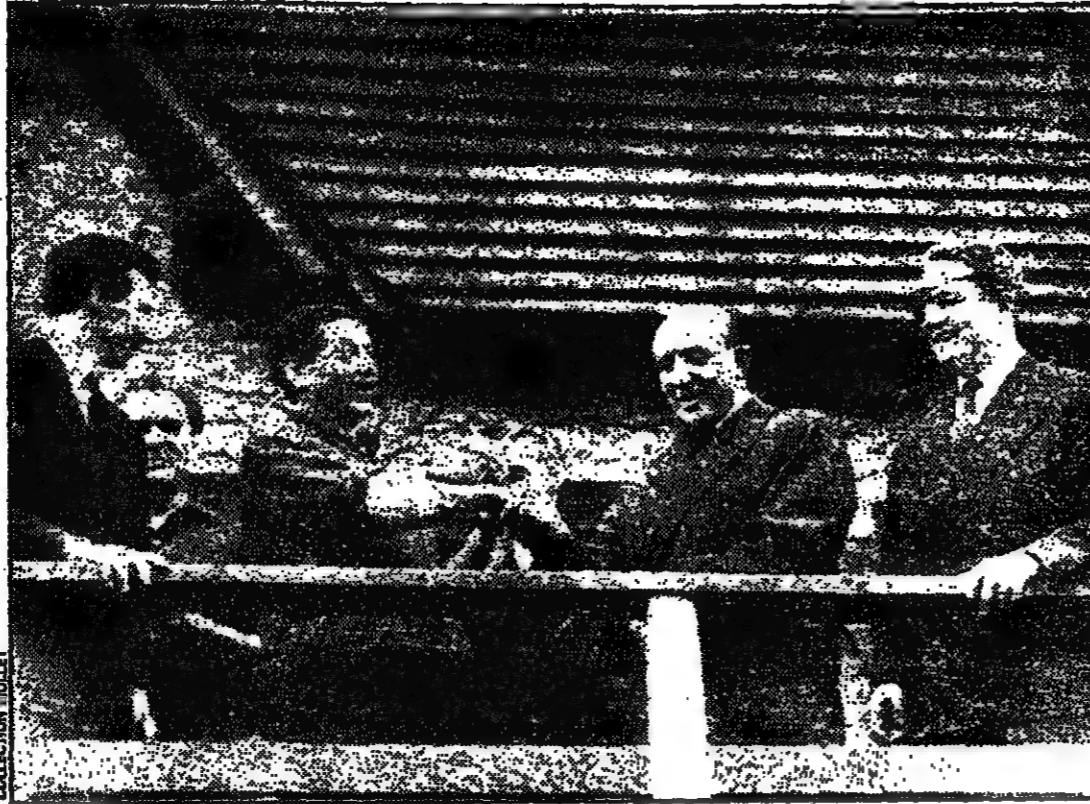
Pour le nouveau régime pauliste aussi, il sera le souffre. Dans le cadre d'une opération antiterroriste, la police se présente chez lui au matin du 30 janvier 1960. Le Pen se barricade dans son appartement, rue Fenier. Le commissaire lui ordonne d'ouvrir. Il se rebelle : « Si vous forcez la porte, je vous tire dessus ! » Coupé de menaces de mort, notre député est gardé à vue quarante-huit heures. La justice passe l'éponge l'année suivante.

Mais l'écharpe tricolore ne peut éternellement servir de sauf-conduit. Quand, le 24 février 1960, il se querelle boulevard Saint-Germain avec un médecin, Jean-Claude Mouchotte, l'injure, puis la giffe pour finir par lui casser une dent, lui frappe aux arcades sourcilières et l'assommer, le tribunal ne peut que le condamner.

La fin de la guerre d'Algérie ne le calme nullement. En décembre 1963, dans un bar de la rue Delembre, il se dispute avec un professeur de gymnastique, ancien champion universitaire de boxe. D'un revers de main, Jean-Marie Le Pen lui déchire la paupière de l'œil gauche et le laisse sur le trottoir, au point de s'alarmer et d'appeler une ambulance. Côté : 30 000 francs devant le tribunal de Paris. « Jean-Marie, 30 000 francs, 30 000 francs ! », lui crie un peu plus tard une femme, alors qu'il s'apprête à aller corriger un conducteur qui lui a fait une queue de poisson. Pénard, il revient sur ses pas.

La traversée du désert durera près de vingt ans. Battu aux élections législatives de 1962, il n'est plus rien. Il repousse dédaigneusement les diverses propositions de ralliement du nouveau régime, et il compte quelques amis fidèles, notamment Jacques Dominati. Et pourtant il faut bien vivre, il entretient une carrière d'éditeur de disques (chants de la marine, aussi chants d'Israël ou de la révolution russe), à peine troublée par la campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancour, en 1965, puis il reprend la publication de *Minute* et du *Crapouillot*.

C'est le temps des grandes odyssées maritimes en compagnie de sa femme et parfois de ses trois enfants à bord de son bateau, le *Général Cambonne* ainsi qu'un homme nommé Olivier de Kersauson. Le temps des soirées mélancoliques au coin du feu avec ses carrés de ficelles. On écoute les chants de la légion, on se repasse le film de l'Indo. Quelques fois, après 68, voulant « sentir » la nou-



J.-M. Le Pen, premier témoin dans le duel entre le marquis de Caen et Serge Lifar.

velle génération, Jean-Marie Le Pen rédige un mémoire... sur l'anarchisme en France depuis la Libération.

Si la France paraît l'oublier, la violence, elle, continue à le poursuivre. La nuit de la Toussaint 1976, un incendie du quinzième arrondissement, à Paris, est littéralement déclenché par une explosion criminelle qui, miraculeusement, ne cause aucune victime. Toute la famille Le Pen est recueillie par Jean-Marie Le Pen, aujourd'hui son directeur de cabinet. Assailli par des menaces téléphoniques nocturnes, Le Pen se réfugie dans la quinine qu'une nuit, il s'en va une ombre qui s'est introduite chez les Le Pen. « Jean-Marie, un calme, c'est moi ! », dit le fils de la famille, providentiellement intervenu.

Entre-temps, il a créé, en 1972, sans qu'on y prête vraiment attention, le Front national. Quatre ans plus tard, il bruta d'un de ses admirateurs, Hubert Lambert, légataire des Caen, Lambert, une fortune hôteliste et un somptueux propriétaire de la rue de Lambert et la manière dont Le Pen est devenu son héritier ont soulevé de la part de son ex-camarade Demarquès de très graves accusations. Du coup, une procès - qui est en cours encore jugé au fond aujourd'hui - est intervenu par le président du Front national.

### Pourquoi pas moi ?

Cet article lui permet en tout cas de se réinventer pleinement à la politique. Il s'empare de l'idée de l'immigration, dont il pressent qu'il en devient « porteur ». Il est vu. Avec un style inimitable, mi-Cloche, mi-Torquemada, il crie la nation en danger : « La patrie n'est pas un hôtel de passe pour six millions d'immigrés... » Il fustige les « femmes arabes » qui « tapent sur leur abdomen rebondi en disant : « C'est grâce à vous que nous pourrions vaincre les Français... »

Les élections européennes de 1984 le ramènent, triomphant, sur le devant de la scène. Une par une, toutes les planètes à la dérive de la galaxie d'extrême droite s'ordonnent autour du soleil. Quelques transfuges du Club de l'Horloge, quelques catholiques d'intégristes, quelques soldats perdus. La bénédiction insérée du suffrage universel dans le lieu d'un événement politique.

En France ? Pénétrons dans le chapeau et découvrons le précher, après le *Chœur des esclaves de Nabucco*, de Verdi. De qui parle-t-il davantage encore que des immigrés ? De lui-même. En sa marginalité politique, de son odeur souffre, il apprend à jouer en orfèvre, pour rassembler autour de lui le peuple déboussolé des exclus de l'emploi et de la modernité, les paumés du béton. Plus la « bande des quatre » affecte de le traiter en paria, plus

son propre martyre, porté par un sentiment de persécution (lire l'encadré ci-dessous). Et si c'était cela, le lèpétisme ? Des millions d'exclus qui se reconnaissent dans un éternel exclu ?

son propre martyre, porté par un sentiment de persécution (lire l'encadré ci-dessous). Et si c'était cela, le lèpétisme ? Des millions d'exclus qui se reconnaissent dans un éternel exclu ?

Pourtant, en même temps qu'il feint de tirer gloire de son isolement, comme il en est humilié ! Il demande discrètement à travers Jacques Chirac, le refus qui lui est opposé. Pour ne s'être pas engagé dans une conversation courtoise avec lui, dans un autobus au bout de piste à l'aéroport d'Orly, un jour que les passagers du vol Paris-Nice avaient été évacués après une alerte à la bombe, pour l'avoir ensuite vu dans le barreau du boulevard Saint-Germain, Raymond Barre s'est attiré une gratitude immense il pourrait bien tirer bénéfice entre les deux tours de la prochaine présidentielle.

Le président du Front national n'en finit pas de piaffer devant les portes de la respectabilité politique, comme drapé dans la nostalgie de ses anciennes habitudes dans les salons du Tout-Paris. La sortie fracassante d'Olivier d'Ormesson, son mentor dans l'establishment, lui porte un coup très dur. C'est d'Ormesson qui avait organisé une mémorable cérémonie de la nuit de Boulogne - répétée par le petit peuple du Front national le jour fatidique, - où Jean-Marie, en smoking, entouré de ses trois filles en robe de soir, repute ses personnalités parisiennes et ses diplomates en poste à Paris.

Mais malgré ses certitudes, malgré ses députés, ses bataillons militants, ses dans les séjours, Jean-Marie Le Pen, paradoxalement, reste confiné dans sa

famille idéologique d'origine. Ses déclarations solennelles à grands coups de charters à la presse, imparfaits du subjonctif sortis des empesés des manuels grammairiens dissimulent mal la violence de ses lansquenets. Ces derniers jours, dans l'avion que les manifestants antillais interdisent d'atterrissage, il prétendait à l'Elysée un violencement vers un avion en colère et le menace d'une « bonne claque ».

La giffe et le verbe. C'est peut-être parce que le Pen balance sans cesse entre la quête de respectabilité et le coup de poing qu'il cherche à fédérer les deux grandes « sensibilités » qui se partagent le Front national. La tendance militante, « antiploutocrate », l'établissement, d'un Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du mouvement, et la confortable droite de la droite, nationaliste à tous crins, catholique et stabilisante, qu'incarment un Jean-Marie Le Chevallier, directeur de cabinet de Le Pen, ou un Pascal Arrighi, député des Bouches-du-Rhône.

Du coup, sa conviction d'avoir été désigné par le doigt de Dieu pour une mission sacrée en est fortifiée. Cet admirateur de Jeanne d'Arc revient aux Philippines, ébloui par le parcours d'une Cory Aquino. Et maintenant, dans sa l'interrogation déceivable de sa carrière ; pourquoi pas moi ?

LAURENT GRELSAMER  
DANIEL SCHNEIDERMAN.

## Le jeu de pistes

**A**TENTION, question piège ! Les reporters de J.-M. Le Pen avec la question juive à l'ère d'une complexité, d'une démonologie ambiguë. Au-delà des procès d'intention ou des protestations d'innocence, ce qui se joue est un jeu de pistes qui se joue autour de plusieurs axes : celui de la politique, celui de la justice, celui de la religion, celui de la culture, celui de la famille, providentiellement intervenu.

Entre-temps, il a créé, en 1972, sans qu'on y prête vraiment attention, le Front national. Quatre ans plus tard, il bruta d'un de ses admirateurs, Hubert Lambert, légataire des Caen, Lambert, une fortune hôteliste et un somptueux propriétaire de la rue de Lambert et la manière dont Le Pen est devenu son héritier ont soulevé de la part de son ex-camarade Demarquès de très graves accusations. Du coup, une procès - qui est en cours encore jugé au fond aujourd'hui - est intervenu par le président du Front national.

Entre-temps, il a créé, en 1972, sans qu'on y prête vraiment attention, le Front national. Quatre ans plus tard, il bruta d'un de ses admirateurs, Hubert Lambert, légataire des Caen, Lambert, une fortune hôteliste et un somptueux propriétaire de la rue de Lambert et la manière dont Le Pen est devenu son héritier ont soulevé de la part de son ex-camarade Demarquès de très graves accusations. Du coup, une procès - qui est en cours encore jugé au fond aujourd'hui - est intervenu par le président du Front national.

Toute une nuit durant, on refait la guerre et le procès du marchand, on remâche ses obsessions

est-il plus éloquent ? Il est passé maître dans le maniement d'un langage codé à usage des journalistes, les journalistes ne sauraient lui faire aucune prise. « Si Fabius entend judiciaire quand je dis sidique, qu'il s'achète un sonotone ! » s'exclame-t-il. Lui rappelle-t-on cette anecdote, il le dit de Pierre Mendès France : « M. Mendès France, vous n'ignorez pas que vous avez été sur votre personnage un certain nombre de réputation patriotique à presque physique. Il s'agit de la président Mendès France, que je salue, n'a jamais rêvé de passer pour un Adonis. »

« La diabolisation » En mettant en scène, lors d'une réunion publique, Ivan Leval, Jean-Pierre Elkabbach, Jean-François Kahn, Le Pen joue une fois de plus de l'illusion voilée... et lumineuse qui lui valut, sans fois, d'être condamné. « Tous quatre m'avaient durament attaqué les jours précédents, proteste-t-il. Ils ont dit qu'ils étaient juifs ? Devais-je le savoir ? Et si oui, devais-je leur faire bénéficier d'un privilège ? Est-ce qu'ils ont une immunité parce qu'ils sont juifs ? Pas de chance, Ivan Leval n'avait jamais critiqué le Front national avant le meeting. Et d'autres journalistes - non juifs, - qui l'avaient fait, furent épargnés. »

Car pour brouiller encore les pistes, Jean-Marie Le Pen greffe sur ses discours sur les juifs un trait de psychologie : le maniement de la persécution. Après l'affaire du « détail », il estime être victime d'un « procès en sorcellerie ». Il souffre du « racisme anti-français ». « En pratique il mon égard la diabolisation »

Car entouré, ces journalistes ne cessent assurément pas de convaincre Jean-Marie Le Pen d'antisémitisme. Ses discours

est-il plus éloquent ? Il est passé maître dans le maniement d'un langage codé à usage des journalistes, les journalistes ne sauraient lui faire aucune prise. « Si Fabius entend judiciaire quand je dis sidique, qu'il s'achète un sonotone ! » s'exclame-t-il. Lui rappelle-t-on cette anecdote, il le dit de Pierre Mendès France : « M. Mendès France, vous n'ignorez pas que vous avez été sur votre personnage un certain nombre de réputation patriotique à presque physique. Il s'agit de la président Mendès France, que je salue, n'a jamais rêvé de passer pour un Adonis. »

« La diabolisation » En mettant en scène, lors d'une réunion publique, Ivan Leval, Jean-Pierre Elkabbach, Jean-François Kahn, Le Pen joue une fois de plus de l'illusion voilée... et lumineuse qui lui valut, sans fois, d'être condamné. « Tous quatre m'avaient durament attaqué les jours précédents, proteste-t-il. Ils ont dit qu'ils étaient juifs ? Devais-je le savoir ? Et si oui, devais-je leur faire bénéficier d'un privilège ? Est-ce qu'ils ont une immunité parce qu'ils sont juifs ? Pas de chance, Ivan Leval n'avait jamais critiqué le Front national avant le meeting. Et d'autres journalistes - non juifs, - qui l'avaient fait, furent épargnés. »

Car pour brouiller encore les pistes, Jean-Marie Le Pen greffe sur ses discours sur les juifs un trait de psychologie : le maniement de la persécution. Après l'affaire du « détail », il estime être victime d'un « procès en sorcellerie ». Il souffre du « racisme anti-français ». « En pratique il mon égard la diabolisation »

L. G. et D. S.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75442 PARIS CEDEX 09  
TÉL : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie de « Monde » 7, rue des Italiens PARIS IX

Reproduction interdite de tous les articles sans accord avec l'éditeur.

Commande paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN : 0183-3801

Edité par la SARL Le Monde

Directeur : André Fontaine, Directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Larroze (1982-1985)

Durée de la semaine : 10 Mars 1944.

Emploi social : 11 000 F

Principaux centres de distribution : Société civile « Les Editions du Monde », Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur. Administrateur général : Bernard Wozis. Rédacteur en chef : Daniel Verdet. Correspondant en chef : Claude Sales.

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75442 PARIS CEDEX 09  
Tél : (1) 42-47-98-72

FRANCE  
354 F 672 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 536 F

ÉTRANGER (par messagerie)  
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE  
504 F 1 194 F 1 494 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi et toute correspondance.

Veuillez nous adresser vos lettres et commandes à l'adresse ci-dessus.

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

**Le Monde**  
PUBLICITE

5, rue de Montparnasse, 75007 Paris  
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-83  
Télex MONDPUB 286 136 F

**ABONNEMENTS PAR MINITEL**  
36-15 - Tapez LEMONDE  
code d'accès ABO  
365 jours par an. 11 heures sur 24

# Société

## L'enquête sur les assassinats de vieilles dames à Paris L'acharnement, la routine et le hasard

Depuis le 4 octobre 1984, trente-quatre dames âgées ont été assassinées à Paris, dans leur logement, alors qu'elles revenaient du marché, du bureau de postes ou du promenade. Arrêté le 1<sup>er</sup> décembre dernier, Thierry Paulin, inculpé d'assassinats, a été aggravé par M. Philippe Jeannin, juge d'instruction à Paris, a reconnu, dans les policiers de la brigade criminelle, vingt et un d'entre eux. De nouveaux éléments, découverts récemment pourraient impliquer dans l'assassinat supplémentaire. Compte tenu de quatre meurtres dont les auteurs ont été arrêtés en 1984, huit crimes ne sont toujours pas élucidés.

Le premier crime, le 4 octobre 1984, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, n'a guère suscité de commentaires. Dans l'ancienne commune de St-Ouen, à la rue du Bordure de Seine, habite la police judiciaire parisienne, un assassinat, fut-il celui d'une vieille dame, n'est finalement qu'un événement ordinaire. Personne n'a gardé le souvenir de la réaction que provoquerait, le lendemain, le second crime, l'agression commise dans le même quartier. Mais le 9 octobre, après la découverte de la tête ligotée à la troisième victime, la tête ligotée d'un sac plastique, toute la brigade criminelle présentait, cette fois, l'affaire était sérieuse.

Le quatrième meurtre survint le 5 novembre, après un répit d'un mois. La victime, comme à l'accoutumée, habitait le dix-huitième arrondissement. Suivirent cinq assassinats, entre le 7 et le 12 novembre, tous dans le dix-huitième. Les attentats de la butte Montmartre devinrent le champ de bataille de la campagne sur l'assassinat mené par l'opposition contre le « laxisme » du gouvernement socialiste, laquelle que le Front national organisait une manifestation pour réclamer le rétablissement de la peine de mort et l'expulsion des étrangers.

Crimes d'un isolé ou d'une équipe ? Crimes de drogues, de maniaques ou de témoins ? Quel point de vue était le plus exact ? Autant de questions pour les policiers de la brigade criminelle, de l'identité judiciaire, de la brigade de répression du banditisme (BRB) et de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) qui, pressés par le ministre tendu et un préfet impatient, ont mis à fouiller leurs fichiers, à mettre un poigne fin à l'immuable au même à vérifier si les mêmes personnes venaient pas même fabricant, ou n'étaient pas même par le même serrurier.

Les voisins et les commerçants du quartier, retrouvés grâce à l'inventaire des cabas à victimes, furent aussi interrogés. On harcela « indices » dans les bars, avant de s'enquêter, enfin, chez les recelers. En pure perte : l'assassin n'en prenait l'argent liquide, dédaignant tout objet dont la trace aurait pu servir en danger.

### Empreintes digitales et fragments d'empreintes

Un travail acharné pour une piste, au début du mois, lorsque les retraités de la brigade criminelle ont été dépêchés en mission de police judiciaire. En l'absence de résultats, le dispositif a été déployé ensuite autour des marchés, au retour desquels plusieurs crimes avaient été commis.

Cette mobilisation, qui se fait une rage comparable à celle du chasseur qui voit sa proie lui échapper, devait aboutir à l'arrestation de sept personnes, auteurs de l'assassinat de quatre vieillards. Mais l'empreintes ne correspondaient pas à celles des meurtriers précédents. Le 15 octobre 1987, le même dispositif permit l'arrestation de deux hommes, qui reconnaissent avoir commis, en trois mois, dans le dixième arrondissement, pas moins de quarante et une agressions de personnes âgées. Là non plus les empreintes ne correspondaient pas. Il fut décidé lors de meurtres précédents. Le 15 octobre 1987, le même dispositif permit l'arrestation de deux hommes, qui reconnaissent avoir commis, en trois mois, dans le dixième arrondissement, pas moins de quarante et une agressions de personnes âgées. Là non plus les empreintes ne correspondaient pas.

Et puis, dès les premiers jours de 1986, ce que les policiers redoutaient arriva : les assassinats repris. En deux séries sérielles, la première débuta janvier et mars, la seconde en juin. En tout quarante victimes, âgées de soixante-quatre ans à quatre-vingt-huit ans, dispersées dans huit arrondissements différents. Chez l'une d'elles, l'identité judiciaire trouva les mêmes empreintes que celles retrouvées dans le dix-huitième arrondissement.

Comment expliquer cette dispersion géographique ? Où trouver un délit de piste ? Les réunions, parfois houleuses, succédèrent aux réunions, chez le ministre de l'Intérieur, la direction et les chefs de la brigade judiciaire. Les milieux des « bavards » ne fournissent guère de renseignements, alors que les descriptions de quelques témoins, souvent étonnantes et contradictoires.

Tous les « vieux » de la voie publique ont été convoqués deux commissariats parisiens et de la BRB furent alors mis sur le pied de guerre autour des bureaux de postes, au début du mois, lorsque les retraités de la brigade criminelle ont été dépêchés en mission de police judiciaire. En l'absence de résultats, le dispositif a été déployé ensuite autour des marchés, au retour desquels plusieurs crimes avaient été commis.

Cette mobilisation, qui se fait une rage comparable à celle du chasseur qui voit sa proie lui échapper, devait aboutir à l'arrestation de sept personnes, auteurs de l'assassinat de quatre vieillards. Mais l'empreintes ne correspondaient pas à celles des meurtriers précédents. Le 15 octobre 1987, le même dispositif permit l'arrestation de deux hommes, qui reconnaissent avoir commis, en trois mois, dans le dixième arrondissement, pas moins de quarante et une agressions de personnes âgées. Là non plus les empreintes ne correspondaient pas. Il fut décidé lors de meurtres précédents. Le 15 octobre 1987, le même dispositif permit l'arrestation de deux hommes, qui reconnaissent avoir commis, en trois mois, dans le dixième arrondissement, pas moins de quarante et une agressions de personnes âgées.

La compilation de milliers de dossiers de plâches photographiques parait le travail le plus fastidieux. On donnait à M. Laurent Fabius qu'entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 27 novembre 1987, sans qu'aucun indice soit parvenu à relater, les assassinats supplémentaires, dans le dixième, onzième, douzième et dix-septième arrondissements parisiens. Les enquêteurs ont cependant réussi à fouiller à nouveau, un à un, chaque dossier de plâches afin d'y débusquer une piste qui avait été négligée.

### Un signalement précis

Enfin, la chance - le hasard ? - s'en mêla. Fin novembre, une victime qui avait échappé à une attaque par un homme dans une rue de Paris. Le premier signalement complet et précis : vingt-cinq ans environ, type bâtis, visage ovale, yeux sombres, nez droit, nez saillant, pommettes saillantes, cheveux bruns, d'un brun noir, une tache à l'oreille gauche. Un portrait-robot, mais efficace.

Arrêté le 1<sup>er</sup> décembre par le commissaire Jacob, « patron » du dixième arrondissement, Martin à Paris (10<sup>e</sup>), Thierry Paulin a rapidement avoué vingt et un assassinats, dont huit avec son complice Jean-Thierry Maille.

Thierry Paulin avait quelques années en 1982, lorsqu'il habitait Toulouse. En 1983 et 1986, il avait également été interpellé par son voisin, violence et infraction à la législation sur les stupéfiants, et avait été incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis du 16 avril au 1<sup>er</sup> septembre 1987. Mais il n'avait jamais pu être condamné.

GEORGES MARION.

## La délinquance et la criminalité ont baissé de 4 % au premier semestre

Le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), qui rassemble des élus de toutes tendances, s'est réuni, mardi 15 décembre, en assemblée plénière à l'hôtel Matignon. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé une augmentation de 7,82 % du budget du CNPD en 1988 et une baisse de 4 % de la délinquance et de la criminalité durant le premier semestre 1987.

Inséparable en 1983, à l'initiative de M. Gilbert Boucaut, député (PS) de Seine-Saint-Denis, le CNPD survit à l'alternance. M. Marc Bécam, député (RPR) du Finistère et maire de Quimper, a succédé à M. Bonnefille comme vice-président, tandis que M. Pierre Mamey à M. Jacques Chirac en passant par M. Laurent Fabius, les premiers ministres, présidents en titre du CNPD, se rejoignent pour louer son action. Représentant un gouvernement dont l'usage, en la matière, est plutôt de fermer les yeux, M. Chirac s'est donc livré à un éloge de la prévention que ne réaliseraient pas ses prédécesseurs socialistes.

« Le recul de la délinquance exige également que l'on s'attaque à ses causes profondes, et notamment à la jeunesse », a déclaré le premier ministre. L'Etat, en ce domaine, doit montrer le vote, mais il ne peut agir seul. Sans le concours de tous ceux qui sont concernés : élus locaux, responsables d'associations, ou simples citoyens. Ces efforts doivent être coordonnés et soutenus : tel est bien, précisément, le rôle du CNPD.

« La délinquance et la criminalité ne frappent pas les Français de manière égale », a-t-il ajouté, en soulignant que le CNPD doit s'intéresser à l'action de l'Etat dans le domaine social : « En matière de coopération d'agences, ce sont les plus pauvres, les personnes les plus fragiles socialement qui sont victimes en priorité. L'insécurité aggrave les inégalités, contre lesquelles nous luttons par ailleurs ».

Selon M. Chirac, « il n'y a pas, en matière de prévention et de lutte contre la délinquance, place pour une quelconque exploitation à des fins partiales ». Au sujet des prisons, le premier ministre a assuré que « la politique du gouvernement vise non seulement à combler les retards considérables accumulés dans ce domaine ».

E. P.

### JUSTICE

#### L'affaire Droit-Grellier Pourquoi pas à Limoges ?

per Maurice Duverger

Le juge Droit-Grellier, le juge Grellier, le juge de cassation se trouvent pris entre deux exigences : d'un côté, soutenir un magistrat qui a toujours fait preuve d'indépendance vis-à-vis des pressions gouvernementales ; de l'autre, protéger la réputation des citoyens qui certaines dévies qui entachent l'honneur du magistrat.

Le jugement du 6 décembre était juste dans la mesure où il impliquait le greffier implicite d'une inculpation non fondée, quel que soit le dossier. Aux termes de l'article 183 du Code pénal, la décision peut être annulée que par le juge ou l'administrateur qui a agi par faveur ou inimitié. Les membres de la CNCL ne remplissent pas ces fonctions, et les décisions doivent être imputées à l'Etat d'un côté.

Sur ce point, l'erreur du juge Grellier est manifeste. Elle tient probablement à une relative méconnaissance du droit public, et à beaucoup de magis-

forme était équilibrée, la défense a le fond scandaleux. Après qu'elle est préservée la réputation des citoyens, on s'agit de la Cour de cassation qu'elle sauvegarde l'indépendance de l'autorité judiciaire, ce qu'elle pouvait faire sans se contredire. Il s'agit de la décision de cassation de la magistrature à la magistrature couchée, qui correspond à une tradition.

Certes, un juge peut se contredire, mais le magistrat ne peut pas se contredire. La CNCL est une institution créée par la loi, elle est indépendante de la CNCL, elle est indépendante de la Cour de cassation, elle est indépendante de la magistrature. Elle a le droit de se contredire, mais elle ne peut pas se contredire.

(1) Cf. « Entre Charybde et Scylla », Le Monde du 10 novembre 1987.

#### Le passé de M. Papon La chambre d'accusation de Bordeaux a examiné la demande d'expertise historique du parquet

BORDEAUX  
de notre correspondant

La chambre d'accusation de Bordeaux a examiné le 15 décembre la requête du ministère public demandant une « expertise historique » dans l'affaire Papon. L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 avait été convoqué à l'audience dans la mesure où il est nommé dans le requête introduit du 29 juillet 1987 qui n'a pas annulé la Cour de cassation en février dernier. Il s'est cependant vu déplacé, et représenter. Huit avocats représentaient les parties civiles : M<sup>rs</sup> Touzet, Boulanger, Klarsfeld pour les victimes et M<sup>rs</sup> Papon, Rappaport, pour le MRAP, Favreau pour la Ligue des droits de l'homme, Simmermann, Queatita et Mourliens pour la LICRA. Tous ont plaidé le rejet de la requête qu'ils ont qualifié « provocatrice ». « Il ne saurait être question, disent-ils, d'une expertise historique avant l'inculpation de Maurice Papon ».

Le magistrat d'accusation a mis sa décision en délibéré jusqu'à la date à laquelle elle rendra son arrêt.

GINETTE DE MATHA.

#### L'affaire de Radio-Nostalgie M. Pierre Alberti, son épouse et le directeur d'antenne remis en liberté

LYON  
de notre bureau régional

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par M<sup>rs</sup> Pougnand, a rendu, le 15 décembre, un triple arrêt de mise en liberté concernant M. Pierre Alberti, créateur de Radio-Nostalgie et gérant de Cap Conseil, M<sup>rs</sup> Catherine Alberti, son épouse, et M. Frédéric Coste, directeur d'antenne. Inculpés d'abus de biens sociaux et de fraude ou de complicité, ces trois personnes avaient été incarcérées le 20 novembre dernier (le Monde du 11 novembre).

L'arrêt de mise en liberté de M. Pierre Alberti a été assorti d'un versement d'une caution de 200 000 francs en mesure de contrôle judiciaire. Les arrêts de M<sup>rs</sup> Catherine Alberti et M. Frédéric Coste ont des mises en liberté simples.

#### Un médecin et trente-sept « conscrits » condamnés pour trafic de faux certificats médicaux

Le docteur Gérard Garçon, médecin généraliste parisien, a été condamné, lundi 15 décembre par la chambre d'appel de la cour d'appel de Paris à dix ans de prison dont dix-huit mois de sursis, et 3 000 francs d'amende pour avoir, en 1984 et 1985, aidé des jeunes à frauder le service national et constituer des dossiers médicaux fictifs (le Monde du 2 décembre).

Pour établir les faux certificats, le praticien se faisait remettre des sommes allant de 8 000 F à 12 000 F par un intermédiaire qui lui faisait passer et semble avoir joué un rôle dans la fabrication des dossiers médicaux. Cet intermédiaire, M. Daniel Cohen, est l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par les juges, qui l'ont condamné à défaut à trente mois de prison, 30 000 F d'amende et dix ans de privation de droits civiques.

Enfin, le tribunal, présidé par M<sup>rs</sup> Françoise Caron, a condamné trente-sept jeunes qui avaient eu recours aux services de Garçon à des peines variant de quatre mois de prison avec sursis au six mois de prison avec sursis assorties d'amendes de 10 000 F à 20 000 F et, pour certains, de la privation de droits civiques pendant une durée de cinq ans.

MAURICE PEYROT.

## Quinze ans de réclusion criminelle pour les meurtriers d'un jeune Marocain

La cour d'assises des Alpes-Maritimes a condamné, mardi 15 décembre, à quinze ans de réclusion criminelle deux auteurs d'un crime incompréhensible de dix ans, Podolsky, vingt-neuf ans, employé du bureau d'aide sociale à Menton, et Francis Piovano, vingt-neuf ans, sans emploi, pour le meurtre, en 1985, d'un jeune Marocain.

Podolsky, ou, après avoir été condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour un crime incompréhensible de dix ans, Podolsky, vingt-neuf ans, employé du bureau d'aide sociale à Menton, et Francis Piovano, vingt-neuf ans, sans emploi, pour le meurtre, en 1985, d'un jeune Marocain.

de leur arrestation, ces derniers avaient affirmé : « Nous, on n'aime pas les Arabes ». Mais, durant tout leur procès, ils n'ont cessé de témoigner de leur amour pour les Arabes.

L'unanimité s'est faite, en revanche, à travers les témoignages et les expertises, sur la dérive alcoolique de deux accusés. Au moment de leur arrestation, Podolsky présentait un taux d'alcoolémie de 1,52 gramme et Piovano de 1,84 gramme. Les avocats de la défense, parmi lesquels M<sup>rs</sup> Jacques Peyrat, député du Front national des Alpes-Maritimes, se sont efforcés de présenter les accusés comme des victimes.

Le Monde  
PUBLICITE TOURISME GASTRONOMIE  
Renseignements  
45-55-91-82, poste 4344

# Société

# Communication

## MÉDECINE

### L'avis du Comité d'éthique sur un produit abortif

## RU 486, l'autre pilule

Le Comité consultatif national d'éthique a publié le 16 décembre son avis sur la mifepristone (RU 486), une pilule capable d'interrompre le processus précoce. Tout en reconnaissant l'utilité de ce produit, il estime que son usage ne doit être autorisé que dans le cadre des lois en vigueur et sous surveillance médicale.

L'avis du Comité d'éthique, présidé par le professeur Jean Bernard, a été d'autant plus attendu que la commission d'autorisation de mise sur le marché (AMM) du ministère de la Santé doit annoncer le 15 janvier prochain son éventuelle commercialisation de la pilule révolutionnaire. Une pilule qui permet, en une seule prise dans environ 100 % des cas, mais à condition d'être associée à des prostaglandines - d'interrompre le processus avant le quarante-neuvième jour de grossesse.

Selon le Comité d'éthique, la France n'est pas le seul pays où la mifepristone est utilisée. Les Américains, qui l'appellent RU 486, l'utilisent depuis plusieurs années. Elle n'est pas une pilule abortive, mais un médicament qui prendra la décision d'autorisation de mise sur le marché. Le Comité d'éthique a voulu éclaircir les choses : par question de remette en cause la décision d'autorisation de mise sur le marché, ou de l'interrompre avant son utilisation.

Cette pilule ne se vend pas seulement par une grande majorité du corps médical, mais par l'inventeur de la pilule abortive, le professeur Etienne-Ercole Baulieu (hôpital de Bioctra) et les dirigeants de Roussel-Uclaf, la firme pharmaceutique qui commercialisera la RU 486. On craint, en effet, une « dérivation commerciale », c'est-à-dire la prise systématique de cette substance au vingt-huitième jour du cycle, en guise de pilule contraceptive. Or rien ne prouve, dans ce qui se fait, que l'usage de la RU 486 provoque des saignements dans certains cas et qu'il nécessite, de ce fait, une surveillance médicale. En outre, rien actuellement ne permet de prédire avec certitude les éventuels effets secondaires de cette pilule. Si l'utilisation de la RU 486 comme moyen d'interrompre une grossesse précoce devait se généraliser, on pourrait à terme faire disparaître la pilule abortive.

termes, l'interrompre avant son utilisation. Les Américains, qui l'appellent RU 486, l'utilisent depuis plusieurs années. Elle n'est pas une pilule abortive, mais un médicament qui prendra la décision d'autorisation de mise sur le marché. Le Comité d'éthique a voulu éclaircir les choses : par question de remette en cause la décision d'autorisation de mise sur le marché, ou de l'interrompre avant son utilisation.

Les dernières publications de l'équipe du professeur Baulieu sur le problème : il y a quelques mois (Le Monde du 21 janvier), elle faisait état d'une efficacité de 90 % lors de sa communication à l'Académie des sciences, le 11 novembre dernier, elle avait annoncé que la pilule avait atteint d'efficacité maximum de 100 % (1).

### Efficacité quasi absolue

Son avis portait sur 111 femmes demandant une IVG. L'interrompue (retard de règles) de 11 à 14 jours au plus. L'administration de la RU 486 à la dose unique de 600 mg, en association avec une prostaglandine de la série PG-E1, a permis, au professeur Baulieu, l'interrompue de la grossesse « dans tous les cas où il soit nécessaire de recourir à une intervention chirurgicale ». Il était évidemment évident d'admettre l'efficacité de l'RU 486. On a, en effet, observé que l'efficacité de la pilule abortive est de 100 % (2).

Il est en effet possible que le processus de développement de la grossesse soit interrompu par la RU 486. La méthode par aspiration utérine, plus traumatique pour les femmes. Mais, une surveillance médicale stricte rendue nécessaire par le risque de saignement, la prescription de la pilule abortive devra respecter les termes de la loi Veil (entretien préalable avec une psychologue ou un conseiller familial, délai de réflexion). La prescription de la RU 486 devant en tout état de cause être limitée, pour l'instant, à 11 jours au retard de règles. La limite des 11 semaines de grossesse prévue par la loi Veil devrait être respectée.

Le RU 486 intéresse beaucoup certains pays en voie de développement tels que la Chine, qui voit en ce produit un moyen de contrôler la natalité. Des essais cliniques ont été effectués actuellement en cours dans de grandes villes chinoises.

FRANCK BOURGAIN

(1) Une communication publiée le 17 janvier 1987 dans les Laboratoires Roussel-Uclaf.

(2) Une communication publiée le 17 janvier 1987 dans les Laboratoires Roussel-Uclaf.

## Respecter la loi

Le Comité consultatif national d'éthique a publié le 16 décembre son avis sur la mifepristone (RU 486).

Le Comité consultatif national d'éthique a publié le 16 décembre son avis sur la mifepristone (RU 486). Cette molécule, en outre, rien actuellement ne permet de prédire avec certitude les éventuels effets secondaires de cette pilule. Si l'utilisation de la RU 486 comme moyen d'interrompre une grossesse précoce devait se généraliser, on pourrait à terme faire disparaître la pilule abortive.

Le Comité consultatif national d'éthique a publié le 16 décembre son avis sur la mifepristone (RU 486). Cette molécule, en outre, rien actuellement ne permet de prédire avec certitude les éventuels effets secondaires de cette pilule. Si l'utilisation de la RU 486 comme moyen d'interrompre une grossesse précoce devait se généraliser, on pourrait à terme faire disparaître la pilule abortive.

dispositions contenues dans la loi du 17 janvier 1987, relative à la loi du 31 décembre 1981 sur l'interdiction volontaire de grossesse. Il est interdit de faire apparaître d'un produit nouveau ne peut faire disparaître.

Par conséquent, il importe que l'usage d'un tel produit ne soit autorisé que dans le cadre de la loi. Il est interdit de faire apparaître d'un produit nouveau ne peut faire disparaître.

Les problèmes ainsi posés par la RU 486 ont été maintenus par le Comité d'éthique. Il est interdit de faire apparaître d'un produit nouveau ne peut faire disparaître.

## M. Léotard veut relancer la concertation avec les professionnels

Refusant les modifications autoritaires et arbitraires des rapports cinéma-télévision, M. Léotard a exhorté, mardi 15 décembre, les professionnels à la concertation. Une « chaîne par chaîne », a-t-il suggéré plus de précisions, mais en se déclarant prêt à fournir « une salle, un secrétaire et un nombre de collaborateurs qu'il le faut ».

Pour cette « table ronde » cinéma-télévision, le ministre de la culture et de la communication veut, en outre, « évaluer l'impact de la loi sur le marché du travail ». Pour la Rue de Valois en effet, le ministre de la culture et de la communication veut, en outre, « évaluer l'impact de la loi sur le marché du travail ».

M. Léotard a donc annoncé l'adoption de mesures réglementaires favorisant les professionnels « ambitieux et porteurs », seuls susceptibles de relancer la fréquentation des salles obscures. Une association pour la promotion du cinéma français, dirigée par M. André Assé, est également dotée de 20 à 30 millions de francs l'an prochain. Michèle Morgan, Isabelle Adjani, Georges Conchon, Michel Serrault et Jean-Louis Trintignant « entre autres » ont déjà accepté le ministre de faire partie du comité d'arbitrage.

## La crise du cinéma

M. Léotard a exhorté, mardi 15 décembre, les professionnels à la concertation. Une « chaîne par chaîne », a-t-il suggéré plus de précisions, mais en se déclarant prêt à fournir « une salle, un secrétaire et un nombre de collaborateurs qu'il le faut ».

Pour cette « table ronde » cinéma-télévision, le ministre de la culture et de la communication veut, en outre, « évaluer l'impact de la loi sur le marché du travail ». Pour la Rue de Valois en effet, le ministre de la culture et de la communication veut, en outre, « évaluer l'impact de la loi sur le marché du travail ».

M. Léotard a donc annoncé l'adoption de mesures réglementaires favorisant les professionnels « ambitieux et porteurs », seuls susceptibles de relancer la fréquentation des salles obscures. Une association pour la promotion du cinéma français, dirigée par M. André Assé, est également dotée de 20 à 30 millions de francs l'an prochain. Michèle Morgan, Isabelle Adjani, Georges Conchon, Michel Serrault et Jean-Louis Trintignant « entre autres » ont déjà accepté le ministre de faire partie du comité d'arbitrage.

## Selon M. Pierre Suard la CGE n'envisage pas la création d'un groupe de presse

« Nous ne sommes pas intéressés par les quotidiens d'information générale », Interrogé sur une éventuelle création de presse, M. Suard a répondu, rappelant que la CGE n'a jamais eu l'intention de créer un groupe de presse. « Ce qui nous intéresse dans la Générale occidentale holding contrôlée par l'Express, c'est les Presses de la Cité », M. Suard annonce son intention de vendre les journaux et grands magasins à la Générale occidentale pour renforcer le trésor de guerre.

« Nous ne sommes pas intéressés par les quotidiens d'information générale », Interrogé sur une éventuelle création de presse, M. Suard a répondu, rappelant que la CGE n'a jamais eu l'intention de créer un groupe de presse. « Ce qui nous intéresse dans la Générale occidentale holding contrôlée par l'Express, c'est les Presses de la Cité », M. Suard annonce son intention de vendre les journaux et grands magasins à la Générale occidentale pour renforcer le trésor de guerre.

« Nous ne sommes pas intéressés par les quotidiens d'information générale », Interrogé sur une éventuelle création de presse, M. Suard a répondu, rappelant que la CGE n'a jamais eu l'intention de créer un groupe de presse. « Ce qui nous intéresse dans la Générale occidentale holding contrôlée par l'Express, c'est les Presses de la Cité », M. Suard annonce son intention de vendre les journaux et grands magasins à la Générale occidentale pour renforcer le trésor de guerre.

## Après l'offensive parlementaire contre les messageries

## La moralisation du téléphone rose

Après avoir déposé la loi relative à la moralisation des télécommunications de mardi 15 décembre, le ministre de la culture et de la communication a annoncé qu'il allait déposer une loi relative à la moralisation du téléphone rose. Cette loi vise à limiter le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune.

Après avoir déposé la loi relative à la moralisation des télécommunications de mardi 15 décembre, le ministre de la culture et de la communication a annoncé qu'il allait déposer une loi relative à la moralisation du téléphone rose. Cette loi vise à limiter le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune.

Ce grand dévouement téléphonique, qui a permis de faire passer le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune, est le résultat d'une action menée par le ministre de la culture et de la communication. Cette action vise à limiter le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune.

Ce grand dévouement téléphonique, qui a permis de faire passer le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune, est le résultat d'une action menée par le ministre de la culture et de la communication. Cette action vise à limiter le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune.

Ce grand dévouement téléphonique, qui a permis de faire passer le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune, est le résultat d'une action menée par le ministre de la culture et de la communication. Cette action vise à limiter le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune.

Ce grand dévouement téléphonique, qui a permis de faire passer le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune, est le résultat d'une action menée par le ministre de la culture et de la communication. Cette action vise à limiter le nombre de lignes de téléphone rose à 300 par commune.

## L'affaire du Comité d'éducation pour la santé

## Le docteur Serrou reproche aux enquêteurs d'avoir mal fait leur travail

La publication du dossier du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) (Le Monde du 16 décembre), suscite de nombreuses réactions.

Interrogé, le mercredi 16 décembre, sur Europe 1, le docteur Bernard Serrou, l'ancien délégué général du CFES, a indiqué que l'on peut effectivement lui reprocher « malades, troubles ou lacunes » dans le dossier du CFES. Il n'avait pas de revanche, mais « fautes graves, actions frauduleuses ou falsifications ». Reprochant aux enquêteurs l'inspection générale des affaires (IGAS) de ne pas avoir bien fait leur travail, il a indiqué qu'il était d'accord avec la décision prise par le ministre de la Santé, M. Jean-François Le Gall, de retirer son agrément et de poursuivre l'ensemble des membres du CFES. A sa place, il aurait fait passer le dossier à l'IGAS, il aurait fait passer le dossier à l'IGAS, il aurait fait passer le dossier à l'IGAS.

Le docteur Serrou, ajoutant « qu'il n'est pas dans cette affaire, avoir fait un NFN ». Par ailleurs, un communiqué publié le 16 décembre, à la suite de la publication par le Monde d'une lettre de M. Barzach, le président du docteur Serrou au CFES, le docteur Jean-Martin Cohen-Solal, rappelle qu'au moment de son départ, M. Barzach lui avait fait savoir « qu'elle le laissait de sa collaboration ». Il rappelle en outre que la gestion du CFES était « parfaitement saine » lors de l'entrée en fonction du docteur Serrou en octobre 1979 et qu'il a été licencié en 1983 (et non en 1981) « qu'il a été licencié en 1983 ».

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi, au sujet de son point de vue sur le dossier, que M. Barzach semblait « donner à M. Serrou les moyens de se disculper, avant même d'avoir le rapport définitif de l'IGAS ». Le député socialiste juge « un peu tardive, la prescription » du ministre à porter le dossier devant le parquet.

Pour sa part, M. Jacques Barrot, ancien ministre (CDS) de la Santé, a déclaré, le 16 décembre, que « M. Barzach avait pris les mesures qu'il fallait », le docteur Serrou « étant un homme à qui l'on ne peut reprocher ». M. Barzach a déclaré, le 16 décembre, que « M. Barzach avait pris les mesures qu'il fallait », le docteur Serrou « étant un homme à qui l'on ne peut reprocher ».

## RELIGIONS

## La liberté religieuse est indispensable à la paix

La liberté religieuse est une « pierre angulaire de l'édifice des droits humains », déclare Jean-Paul II dans un message diffusé à l'occasion de la journée mondiale de la Paix, qui sera organisée par l'Église catholique le 1er janvier 1988. Des millions de personnes, soupesées par le pape, souffrent de leurs convictions religieuses. Quarante après la Déclaration universelle de l'homme. Le chef de l'Église catholique se nomme personne et son adresse aux États confessionnels comme « qui se rapproche à l'heure ». Jean-Paul II, il existe un lien indissoluble entre la liberté religieuse et la paix.

## REPÈRES

## Rage

Un mortel confirmé en Haute-Savoie. Le maire de Lyon a confirmé le décès de Jean Devosco, un homme de 60 ans, atteint de rage. Le maire de Moys (Haute-Savoie) est bien mort des suites de la rage (Le Monde du 15 décembre). Le maire, âgé de trente-huit ans, avait été hospitalisé le 12 novembre à l'hôpital des Sablons, à Grenoble, où il est mort le 5 décembre. Jean Devosco n'avait jamais été mordu par un animal, mais il a pu être contaminé par la salive d'un animal porteur du virus, par exemple un chien ou un cochon, qui aurait léché une plaie. L'incubation du virus de la rage est parfois très longue, jusqu'à un an. C'est le premier cas de rage mortelle chez l'homme signalé en France depuis un quart de siècle.

## Drogue

## Arrestation en Floride d'un trafiquant colombien

Les services américains de lutte contre le trafic de stupéfiants ont arrêté, mardi 15 décembre, en Floride, un des principaux trafiquants de drogue colombiens. Agé d'une quarantaine d'années, Benjamin Hernández est accusé d'être l'un des dirigeants du « cartel de Cali », une organisation responsable de 80 % des importations de cocaïne en Europe.

## Tempête

## 22 morts aux Etats-Unis

Vingt-deux personnes ont péri dans une tempête, accompagnée d'abondantes pluies, qui a frappé le sud-ouest des États-Unis depuis le 12-13 décembre. Le sud-ouest et le sud du pays ont été touchés les premiers : il y a eu 22 morts et 15 blessés à El Paso (Texas), ce qui constitue, pour cette ville, un record absolu.

## Grâce à la réduction de la masse salariale et à une hausse des tarifs

## L'AFP prévoit de retrouver son équilibre en 1988

Après la crise qui secoua l'Agence France-Press (AFP) et qui poussa son personnel à mener la plus longue de ses histoires - huit jours - son PDG, M. Jean-Louis Guillaud, a indiqué au conseil d'administration de l'agence, réuni le vendredi 11 décembre, que les comptes financiers seraient équilibrés en 1988. Le chiffre d'affaires prévu l'année prochaine est de 809 millions de francs, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à 1987.

## EN BREF

TF 1 a respecté ses engagements. Répondant à une déclaration de M. Roger Bouzinac, membre de la Commission nationale de la communication, TF 1 a respecté ses engagements. Répondant à une déclaration de M. Roger Bouzinac, membre de la Commission nationale de la communication, TF 1 a respecté ses engagements.

Le budget prévisionnel de l'année 1988 présenté par M. Guillaud a été adopté par dix des seize membres du conseil d'administration. Les deux représentants du personnel ont refusé de signer le budget prévisionnel. Les deux représentants de la presse ont, pour leur part, abstenu. Les quatre représentants de la presse ont refusé de signer le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel de l'année 1988 présenté par M. Guillaud a été adopté par dix des seize membres du conseil d'administration. Les deux représentants du personnel ont refusé de signer le budget prévisionnel. Les deux représentants de la presse ont, pour leur part, abstenu. Les quatre représentants de la presse ont refusé de signer le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel de l'année 1988 présenté par M. Guillaud a été adopté par dix des seize membres du conseil d'administration. Les deux représentants du personnel ont refusé de signer le budget prévisionnel. Les deux représentants de la presse ont, pour leur part, abstenu. Les quatre représentants de la presse ont refusé de signer le budget prévisionnel.

## Un marché dominé par M. Herrewé

Du fait de la baisse des prix, c'est la consternation de la colère. M. Herrewé, président de la Fédération nationale des radio-répondants (FNRR), a déclaré que la baisse des prix a entraîné une perte de 300 millions de francs.

## EN BREF

TF 1 a respecté ses engagements. Répondant à une déclaration de M. Roger Bouzinac, membre de la Commission nationale de la communication, TF 1 a respecté ses engagements. Répondant à une déclaration de M. Roger Bouzinac, membre de la Commission nationale de la communication, TF 1 a respecté ses engagements.

Le budget prévisionnel de l'année 1988 présenté par M. Guillaud a été adopté par dix des seize membres du conseil d'administration. Les deux représentants du personnel ont refusé de signer le budget prévisionnel. Les deux représentants de la presse ont, pour leur part, abstenu. Les quatre représentants de la presse ont refusé de signer le budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel de l'année 1988 présenté par M. Guillaud a été adopté par dix des seize membres du conseil d'administration. Les deux représentants du personnel ont refusé de signer le budget prévisionnel. Les deux représentants de la presse ont, pour leur part, abstenu. Les quatre représentants de la presse ont refusé de signer le budget prévisionnel.

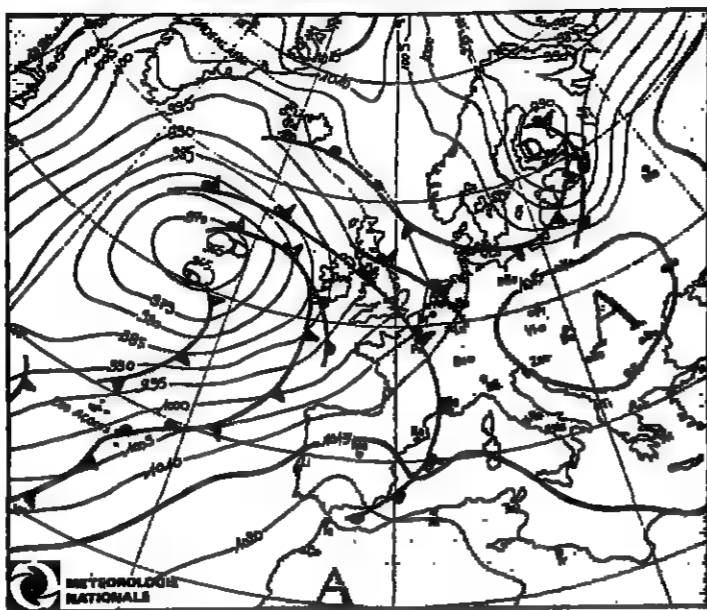
Le budget prévisionnel de l'année 1988 présenté par M. Guillaud a été adopté par dix des seize membres du conseil d'administration. Les deux représentants du personnel ont refusé de signer le budget prévisionnel. Les deux représentants de la presse ont, pour leur part, abstenu. Les quatre représentants de la presse ont refusé de signer le budget prévisionnel.

سكننا من الاجل

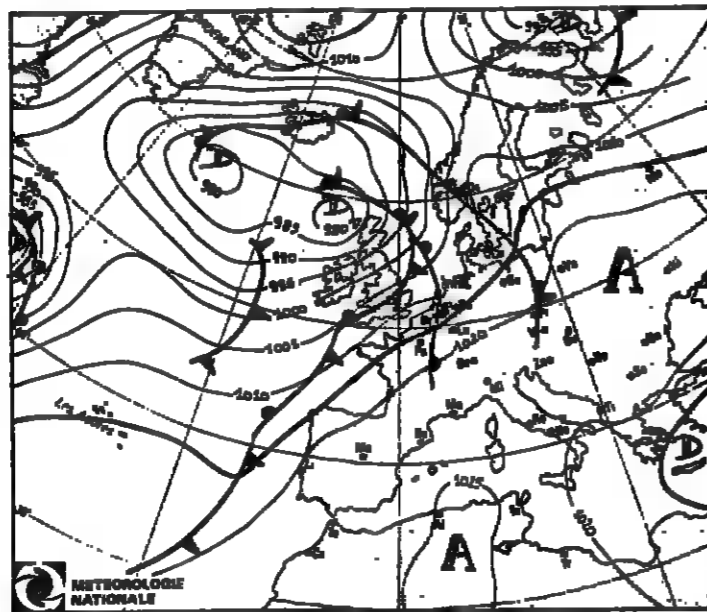
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 décembre à 12 h TU et le jeudi 17 décembre à 24 h TU.

La moitié nord du pays est soumise à un courant perturbé très actif...

Les températures, bien douces, varieront le matin entre 8 et 14 degrés...

Les régions méridionales seront épargnées: le ciel sera clair ou peu nuageux...

Le passage pluvieux important aura lieu le 17 décembre...

Les températures, bien douces, varieront le matin entre 8 et 14 degrés...

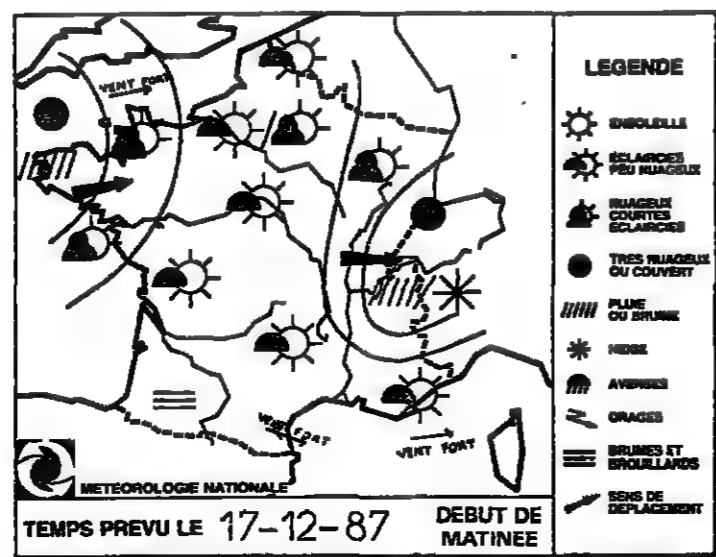
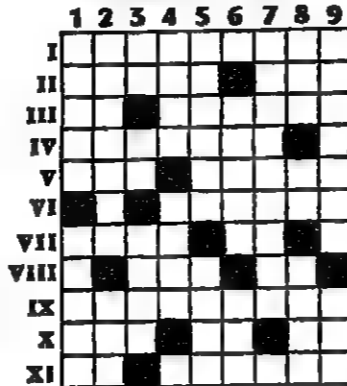


Table with columns for locations (France, Étranger) and rows for temperature maxima, minima, and observed values for Dec 15-18, 1987.

■ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France: heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4637



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui peut faire la merveilles... II. Coulé ou moulé, il est dur...

VERTICALEMENT

1. A Versailles il est grand, mais il peut aussi être mince...

Solution du problème n° 4636

I. Moribonde... II. Abus. Nuit... III. Québécois...

Inscriptions sur les listes électorales

La préfecture de Paris rappelle que les élections municipales...

Les élections municipales sont des élections complémentaires...

■ Tapis afghans... ■ Florence à Paris...

■ Pour aider l'Armée du Salut... ■ Appellez: 45-83-54-40

Le Carnet du Monde

Naissances

— François et Kate BRUNET ont la joie d'annoncer la naissance de Alexandre.

— Valérie et Jean-Marc RICHARD ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Guillaume.

— Les amis de COPI se réunissent pour son inhumation au cimetière de Pères-Lachaise...

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à Royan, le 10 décembre 1987, de René GIRAUD.

— La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame-des-Anges, à Pessac, le samedi 12 décembre 1987...

— Sa grand-mère, M<sup>me</sup> Hélène Lorimy, ses parents, Charles et Bernard Lorimy...

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle...

Erratum

— Dans l'annonce du décès de Claude RAVARD, par erreur, il fallait lire: Son épouse, Ses amis, Ses amis d'Air France.

— M<sup>me</sup> Michel MINIZ, née Catherine Auger, le 13 décembre 1987.

— Jean-Pierre Roncato, son épouse, Christophe et Raphaël, ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Paul Dillier, ses parents, M<sup>me</sup> Jeanne Roncato, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs...

— On nous prie de faire connaître le décès dans un chequage-trihebdomadaire, après une longue, douloureuse et implacable maladie, de M<sup>me</sup> Yves VIE-LE SAGE.

— Il y a des fois que le Bon Dieu n'est pas gentil. M. Pagnol.

— Le docteur Pierre Willemin a le regret de faire part du décès de son oncle, le docteur André WILLEMIN.

— Il y a un an, nous quitte Jacques LANDAULT.

— M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

— M. et M<sup>me</sup> Michel Dordonnat, M. et M<sup>me</sup> Claude Gergaud, M. et M<sup>me</sup> Xavier Madrolle, M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude Botrel, M. et M<sup>me</sup> Alain Madrolle, nos enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Durand et Aurélie, M. et M<sup>me</sup> Paul Dordonnat, M. Gilles Dordonnat, Loïc, Denis, Hervé Gergaud, Christophe et Nadège Madrolle, Agnès et Armande Botrel, Agnès, Frédéric et Marie-Françoise Madrolle, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> veuve René MADROLLE, née Solange Devaux, survenue le 11 décembre 1987.

Communications diverses

— Le Noël aux Halles organisé depuis quarante ans a réuni pour les personnes âgées des premier et deuxième arrondissements de Paris, une Bourse de Noël.

— Pour préparer et réaliser cette fête sans équivalent à Paris, nous avons besoin de vous: pour une heure, une journée, quelques heures par semaine...

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

— Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris.

CARNET DU MONDE. Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME...

JOURNAL OFFICIEL. Est publiée au Journal officiel du mercredi 16 décembre 1987 UNE LOI...

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION LYCÉEN PROPOSE

SCOOP EN STOCK 88

4<sup>e</sup> CONCOURS DE JOURNAUX LYCÉENS

LYCÉES • COLLÈGES • FANZINES

Le Monde MNEF

AVEC LE SOUTIEN DU SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Les inco

Une bi

CA



صحنه من الاحوال

## Une sélection des meilleurs Les compacts

### MUSIQUE DE CHAMBRE

#### JOHANNES BRAHMS

Quintette à cordes n° 1. Par Pascal Moragues (clarinette), le Quatuor Talich.  
A vingt-quatre ans, Pascal Moragues se hisse, avec l'aide de Talich, aux premières places de la discographie pourtant pléthorique.  
\* 1 CD Pyramid Records 13 489 - 140 F environ.

#### JOHANNES BRAHMS

Quatuor pour piano à cordes n° 2. Par Sviatoslav Richter (piano) et les membres du Quatuor Borodine.  
Enregistré live (et enregistré au Grand Théâtre de Tours pendant le Festival de Meslay. Chaque idée, chaque trait, chaque détail du pianiste, est immédiatement repris par les cordes.  
\* 1 CD Philips 420 159-2 - 140 F environ.

#### FRANZ SCHUBERT

Quatuor à cordes n° 15. Par Gidon Kremer (violon), Daniel Philips (violon), Kim Hashkashian (alto), Yo Yo Ma (violoncelle).  
Le quatuor à cordes interdit aux individualités, c'est bien connu. Il fallait compter sur la volonté de ces quatre-là, qui savent, alors qu'ils jouent sur chaque jour ensemble, se fondre dans l'anonymat. Pourtant, leur temps, ils imposent un rythme sombre, mais rythmé, une énergie.  
\* 1 CD CBS MK 42 134 - 140 F environ.

#### FRANZ SCHUBERT

« La Jeune Fille et la Mort » et Quartettatz, par le Quatuor Lindsay.  
Le Quatuor Busch s'est imposé depuis plus de quarante ans dans le quatuor. Les Lindsay ne leur ont rien : leur puissance expressive, leur technique, un sens inné de la mise en scène des distinguent déjà.  
\* 1 CD ASV CD DCA 560.

#### ROBERT SCHUMANN

Sonates pour violon et piano n° 1 et n° 2. Par Gidon Kremer (violon) et Martha Argerich (piano).  
Rien dans ces deux sonates ne rassure. Constamment en porte à faux, les musiciens doivent tenir le champ libre à leur imagination tout en jouant du bout des doigts pour ne pas se gêner. Depuis Clara Haskil et Arthur Grumiaux, on n'avait pas un tel duo.  
\* 1 CD Nones Gramophone 325-2 - 140 F.

#### LUDWIG VAN BEETHOVEN

Quatuors à cordes n° 16 et 12-13-11 et 15-14 et 18. Par le Quatuor Vegh.  
On ne peut pas parler de plus virtuoses (les Juillard), plus péremptores (les Budapest), plus aimables (les Amadeus), les Vegh ont une maîtrise quant il le faut (leur « Cavatine » est une œuvre au double brisée). Que personne ne leur reproche leurs défauts : justesse, petits détails d'un visage aimé.  
\* 4 CD Deutsche Grammophon 4405, 4406, 4407, 4408 - 140 francs environ chacun.

#### GABRIEL FAURÉ

Sonates pour piano et violon n° 1 et 2.

#### CESAR FRANCK

Sonates pour piano et violon. Par Arthur Grumiaux (violon), Paul Crossley et Gyorgy Sebok (pianos).  
Si le Secret de Franck a fait le tour du monde, celui de Fauré est moins fréquenté. Elles ne sont pas moins belles, et leur interprétation est plus prévisible. Grumiaux joue avec un style, il ne force jamais le jeu, il ne larmole pas. Il est épaulé par deux excellents pianistes.  
\* 1 CD Philips 420 263-2 - 140 F environ.

#### JEAN-SEBASTIEN BACH

Suites pour violoncelle seul, par Janos Starker.  
Netteté d'écoulement, perfection technique, et une élégance que les spécialistes du baroque ont loin d'atteindre. Même si l'on aime Anner Bylma, qui a enregistré le bréviaire des violoncellistes pour RCA, on ne pourra que constater l'apesanteur du Hongrois, sa verve dansante, ses fulgurances.  
\* 2 CD Philips 4166, 696-2 - 280 F environ.

#### JOHANNES BRAHMS

Trios avec piano n° 1 et n° 2. Par Arthur Schnabel (piano), Henryk Szeryng (violon), Pierre Fournier (violoncelle).  
En 1972, cet enregistrement n'avait pas été très apprécié. C'était l'époque où l'on prissait les interprétations de Schnabel. Plus tard, il reparut en compact, les interprétations historiques ont été reprises en force, l'on goûte ce calme, cette douceur, ces confidences murmurées.  
\* 1 CD RCA RD 86, 269 - 140 F environ.



Beckhaus : deux ans pour Beethoven.

### PIANO

#### FRÉDÉRIC CHOPIN

Sonates pour piano n° 2 « Fantaisie » et n° 3 « Op. 10 ». Par Viado Perlemuter.  
A l'école Menahin, où il a longtemps enseigné, on a pris l'habitude de dire de Perlemuter : « Much better than Rubinstein ». Jeus classique, nettement, une cantabile évoquant celle de Caballé. Le rêve en plus.  
\* 1 CD Nones 5038, 140 F environ.

#### DONENICO SCARLATTI

Sonates pour clavier. Par Vladimir Horowitz.  
Le seul pianiste qui ne fasse pas regretter le clavecin dans ces miniatures. Le report sur disque compact donne encore plus de précision au phrasé, plus d'accentuation sonorisée.  
\* 1 CD CBS 42 616, 140 F environ.

#### LUDWIG VAN BEETHOVEN

Sonates pour piano « Pathétique », « Clair de lune », « Pastorale » et n° 78. Par Wilhelm Kempff.  
Intuitions poétiques, verve improvisante, rythmique parfois défaillante, mais toucher lumineux : aucun théâtre dans ce jeu.  
\* 1 CD Deutsche Grammophon « Galerie », 90 F environ.

#### LUDWIG VAN BEETHOVEN

Sonates pour piano n° 110 et n° 111. Par Youra Guller.  
Pianiste de génie et totalement oubliée, dont la puissance au clavier, la netteté des idées, ont peu d'équivalents. Son Opus 111 est le plus intimidant qu'on puisse entendre.  
\* 1 CD Nones, 140 F environ.

#### LUDWIG VAN BEETHOVEN

Concertos pour piano, intégrale. Par Wilhelm Backhaus, l'Orchestre philharmonique de Vienne.

### LYRIQUE

#### CLAUDE DEBUSSY

Pellées et Mélisande. Avec Jacques Jansen, Micheline Grancher, Michel Roux, etc. Chœurs de l'ORTF, Orchestre national, Désiré-Émile Ingelbrecht (direction).  
Une fois l'an, jusqu'à la disparition d'Ingelbrecht en 1965, le Théâtre des Champs-Élysées a été le temple d'un Pellées mystique et radiodiffusé, avec un plateau formé par le maître aux subtilités du « parlé-chanté ». On entend ce Pellées de 1962 (meilleur que celui de 1963, naguère édité dans les « Inédits » de l'ORTF), on découvre la vanité de la querelle qui oppose les tenants de la « Mélisande » impressionniste aux tenants du « Pellées » opéré sur l'ouvrage de Pierre Boulez. L'orchestre d'Ingelbrecht est à la fois clair et mystérieux, immense et confidentiel. Jacques Jansen, le « Pellées du siècle », Micheline Grancher (qui se souvient d'elle ?) et Michel Roux confèrent au Pellées un poids d'humanité.  
\* Un coffret de 3 CD, Montaigne TCE 8710, 420 F environ.

#### JEAN-BAPTISTE LULLY

Alys. Avec Guy de May, Gilles Laurent, Agnès Melin, Jean-François Gardez, etc. Les Arts florissants, William Christie (direction).  
Nous en avions pris notre part : l'opéra baroque français, avec ses grands récitatifs et ses petits ballets, ne répondait pas à nos exigences dramaturgiques modernes. Jusqu'au jour où William Christie et le maître Jean-Marie Villégier nous ont fait découvrir Alys : harmonies inquiétantes d'un monde plongé dans la lumière noire du pouvoir absolu.  
\* Un coffret de 3 CD, Harmonia Mundi 901 257/3, Livret intégral en français, 420 F environ.

#### WOLFGANG AMADEUS MOZART

Don Giovanni. Avec Eberhard Waechter, Giuseppe Taddei, Elisabeth Schwarzkopf, Joan Sutherland, etc. Chœurs et Orchestre philharmonique de Vienne, Leonard Bernstein (direction).  
Plus encore que l'écriture de Giulini, c'est l'écriture de l'expression, la caractérisation des personnages, la justesse des échanges qui nous ont fait découvrir Don Giovanni à l'égalité avec les enregistrements légendaires de Fritz Reiner et Josef Krips.  
\* Un coffret de 3 CD, EMI CBS 747 260 H, Livret intégral en français, 420 F environ.

#### Hans Schmidt-Isserstedt (direction)

Ce pianiste a commencé sa carrière à la fin du dix-neuvième siècle, il a connu Brahms et Bruckner, mais, par chance, il a été enregistré soigneusement. En l'écouter, on a l'impression de remonter dans le temps. L'équilibre entre le piano et l'orchestre est à ce point réussi que, dans le Quatrième Concerto, on confond parfois le timbre du piano avec celui de certains vents.  
\* 3 CD London F 906 F, 39011/3.

#### JOHANNES BRAHMS

Concerto pour piano n° 2. Quatre Klavierstücke op. 119. Par Rudolf Serkin, l'Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).  
Les doigts plantés au fond de son clavier, Serkin lance ses accords, déroule ses traits avec une énergie qui trouve son écho dans la direction sobre, mais implacable du chef. L'orchestre est à l'image du pianiste : véhément.  
\* 1 CD CBS MK 42 612, 140 F environ.

#### EDVARD GRIEG

Pièces lyriques. Par Emil Gilels.  
Gilels joue comme jamais ces pages automnales. Il a la délicatesse même, et la beauté de sonorité, ses pianissimos impalpables ont un charme irrésistible.  
\* 1 CD Deutsche Grammophon 419 760-1, 140 F environ.

#### LUDWIG VAN BEETHOVEN

Sonate pour piano op. 111. Variations « Diabelli ». Par George Plummer.  
Trente ans que ce pianiste de quarante-trois ans joue les « Diabelli ». Son interprétation est la plus intelligente, la plus humaine de la discographie.  
\* 1 CD Lyric 056, 140 F environ.

#### Quoi de neuf sous le soleil de la musique enregistrée ?

Beaucoup de place gagnée sur les rayons des discothèques : le disque compact ayant définitivement triomphé du microsillon, une bonne part de ce qui existait en vinyle reparait peu à peu sur disque argenté. Format réduit : que de surface gagnée !  
L'année 1987, plus encore que la précédente, aura d'autre part vu de nombreuses rééditions : collections Toscanini, Rubinstein, Oistrakh, concertos historiques des Champs-Élysées pour la classique. Ellington d'avant-guerre, Coltrane en 1965 sauvegardés des archives grâce à des restaurations minutieuses ou à des historiens du jazz avisés. Mais il ne faut pas se leurrer. La totalité de l'énorme patrimoine discographique engrangé depuis l'apparition du microsillon dans les années 60 - pour ne pas parler des incunables sur 78 tours - ne pourra être reportée sur CD. Le triomphe du laser, souhaité et provoqué par les mastodontes de l'édition discographique internationale (également fabricants de matériel), a eu pour effet de plus en plus pour effet un rétrécissement inquiétant de l'horizon musical. Un chef d'œuvre comme Carl Schuricht, pianistes de la taille d'Arthur Schnabel ou d'Edwin Fischer, n'ont pas les honneurs du disque argenté. Ainsi leur nom est-il à terme condamné à disparaître des mémoires. L'année 1987 aura été celle où, enfin, la TVA sur la musique enregistrée (support dur et bande) aura été

### MUSIQUE ANCIENNE

#### Bedura-Skoda au clavecin

Moins transcendant que Leonhardt, Paul Bedura-Skoda se présente comme un enfant émerveillé. Tout à la fois joyeux, charnu, sonore (la voix du pianiste ?) et au bonheur de s'écouter. Un plaisir en marge des grandes visions musicologiques du moment mais vibrant, charmant, captivant.  
\* 3 CD Astor-Audiophile E 7771.

#### Ensalada de Silebo d'or

A mi-chemin des répertoires classiques et populaires, cette « ensalada musical » mélange les genres et les textes, parfois profanes ou madrigaux, ailleurs simple chanson ou romance. Autour des pages de Mathéo Flecha, l'ancien, le vrai maître de l'ensalada, les virtuoses d'Hesperion XX réinventent un décor coloré : celui de l'auberge. Silebo, qui chacun apporte ce qu'il veut, faisant son miel de l'instant vocal et instrumental.  
\* 1 CD Astor-Audiophile E 7742.

#### Orfeo, de Monteverdi

Gardiner ou not Gardiner ? Après cette parution, on peut encore se poser la question. Le travail du chef anglais, créatif, choré et orchestre (The English Baroque Soloists, renforcés par des trombones baroques) est inattaquable quant au style et aux couleurs d'époque. La primauté est donnée aux paroles et à leur pouvoir expressif. Le chant des solistes est soigné, dans les premiers comme dans les petits rôles.  
\* 1 CD Harmonia Mundi HMC 9012 61.

#### Messe des paroisses, de Couperin

Les voix « médiévales » de l'Ensemble Organum s'accordent au jeu sobre de l'organiste Jean-Claude Albitzer, à sa spiritualité gallicane. L'orgue de Saint-Nazaire de Carcassonne est un instrument aux timbres raffinés, transparents, intimistes tout autant.  
\* 1 CD Harmonia Mundi HMC 9012 61.

#### GIACOMO PUCCINI

La Bohème. Avec Mirella Freni, Luciano Pavarotti, Rolando Panerai, Mirella Ghislaro, etc. Chœurs de l'Opéra de Berlin, Orchestre philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan (direction).  
Une Bohème dorée, peut-être, mais qui a changé notre écoute des aventures de Mimì la grisette. Une Bohème symphonique, surtout, qui a réhabilité l'orchestre puccinien.  
\* Un coffret de 2 CD, Decca 421 049 2, Livret intégral en français, 280 F environ.

#### GIUSEPPE VERDI

Falstaff. Avec Dietrich Fischer-Dieskau, Iva Ligabue, Rolando Panerai, Regina Resnik, etc. Chœurs de l'Opéra de Vienne, Orchestre philharmonique de Vienne, Leonard Bernstein (direction).  
Et c'est bien en théâtre musical contemporain que Leonard Bernstein, Luciano Visconti et les shakespeareiens Dietrich Fischer-Dieskau ont traité, à Vienne, en 1966, Falstaff éclatant de santé.  
\* Un coffret de 2 CD, CBS MKZ 42335, Livret intégral en français, 280 F environ.

#### KURT WEILL

BERTOLT BRECHT. L'Opéra de quat'zous. Avec Lotte Lenya, Erich Schellow, Johanna von Koczian, etc., Orchestre Sinfonico Freies Berlin, Wilhelm Brückner-Rüggeberg (direction).  
Supervisé par Lotte Lenya, épouse de Kurt Weill et interprète légendaire de Johnny-des-lumères, une version « hard » du plus grand des « anti-opéras ». Ainsi replacés dans leur contexte, les ragonnets célèbres retrouvent leur charme crapuleux.  
\* 1 CD CBS 91-92437-18, Livret intégral en français, 140 F environ.

GALERIE PHILIP  
16, place des Vosges, PARIS-4° - Tél. 48-04-83-22  
**IMAGES DE TERRES**  
EMPREINTES - GRAVURES - LIVRES  
**MUSIC - UJAC**  
Exposition du 5 décembre 1987 au 25 janvier 1988 (sauf du 23 décembre au 5 janvier)  
Du mardi au samedi de 14 h à 19 h

**LA GALERIE SCHMIT**  
Rue Saint-Honoré 75001 PARIS (1) 42.60.36.36  
Préparant Catalogues Raisonnés Peintures  
de René PRINCETEAU (1843-1914),  
sur la technique « Chimie et Gravure »  
et de Stanislas LEPINE (1835-1892)  
serait désireuse de recevoir photographies en noir et blanc - formats 13 x 18 cm ou 10 x 15 cm - les œuvres par ces Maîtres, ainsi que dimensions de la œuvre du support (bois ou toile).

DU 3 DÉCEMBRE 1987 AU 30 JANVIER 1988  
**"FLEURS ET FRUITS"**  
Huiles - Toile - Aquarelles - Lithographies  
  
**GALERIE HÉLÈNE PRINCE**  
GALERIE D'ART DE LA MAISON DE LA LITHOGRAPHIE  
110, BOULEVARD DE LA MICHODIÈRE - 75001 PARIS - TEL. 42.27.20.16  
MÉTRO: TERRES DE FRANCE - BUS: 30-31-41-43 et 84  
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI INCLUS DE 11 H À 19 H SANS INTERRUPTION



# enregistrements sur disques laser de l'année

ramenée de 33,3 % à 18,60 % : depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le prix des disques et des cassettes a baissé de 10 %. Soit une économie de 15 francs, à peu près, sur un CD.

Mais cette mesure tant souhaitée n'a pas été décidée sans contrepartie par le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation. Le ministère de la culture en a pris l'argument pour tenter de reconstituer en France un parc de distributeurs privés plus que saigné par le maillage des grandes surfaces.

Une partie des bénéfices réalisés grâce à la baisse de la TVA par les éditeurs serait ainsi reversée dans un fonds de soutien à la création de points de vente à l'ancienne, mais adaptés au nouveau marché. Où sont en effet les vieux disquaires-conseils en cette période d'anarchie éditoriale ?

Si on trouve désormais des lecteurs de disques laser pour moins de 1 000 francs dans certaines grandes surfaces, le CD, lui, reste cher. Cela aussi, en 1987, a commencé à changer. Un éditeur malin (Rodolphe, distribué par Harmonia Mundi) vient de sortir le dernier disque compact mono : les canaux stéréo sont lus simultanément. Ainsi tout Fidelio de Verdi dirigé par Furtwängler (soit deux heures et demie de musique), tient-il sur un seul CD.

Dans la passion pour les grands interprètes du passé qui est la marque de notre fin de siècle, on n'arrête décidément pas le progrès.

ANNE REY.



Blakey le batteur.

## JAZZ

### BLAKEY-1958

C'était le temps où Art Blakey marchait en tête. Les solistes Benny Golson, Lee Morgan et Bobby Timmons étaient derrière. C'était le temps où le jazz était populaire, où on l'accueillait en fête à l'olympia. Détenant le catalogue Fontana, Polygram s'en souvient, restituant un CD qui parut à l'origine sur deux disques (33 + 45) et fut longtemps édité sur un seul microcassette, malgré l'addition d'une pièce étrange, au prix d'inénarrables coupes de ciseaux dans les solos.

1958-Paris Olympia - 1 CD Polygram 832 455-2.

### ELLINGTON 1927-1934

Vieilles cires restaurées en stéréo, magnifiquement restaurées quant à la dynamique, la définition des timbres, l'image sonore d'ensemble, et ainsi rendues à notre confort d'écoute. Réunion de pièces jusque-là disponibles sur les rééditions CBS, RCA et MCA. Passage obligé à l'audiophile qui électrifiera la voix

royale d'Ellington avec...

1 CD EMI CDC 747238-2. 140 F environ.

### L'HOMMAGE À LIEBMAN

Après Steve Lacy et Wayne Shorter, Dave Liebman s'impose chaque fois plus définitivement dans la cour des grands du saxophone soprano. Sa passion forcée ne pouvait que rencontrer la voix rasée par Coltrane. Son hommage comprend cinq pièces pour l'instrument acoustique, cinq autres avec synthé et basse électrique (Jim Beard et Milt Egan). Un vrai cri.

1 CD ECM 1337 (distribution Polygram).

1 CD ECM 1337 (distribution Polygram).

### LES TURBULENCES DE PORTAL

Le seul enregistrement à rendre enfin justice à un clarinetiste contrebassier, grattillant par-ci par-là des notes de musiciens pour déposer un peu de son savoir-faire à la base. Re-recordings, mixages, plages kaléidoscopiques se succèdent au milieu de tours de passe-passe sur clarinette basse, aidés du synthé.

1 CD Harmonia Mundi HMC 905 184.

### EVANS, PARKER, GILLESPIE...

Entre Waltz for Debby, premier volet des célébrissimes sessions du village Vanguard (1961) et I Will Say Goodbye, l'un des plus fascinants albums gravés par Bill Evans en trio (1977) il n'y a qu'un écart de premier à dernier chef-d'œuvre. Pour simplifier. Tout aussi remarquable, le fameux enregistrement réunissant pour Verve en 1950 Parker, Gillespie et Monk. Jamais le saxophone alto de Parker ne nous avait été rendu à ce degré d'incandescence présente.

1 CD Fantasy, 96548 et 96549 (distribution Carver).

### COLTRANE SUPREME

Fleur de l'art nouveau sorti des archives de l'ORTF et gravé sur CD (six déjà sortis), le légendaire concert du 26 juillet 1961 à l'Arizona. Coltrane improvisa sur A Love Supreme pendant quarante-huit minutes. On peut enfin le réécouter, se laisser emporter corps et âme.

1 CD ECM 1337 (distribution Polygram).

### LA VOIX DE NORMA WINSTONE

« Je ne suis pas une chanteuse, je suis une styliste du chant », dit Norma Winstone. Elle écrit elle-même ses textes sur d'admirables mélodies de Bill Evans, Egberto Gismonti, Ralph Towner et Kenny Wheeler. Fulgurante et anches, abandon de la voix, épaulement du clavier, pas de quoi rêver.

1 CD ECM 1337 (distribution Polygram).

### LE SON GETZ

Le prince du saxophone ténor, qui a soigné sa voix cette année, dans une série d'improvisations qui comptent parmi les plus définitives de sa longue carrière.

1 CD Black Swan 51161 (distribution DAM).

## SYMPHONIQUE

### GUSTAV MAHLER

Symphonie n° 5. Par l'Orchestre de la radio de Francfort, Eilhard Inbal (direction).

Cette symphonie, immortalisée par Martti Valter, a été défigurée au concert (comme au disque). Eilhard Inbal prend le parti de suivre scrupuleusement les indications de Mahler (tableaux chef d'orchestre). Lecture décente, incisive, les couleurs sont nettes, les masses clairement différenciées. Prise de son exceptionnelle réalisée avec une tête artificielle équipée de deux micros.

1 CD Decca 33 ce - 1988 - 90 F environ.

### ANTON BRUCKNER

Symphonie. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan (direction).

La plus ambitieuse des symphonies de Bruckner, la plus longue aussi, n'est pas à la portée du premier chef venu. Karajan défoue

trich (fourdeur, sentimentalité), en travaillant dans l'épaisseur de la trame musicale. Il libère la polyphonie, les rythmes et fait chanter tout l'orchestre. Le résultat adagio en retrouve une simplicité schubertienne.

2 CD Deutsche Grammophon, 419 196-2, 280 F environ.

### PIOTR ILITCH TCHAIKOVSKI

Symphonies n° 4, 5, 6. Par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, Evgueni Svetlanov (direction).

Plus de son parfait pour ces trois symphonies enregistrées à Londres, lors d'une tournée du célèbre orchestre soviétique en Occident. Miravinski dirige avec une violence parfois cataclysmique.

2 CD Deutsche Grammophon, 419 196-2, 280 F environ.

### JOHANNES BRAHMS

Un Requiem allemand. Avec Elisabeth Schwarzkopf (soprano), Die-

### LUCIANO BERIO

Laboratory 2. Direction Luciano Berio.

Enregistré en 1965, ce disque a été l'un des premiers « tubes » de la musique contemporaine. Réédité en compact disc, l'œuvre n'a pas pris une ride.

1 CD Harmonia Mundi HMA 190764, 90 F environ.

### FRANCO DONATONI

Spi, Eco, Ombra, Dénario, Lento. Par l'Ensemble Alternance, Luca Pfaff (direction).

C'est à l'initiative de l'un de ses jeunes confrères (Pascal Dusapin) que Donatoni (né en 1927) a vu quelques-unes de ses œuvres enregistrées pour la première fois. C'est l'univers intérieur d'un farouche indépendant que, grâce à ce compact, on découvre.

1 CD Harmonia Mundi HMA 190764, 90 F environ.

### LUDWIG VAN BEETHOVEN

Symphonie « héroïque » - Ouverture Coriolan. Par l'Orchestre symphonique Columbia, Bruno Walter (direction).

Qu'il avait mauvaise réputation cet orchestre Columbia ! On s'aperçoit, grâce au CD, que ses sonorités sont diaphanes, sa vivacité infatigable. Bruno Walter dirige cette « Héroïque » avec un mélange parfaitement dosé de vivacité rythmique et d'abandon.

1 CD CBS MYX 4299, 90 F environ.

## XX<sup>e</sup> SIECLE

## ROCK

### Prince noir et diable blanc



Prince : « Sign of the Times ».

TANDIS dans son living, rigoureusement agencé autour d'un vieux Teppaz, le rocker perfecto s'accroche à ses vinyles - un Stones, un vrai, c'est de la cire, un autre Prince, un autre enfant, émergent enfin des années look, Malik dans la tête. Révélés dans les jambes, le Monde sous le bras, de la Locomotive à la Cigale, du Zénith de Paris à celui de Montpellier, choisissent de faire la fête au son pur, au son laser, encouragés par les éditeurs de musique qui lancent désormais sur le marché, et le même jour, disques noirs, cassettes et disques compact.

En guise de promotion, ils projettent dans les salles de concert et les parcs de loisirs d'énormes machines à émotions. U2, Prince, Eurythmics et Madonna ont, cette année, remisé l'Hexagone. La dernière surtout, qui s'est installée pour un temps à la une des quotidiens et des magazines français et a séduit, sur ordre de sa fille, jusqu'à un premier ministre qui, du coup, a lâché un morceau de la

TVA sur les disques et bien failli ressusciter la chaîne musicale.

En souvenir de ces grosses machines, le plus noir des noirs, le plus sexy des Noirs, Prince nous laisse l'un des meilleurs albums de l'année, Sign of the Times (WEA). En seize morceaux écrits, arrangés et produits par lui seul, de Sign of the Times à Adore, son altérée funky sérénissime règne sans partage sur la modernité musicale, l'invention, le risque même puisque ne l'a pas rebattu le prisme floe du psychédéisme. Il n'a pas oublié pour autant qu'il aimait danser, et son peuple avec lui. De quoi inquiéter l'autre grand de la musique noire américaine qui s'en finissait pas de polir son nouveau disque. Cinq ans après Thriller est venu Bad (Epic, distribution CBS), le sommet 1987 du disco-sool signé Michael Jackson et Quincy Jones. Le même jour, dans le monde entier, la grille du tandem s'imposait tandis que sur les vidéos apparaissaient les premières images de l'idole conco-

tion, after hours, par Martin Sococe. Vivant, à Paris, en juin prochain.

Patient, Steve Wonder a réjoui décembre ses réjouisseurs. Dans le plus pur style de la soul music, avec peut-être une certaine retenue dans les moyens, une certaine économie dans les effets, il peint ses Characters (Motown), amours tant empêchées, tant associées.

Terence Trent d'Arby, révélation de l'année, complète le quadrige black. Le beau visage, le beau regard du rock 1987, a confectionné, à la grande joie de toutes consciences et entêtements, les rythmes et les blues d'un album incassable, vibrant de tous les courants, composé, chanté et arrangé par lui et baptisé simplement Introducing the Hard Line According to Terence Trent d'Arby (CBS). Bienvenue à bord.

### Springsteen pur et tendre

Aux côtés de ces princes de sang noir, le « patron » du rock blanc, Bruce Springsteen, a tenu d'oublier le faste de son triple album paru l'an passé en concoctant à la guitare, devant son petit bureau de bois blanc, un rock simple, à mi-chemin de la ville et des champs, rapprochant ballades acoustiques et rythmes plus nerveux : Tunnel of Love (CBS). Une œuvre sur le grand circuit de la musique électronique.

Rock moins, guitare aussi, accords simples, dans le sursis de l'orthodoxie mais avec des mots, un visage d'aujourd'hui. Chris Isaak, que la France a très tôt reconnu comme un grand, et son Deuxième album (WEA).

Rock toujours, ballades dans les grandes plaines, blues en sus avec John Hyatt et Bring the Family (A&M) enfin, dans le romantisme avec l'un des meilleurs rendez-vous de ce mois de décembre : Manastream, dix chansons écrites par Lloyd Cole et ses Compagnons (Polygram).

Les mots de demain, le son de demain, c'est un grand ancien qui a

voulu s'y attaquer au risque de se ficher avec la critique. David Bowie l'a senti et a intitulé son dernier né Never Let me Down (EMI). Synthèse de son savoir-faire pop-rock, de son goût pour l'aventure. Le message est passé.

Comme celui de Dave Stewart et Annie Lennox. Savage (RCA), c'est l'électroisme du premier, de la pop blanche à la soul noire - détour par la new wave comprise - et la plus belle voix de femme du moment, chaude dans le grave, dure dans l'aigu. Eurythmics se joue toutes les barrières. A l'opposé du lyrisme lemmoxien, la voix cassée par l'émotion, Marianne Faithfull a préféré l'expressivité et fait le voyage de Berlin d'avant le mur. Strange Weather (Island, distribution Ariola) est un chef-d'œuvre de solitude partagée à grands coups de voix de croustème. À la Tom Waits. Celui-ci nous est revenu en disque, Frank Wild Years (Island, distribution Ariola) et en chair, sur la scène française. Son « opéra-lyrique romantico in two acts », ébouriffé, sauvage, tempé de saeur, émet et transporte ses protagonistes à travers toute la musique du siècle.

Pour clore cette promenade dans les sons de 1987, et parce que bientôt les temples du rock seront habités par les prétendants à l'élection présidentielle, deux groupes, en forme de proclamation, de prise de conscience, deux voix qui pourraient résonner ou prendre partie des réunions politiques des candidats de gauche : Simply Red et Mow and How (WEA), le rythme noir blues blanc et rouge, le cri, l'âme de la plus belle voix féminine de la décennie, et Johnny Clegg à Seykora, le diable blanc chez les Zouloous, pop et traditionnelles sud-africaines réunies pour combattre l'apartheid. The Wild Child (EMI) est l'autre album indispensable de l'année.

### OLIVIER SCHMITT.

Sélection réalisée par François Lafon, Alain Lompech, Roger Tubert (nouvelle section), et, pour le jazz, à partir d'une année de « choc » de Monde de la musique : Paul Goupil, Franck Bergeret.

### Vers un nouveau support : le CD-I

#### Les charmes discrets de l'interactivité

UN nouveau support, le CD-I, disque compact interactif, risque fort de bousculer une fois encore le paysage audiovisuel. Il s'agit d'un simple lecteur de disque numérique audio ou vidéo, ce système hybride est le meilleur candidat du futur à l'usage de loisir familial. Il devrait tout naturellement trouver sa place entre le téléviseur, la chaîne hi-fi (à laquelle il est relié) et le micro.

Introduisant le CD-I dans le lecteur qui lui est destiné, votre silhouette s'inscrit sur le téléviseur et s'habille selon la référence sélectionnée : robe ? tailleur ? pantalon ? Le système permet également de consulter des données ou de bruits correspondants. Mieux : idéal de se familiariser avec les instruments ou d'appréhender l'harmonie, il propose des images fixes ou sommairement animées de grande qualité (sans rapport avec celles des micro-ordinateurs habituels) et un son d'un réalisme surprenant. Hésite entre le chaîne hi-fi et le téléviseur, il constitue une splendide console de jeux, très proche des simulateurs sophistiqués utilisés dans l'industrie ou dans l'armée.

Il faudra attendre environ deux ans pour voir le CD-I apparaître sur le marché. Mais son avenir est jugé assez prometteur pour avoir déjà suscité des splendides concours (un siège format, le DV-I, Digital Video Interactive, est annoncé par RCA et General Electric).

Évidemment, rien ne le distingue du CD de nos disquothèques. La diamètre (12 cm) est identique, la surface argentée également destinée à réfléchir un rayon laser. Ce qui permet d'envisager l'apparition de lecteurs communs, audio (CD), vidéo (CD-V, CD-I, CD-V) et du disque numérique à lecture opti-

que. L'interactivité à l'information.

La force de l'énormité de sa mémoire : 100 millions d'octets sur une seule face sur un CD audio ne contiennent en moyenne que 2,5 millions d'octets. Elle vient à l'interactivité très poussée : à chaque utilisateur d'organiser sa recherche en fonction de ses besoins. Les critères d'arborescence et de logique de raisonnement retenus par les concepteurs sont les plus variés : le CD-I et son lecteur (peu encombrant) cherchent avant tout à se faire discrets et adaptables.

Le traditionnel clavier est remplacé par quelques touches, les fonctions simplifiées, l'écran est celui de la télévision familiale (en attendant l'apparition des écrans tactiles à très grande définition), les prises se trouvent au dos de l'appareil : les designers ont voulu se démarquer de l'aspect robotisé et volontiers « initiatique » de l'actuelle micro-informatique.

Les programmes ? Une douzaine de compagnies américaines y travaillent. Et, pour l'Europe, une poignée d'éditeurs et quelques fabricants, se déclarent prêts à tenter l'aventure. Il semblerait d'autant plus déterminés que le CD-I, système de lecture sans possibilité d'enregistrement, ne peut être copié (alors que plus de la moitié des logiciels utilisés dans le monde sont des copies piratées de programmes originaux). La conception, l'écriture et la sophistication d'un programme destiné au CD-I nécessitent cependant longtemps des opérations délicates. Pour défendre et illustrer les charmes de l'interactivité, devront donc rapidement être formés des spécialistes, allant aux qualités de cognoscence celles de réalisateurs, de preneurs de son, de compositeurs, de scénaristes et de metteurs en scène... On peut rêver.

DENIS FORTIER.

صكنا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

TRESORS DES PRINCES CELTES.

LE TROISIEME CIEL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographes en relief. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris.

MODERNIDADE. Art moderne.

XXe siècle. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30.

ESPACE FRANÇAIS. Visions et aménagements.

XVIIe. Hôtel de la Ville, 87, rue de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30.

ALFRED COURMES.

23/25, rue Godefroid (42-85-51). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

2 bis, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30.

Musées

FRAGONARD. Entrée : 10 F ; le samedi : 20 F. Galeries nationales du Grand Palais.

LE SIECLE DE PICASSO.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue des Saussaies.

LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MERIMONDE.

Le Louvre (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 9 h à 17 h.

LE CORBUSIER : LE PASSE ET LE FUTUR.

Centre culturel de la Ville de Paris, 11, rue de Valenciennes.

LE MAROC DE DELACROIX.

Musée de la Ville de Paris, 11, avenue des Saussaies.

En province

ARRAS. Espace Ubu, 1932-1985. Centre culturel de la Ville de Paris.

Advertisement for 'C'EST BON DE RIRE!' featuring Roxanne and Steve Martin. Text: 'Un humour délirant... jeune, frais, dynamique à l'extrême.' 'Un irrésistible divertissement.' 'Un réel plaisir.'

Advertisement for GALERIE ADRIEN MAEGHT featuring BAZAINE. Text: 'œuvres récentes Jusqu'au 15 janvier 1988'.

Continuation of the 'EXPOSITIONS' section listing various art galleries and exhibitions across Paris and other regions.

Large advertisement for the play 'Too Much!!' by Emily Lloyd. Text: 'Le 23 décembre Quand on a 16 ans, les parents c'est Too Much!!'.

ARTS ET SPECTACLES

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses. VEUVES MARTINOISES CHEER-CHIE CATHOLIQUE CHAUVRE... LE FAUSTEUR... MON FAUST... NE RESISTE QUE L'AMOUR...

D: Ne sont pas joués le mercredi. O: Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

ANTOINETTE - SIMONE-SERREAU (42-08-77-71). La Tempête... ARCANTE (43-38-15-70). Une femme seule... ARLEQUIN (RESTAURANT-THEATRE) (45-49-43-22). Le Miroir de Théophile... ARISTOCRATES (48-06-36-02). Festival d'automne à Paris... ARTS-HERBERTOT (43-47-33-23). Daphnis et Chloé... ATTELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada... BATACLAN (48-00-30-12). Zéro... BOULEVARD DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Fes... BOULEVARD PARISIENS (42-96-60-24). L'Étrange... CABRE SILVIA MONROE (45-31-28-34). Iphigénie... CARREFOUR DE LA DIFFERENCE (43-72-00-15). Le Temps, la foue... CARTOUCHE THEATRE DE LA TEMPESTE (43-28-36-36). Salle L. Le Vieux à la fournaie... CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). Colloque... CENTRE CULTUREL PORTUGAIS (42-71-12-33). Petite salle... CENTRE WALLON-BRUXELLOIS (42-43-27-77). La Revue... CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-39-38-69). La Ressource... LA MASTILLE (45-57-42-14). Inventaires... LA BEUYERE (48-74-76-99). Première jeunesse... LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Blau décapé... LES ENCHANTEMENTS (43-36-00-02). L'Étrange... LEONARDO FORUM (45-44-57-34). Théâtre... MADEIRAINE (42-45-07-09). Pieds dans l'eau... MAISON DE LA POESIE (43-36-27-33). Lecture-conférence...

COMEDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Ravissant d'aimer à l'Élysée... COMEDIE DE PARIS (42-41-00-11). Les Diables de la force tranquille... COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust... COMEDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Cassandre... COMEDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu... DAINOU (42-61-69-14). Monsieur Mameur... DESAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Princesse de Thibaut... DIX-HUIT THEATRE (42-36-47-47). Trop cher payé... EDGAR (43-20-85-11). Les Péripéties... EDOUARD-VE SACHA GUTER (47-42-57-49). Espagne épique... EL DORADO (42-49-60-27). L'Ange... ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15). Fandangos... ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet... ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit... ESSAIEN DE PARIS (42-78-46-42). Salle L. La nuit... FONTAINE (42-74-74-40). An accord... GAITÉ-MONTMARTRE (43-22-16-18). L'Éloignement... GALERIE 85 (43-26-43-51). Le Troupeau... GAVEAU-THEATRE (SALLE ILLU VIEUX) (45-63-20-30). Chanté... GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). La Fille de Chélie... GUILBERT MONTMARTRE (43-27-42-57). Le Chant de Noël... HENRIETTE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne... HOTEL LUTETIA (BALON TRIANON) (45-44-38-10). Le Traducteur... HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice... LA MASTILLE (45-57-42-14). Inventaires... LA BEUYERE (48-74-76-99). Première jeunesse... LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Blau décapé... LES ENCHANTEMENTS (43-36-00-02). L'Étrange... LEONARDO FORUM (45-44-57-34). Théâtre... MADEIRAINE (42-45-07-09). Pieds dans l'eau... MAISON DE LA POESIE (43-36-27-33). Lecture-conférence...

MARAI (42-78-03-53). En famille... MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal... MARIIGNY (42-56-04-41). Kean... MARIIGNY (PETIT) (42-25-30-74). Le Mémorial... MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot... MICHEL (42-65-95-02). La Chambre d'ami... MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte... MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret... MONTMARTRE (43-22-77-74). Le Secret... MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Lait... NOUVEAUTES (47-70-52-76). Mais qui... ODEON (COMEDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise... ODEON (PETIT) (43-25-70-32). L'Ange... PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). La Mademoiselle de Paris... PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Éclair... PALAIS DES SPORTS (43-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon... PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Éclair... PAYSAN VILLETTE (42-02-02-68). T's... POCE-MONTMARTRE (45-48-92-97). Salle & Reine... RANELAGH (42-88-64-44). Bression... RENAISSANCE (42-08-18-30). Un jardin... ROSEAU-THEATRE (43-71-30-20). Quinze... SAINT-GEORGES (44-74-74-74). Les Salles de Lola... SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-53). Jango Edwards... STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme... THEATRE 13 (45-88-16-30). Comme on... THEATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Mache...

THEATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Triomphe de l'Amour... THEATRE DE L'YLE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). Le Scorpion... THEATRE DE LA MAIN D'OE (48-05-67-89). L'Étranger... THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau... THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). So reporter il Soanar... THEATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Font... THEATRE DES CHAMPS ÉLYSÉES (47-20-36-37). Pantomimes de style... THEATRE DES CINQUANTE (43-55-35-85). Les Évadés... THEATRE GREVIN (42-46-84-47). Arthur... THEATRE MODERNE (43-59-39-39). Quel Petit Vain?... THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-83-00-00). A Chorus Line... THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-37-81-15). Grand Foyer... THEATRE RENAUD-BARRAULT (42-48-81-81). Don Juan... TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur... TRISTAN-BERNARD (45-22-08-47). Le... VALHUBERT (THEATRE) (45-84-30-40). Le Turfiste... VARIETES (43-33-09-02). C'est encore... ZINGARO (CHAPELLE CHAUFFÉE) (42-44-07-80). Zingaro...

La région parisienne

ANTONY (THEATRE FERMIN GÉMIER) (42-22-74). Cœlestine... MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Prince...

CREATION THEATRE DU CHIENE NOIR D'AVIGNON. MAIS NTE PROMENE DONC PAS TOUTE NUE I de Georges FEYDEAU mise en scène Gérard GELAS au THEATRE GERARD PHILIPPE 59, bd Jules Guesde 93200 SAINT-DENIS

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Blau décapé... LES ENCHANTEMENTS (43-36-00-02). L'Étrange... LEONARDO FORUM (45-44-57-34). Théâtre... MADEIRAINE (42-45-07-09). Pieds dans l'eau... MAISON DE LA POESIE (43-36-27-33). Lecture-conférence...

A PARTIR DU 22 DECEMBRE COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES 30 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES PIERRE ROBERT DUX ROBERT HIRSCH FANNY DELBRICE MON FAUST de PAUL VALÉRY mise en scène PIERRE FRAMY décors PACE avec XAVIER FLORENT et JEAN MARTIN LOCATION THEATRE - MENAGES ET PAR TELEPHONE 47.20.08.24

SOLO DE CARLOTTA IKEDA 9 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES DU 10 AU 20 DECEMBRE

RENTREE 88 RENDEZ-VOUS AVEC LE THEATRE BECKETT CREATION du 8 janvier au 11 mars MERCIER ET CAMIER mise en scène Pierre Chabert LE THEATRE DE L'UNITÉ du 8 au 20 janvier MOZART AU CHOCOLAT LA DANSE MAGUY MARIN du 20 au 23 janvier DES PETITS BOURGEOIS LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX de K. Weill B. Brecht Lyon Opéra Ballet - C' Maguy Marin OPERA MOZART 19, 21, 23 février LE NOZZE DI FIGARO - Orchestre de l'Île-de-France - Direction : Jacques Mercier - Mise en scène : Denis Krief LE CINEMA FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FEMMES du 11 au 20 mars LOCATION OUVERTE : TÉL. 48.99.18.88 / Vous pouvez vous abonner ! / Renseignements : 48.99.94.50

AUBERVILLIERS GROUPE TSE Du 24 novembre au 3 janvier MAISON DE POUPEE Henrik Ibsen Mise en scène : Claude Santelli Avec Jean-Marc Bory, Nathalie Filion, Arlette Gilbert, Jean-Jacques Moreau, Magalie Renoire, Claire Wauthion, Wladimir Yordanoff THEATRE DE LA COMMUNE Loc. 48346767 et FNAC

American Airlines. C'est plus simple pour traverser l'Atlantique. Vols quotidiens de Paris-Orly vers Dallas/Fort Worth, Chicago et New York. Correspondances\* vers plus de 200 villes aux USA, Canada, Mexique et Caraïbes.

حکذا من الاجل

COUSÉE - GEORGE-V - FRANÇAIS - MAXEVILLE - MIRANAR 14. JULIET ODÉON - FORUM HALLES - GAIMONT HALLS...

JOSIANE BALASKO / ISAACH DE BANKOLÉ

LES KEUFS

"Maintenant on trouve de tout dans la police"



MUSÉE CARZOU Cuvres de 1925-1983 VENEC (Alpes-Maritimes) Ouvert tous les jours sauf le dimanche

THÉÂTRE

ANDREVERVILLE (THÉÂTRE DE LA COMÉDIE) (46-34-67-67). Grande salle. Maison de poupée: 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir. Les Pêcheurs de l'Isle aux chiens: 21 h. (Jeun., ven., sam., dim. dernière 17 h.)

MUSIQUE

Les concerts CENTRE CULTUREL SUISSE DE PARIS (42-71-44-50). Trio Festivo, 17 h. dim. Avec D. Schindler (clar.), J. Edouard (sax.), R. Gaudin (p.). Musique de chambre.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

(42-20-26-57). Drame en 5 actes, 15 h. 15. Les Femmes de l'Alibi. Opéra de chambre, 20 h 30. Dir. par M. Jankowski avec S. Marouzzi (v.), G. de Tournay (sax.), J. Gaudin (p.).

LES BALLETS

AMATEURS DE PARIS (42-66-42-77). Compagnie Miro: jusqu'au 19 décembre; 21 h. 15. Les Femmes de l'Alibi. Opéra de chambre, 20 h 30.

VOTRE TABLE CE SOIR

Table with restaurant listings under 'DINERS', 'RIVE DROITE', 'RIVE GAUCHE', 'SOUPERS APRÈS MINUIT', and 'DINERS-SPECTACLES'. Includes names like JOHN JAMESON, RELAIS BELLEMAN, COPENHAGUE, etc.

UNESCO (Maison de la France)

UNESCO (Maison de la France) (42-66-42-77). Ballet de Théâtre Kirov de Leningrad: jusqu'au 10 janvier; 20 h 30. Opéra de chambre, 20 h 30.

Théâtre de la Boutique INVENTAIRES

Théâtre de la Boutique INVENTAIRES. 19 h 30 JUSQU'AU 31 DEC. GALERIE TRIFF DERNIERS JOURS -40% SUR NOS KILIMANS ANCIENS

LES PIANOS ALEXANDER HERRMANN. SONT MAINTENANT ÉQUIPÉS EN SÉRIE DU SYSTÈME Action Repetition System

Large vertical advertisement on the right side of the page, partially cut off, containing various text and graphics.



هذا من الامتحان

Le Monde EDUCATION

Les mathématiques victimes de l'école

SELECTIVES, incompréhensibles, impérialistes, mal enseignées... Les mathématiques sont accusées de tous les maux.

Pour M. Claude Pair, informaticien, ancien directeur des lycées à l'éducation nationale, les mathématiques jouent, comme le latin autrefois, le rôle d'un filtre au maillage serré, ne laissant passer que les élèves réputés les meilleurs.

Chez nous, pour qu'un jeune devienne un chef, on ne le fait pas assavoir sur une feuille comme en Afrique, on lui fait faire un problème de mathématiques.

La crise des mathématiques françaises en partie son origine à l'école. De nombreux spécialistes déplorent le rôle de sélection que joue leur discipline, et aussi la façon dont on l'enseigne.

ques de terminale C», a pu dire M. Pierre Legrand, doyen de l'inspection générale de mathématiques, institution qui n'est pas précisément réputée d'ordinaire pour son laxisme.

A qui la faute ? Les enseignants, aux niveaux, aux programmes ou aux mathématiques, elles-mêmes ? Les spécialistes de la didactique sont partagés : « Les notions mathématiques estiment-ils, passent mal - après des élèves, et certaines formulations aboutissent à des « impasses pédagogiques ».

M. Gérard Vergnaud, psychologue et directeur de recherche au CNRS, a appelé les enseignants à « s'interroger sur l'incompréhension des élèves » et à tenter de « contrôler le processus d'apprentissage ».

tendus entravent l'enseignement des maths : entre enseignants et élèves, mais aussi entre les instructions officielles et les pratiques réelles. « Face aux exigences souvent énormes des professeurs, les élèves se fabriquent leurs propres objectifs. Ils pensent qu'il suffit de savoir la moitié des choses ou de les savoir à moitié ».

Unanimité anti-élitiste

L'inflation des exigences conceptuelles, les excès du symbolisme et de l'abstraction, ont fini par « faire oublier la mission fondamentale des mathématiques : la maîtrise des méthodes et des formes », a confirmé M. Jean Martinet, professeur à l'université de Strasbourg.

Sur ces constats et sur les remèdes à administrer, tous les spécialistes semblent s'accorder, et il est intéressant de noter la belle harmonie « anti-élitiste » de l'école des mathématiciens. M. Legrand prône l'ouverture des sections scientifiques à tous les lycéens qui « ont envie » de faire des sciences, et la limitation des orientations autoritaires par les professeurs.

Les participants au débat ont enfin souligné la nécessité de diversifier les approches des mathématiques, afin d'adapter leur enseignement à l'hétérogénéité croissante des lycéens. Les talents d'imagination, d'invention, de réflexion, le besoin d'agir, sont trop rarement sollicités.

Le plan Monory laisse sceptiques les principaux syndicats d'enseignants

Le scepticisme domine dans les réactions des syndicats d'enseignants et des fédérations de parents après la publication du plan Monory pour l'avenir de l'éducation (Le Monde du 16 décembre).

La FEN déclare : « Présenter ce plan à quelques mois de l'élection présidentielle, ne peut être que comme une opération politicienne à fins électorales. Il y a effet d'affiche, point final ».

La SCEN-CFDT souligne que le plan de M. Monory « n'est pas un plan gouvernemental ».

Le syndicat précise que « d'autres concernant les enseignants, vont à l'encontre de [sa] revendication d'un corps unique. Il est regrettable, poursuit le syndicat, que soient passés sous silence les contenus d'enseignement, la fonction du métier d'enseignant, la réorganisation du second cycle et du baccalauréat ».

Le SCENAC-CFTC (Éducation, recherche et culture) affirme que « les propositions du ministre correspondent globalement à nos préoccupations. Des points sombres cependant demeurent : le manque de moyens crions dans les lycées, la revalorisation incomplète de la fonction enseignante ».

La Société des agrégés, estime que « le plan a deux mérites : montrer l'ampleur des besoins en recrutement, affirmer la nécessité de revaloriser les traitements ». « Cependant, ajoute-t-elle, cela s'apparente à une mission impossible faite de s'attacher aux racines du mal telles que l'augmentation injustifiée du nombre des disciplines obligatoires ».

Dans les organisations proches de la majorité, la satisfaction se mêle à l'inquiétude. Le SNALC (Syndicat national des lycotes et collèges) se réjouit de la priorité accordée à la revalorisation du métier d'enseignant mais juge les mesures « insuffisantes ».

Chez les parents d'élèves, la FCPE (gauche) attend des actes et souligne que M. Monory « aurait été plus crédible s'il avait parlé plus tôt, avec un échéancier de mise en œuvre, les plans, comme les ministres, passent... ».

Le PEEP (modérée) applaudit « l'annonce d'un plan pluriannuel pour l'éducation répond à une demande que nous avions formulée depuis longtemps. Il est positif de ne plus se contenter de des prévisions annuelles en matière de budget ».

Apprendre en cherchant

Les maths sont trop souvent présentées comme des exercices de magie. Un professeur de Grenoble-I explique à ses étudiants que l'apprentissage est un débat.

ET si les mathématiques n'étaient pas un bastion imprenable ? A l'université de Grenoble-I, une équipe d'enseignants a tenté de lancer des étudiants à la conquête de cette forteresse. Depuis quatre ans, des élèves de première année de DEUG A (mathématiques) sont initiés à un nouveau mode d'acquisition du savoir.

A l'origine de cette initiative, un enseignant de quarante-trois ans qui s'est appuyé sur ses recherches en didactique et sur son expérience personnelle. M. Jean Legrand aime avoir été, durant ses années de collège et de lycée, un élève de mathématiques. Il aime la vie d'enseignant, notamment de professeur de mathématiques.

Philippe Bernard

« L'objectif n'est pas de faire découvrir des théorèmes dérivés. Les assertions erronées ne soulèvent aucun débat. Les étudiants sont souvent convaincus qu'ils peuvent apprendre étonnamment de leurs pairs », note M. Legrand. Lorsqu'elle est bien organisée, cette progression vers la vérité sert le public en général, et les compétences des étudiants dans l'environnement des études. « Cela leur permet de comprendre, explique M. Legrand, que les mathématiques peuvent être utiles et ne sont pas uniquement un jeu de l'esprit ».

Les réussites de ces étudiants, qui n'ont pas été sélectionnés d'après leurs compétences, sont plutôt supérieures à la moyenne, aussi bien à la fin de la première année qu'à la fin de la seconde où ils se mélangent avec ceux qui ont suivi des méthodes plus traditionnelles. Ces résultats ne s'obtiennent cependant pas facilement de science. « Au début, c'est plus facile d'avoir une conférence magistrale dans le programme, assure Patrick, dit-il, un étudiant en première année. Depuis le début de notre scolarité, nous avons toujours été amenés à discuter et à faire tout remettre en question. C'est perturbant, mais, si cela marche, on sera bien armé pour la suite ».

Celui qui est passé le cap de la première année se montre enthousiasmé.

« Nous avons appris à apprendre, nous pouvons affronter les problèmes en raisonnant et non pas en appliquant des recettes », remarque Carole, soutenue par Luc, qui affirme : « Maintenant, on souffre vraiment de ne pas pouvoir répondre à certaines questions ».

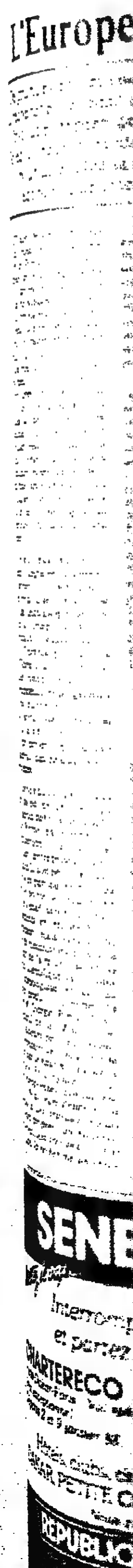
Revenus à une méthode traditionnelle, ces étudiants regrettent de ne plus pouvoir intervenir. « Maintenant, en cours, on se fait éliminer par les autres », soupire-t-il et tente parfois de convaincre leurs enseignants, qui se montrent plus ou moins réceptifs. M. Jean-Jacques Payan, président de l'université et enseignant en mathématiques, a pour sa part décidé de se joindre à l'équipe pour voir les choses de l'intérieur. « L'efficacité de ces étudiants et le nombre de devants remis sont fabuleux par rapport aux autres. Je suis convaincu par ces jeunes, mais je ne voudrais pas qu'ils se marginalisent dans l'université ».

Certains enseignants redoutent en revanche un excès de travail ou craignent d'abandonner leurs prérogatives. D'autres estiment que cette expérience doit son succès à la personnalité et au talent de communication de M. Legrand, mais qu'elle est difficile à reproduire. « D'autres pratiquent déjà le débat scientifique, notamment dans le secondaire », réplique M. Legrand. « C'est la preuve que ce système peut fonctionner en dehors de moi ».

LA FACULTÉ CATHOLIQUE DES SCIENCES DE LYON propose trois sessions de 20 heures chacune sur les problèmes d'ordre philosophique, moral, théologique posés par le développement de la science. Tarifs : 1200 F - Tarifs réduits : 700 F.

LE MONDE diplomatique INDUSTRIE L'avenir compréhensible ? NUMERO 11 - 1987 EN VENTE PARTOUT

Le Monde sur minitel ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS au Monde et à ses publications 3615 TAPEZ LE MONDE plus ANO



# Le Monde CAMPUS

## L'Europe de la technologie

**De grandes entreprises et des centres de recherche viennent de créer, à Rome, l'Institut européen de la technologie. Objectif : réunir les meilleurs chercheurs pour affronter la compétition économique internationale.**

C'EST dans le décor roccoco du Grand Hôtel, au centre de Rome, que l'Institut européen de technologie a vu le jour, le 9 décembre, devant un parterre de responsables d'entreprises, d'universitaires et de chercheurs venus d'Europe et des États-Unis. Ce cadre rétro était paradoxal. Car l'Institut, qui vient d'être créé à l'initiative de quelques chefs d'entreprise européens, avec l'appui de l'OCDE, se veut le point de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Il a l'ambition de faire travailler les plus importantes firmes européennes et les meilleurs pôles de recherche, dans trois secteurs-clés : les biotechnologies, les nouveaux matériaux et les technologies de l'information (le Monde du 21 novembre).

L'idée n'est pas nouvelle. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs projets ont été lancés sans succès pour créer en Europe un institut de technologie de très haut niveau, à l'image du célèbre MIT américain (Massachusetts Institute of Technology). Il y a deux ans, l'idée avait été reprise par la Table ronde, un club qui réunit les responsables de grandes entreprises européennes (le Monde du 3 avril 1986). Mais ces derniers avaient finalement renoncé à un projet très coûteux et qui soulevait des enjeux politiques complexes.

C'est cependant de leurs réflexions qu'est né ce projet. Les participants à la conférence de Rome expriment la même inquiétude : la faiblesse relative des entreprises européennes dans la compétition internationale — en particulier dans les secteurs de pointe — résulte, en partie, de l'insuffisance de la recherche en développement, mais surtout du manque de mécanismes efficaces permettant de faire déboucher la recherche scientifique sur l'innovation technologique et sur de nouveaux produits. Comme l'a souligné M. Giorgio Porta, directeur général de la Montedison, « dans plusieurs pays européens, les performances de l'industrie ne reflètent pas le haut niveau de la recherche ». Et il ajoute : « Les firmes européennes consacrent encore 95 % de leurs dépenses de recherche à des travaux menés dans leurs propres laboratoires. Elles investissent très peu — trop peu — dans la recherche universitaire. »

Pour favoriser leurs relations avec le monde universitaire, les industriels européens proposent de constituer un réseau souple et décentralisé, directement financé par eux et indépendant des États. Plutôt que de se lancer dans la création d'un MIT à l'européenne, mieux vaut, estiment-ils, procéder de manière expérimentale et progressive.

Dans une première étape, jusqu'à la fin de janvier 1988, réunis les membres fondateurs, qui s'engageront à financer le projet d'Institut pendant trois ans à hauteur de 200 000 ECU, soit 1,3 million de francs par an. Ce premier noyau d'industriels européens, ou ayant une partie de leurs activités en Europe, compte déjà la Montedison, IBM Europe, Philips, ATT, IRI italien et une firme finlandaise, la Nokia. Les discussions se poursuivent avec Thomson, Siemens, Volkswagen et d'autres grandes entreprises qui pourraient se joindre au projet. L'Institut se dotera d'un conseil et d'un comité scientifique composés de chercheurs des centres de recherche industrielle et des laboratoires universitaires.

« Agir avec un tact extrême »

La deuxième étape se développera pendant l'année 1988, selon un plan d'action déclenché par John Marcum, directeur pour la science, la technologie et l'industrie à l'OCDE et qui est l'un des principaux architectes du projet. Il s'agit de favoriser le rapprochement de réseaux de chercheurs, grâce à des colloques et à des séminaires scientifiques : matériaux avancés et supraconductivité en mai prochain, biotechnologies en octobre.

A en juger par l'accueil favorable des responsables universitaires qui ont participé à une réunion de présentation le 7 octobre dernier, et par la présence à Rome de nombreux universitaires (provenant, pour la France, des universités de Compiegne et de Montpellier, et de l'Institut national polytechnique de Toulouse), les promoteurs de l'Institut ont tout espoir d'amorcer rapidement la pompe. Ils sélectionnent progressivement plusieurs centres d'excellence, où ils financent des recherches sur des programmes en phase avec les besoins de l'industrie. Dans un premier temps, vingt à trente pro-

jets recevront 20 000 ECU. D'ici à la fin de 1988, cinq à dix d'entre eux recevront une aide de 200 000 à 300 000 ECU. Pour M. Marcum, il s'agit d'une aide au lancement qui permettra d'autres financements des États ou des entreprises, pour des développements de recherche spécifiques.

Dans l'esprit de ses promoteurs, l'Institut européen de technologie pourrait constituer assez rapidement une machine à guerre efficace dans la compétition technologique et industrielle internationale. Il répond, pour les entreprises, à un besoin vital que M. Tage Frisk, vice-président d'IBM Europe, a clairement défini : « Trouver les meilleurs cerveaux, partout où ils sont. » Il répond également aux préoccupations des centres universitaires européens à l'égard du budgetaire et aux limites des financements publics de la recherche.

Mais il devra surmonter de nombreux obstacles que ses partisans n'ont pas manqué de souligner. Le réseau de l'Institut est loin d'être le premier. Le paysage européen est déjà encombré de réseaux et de programmes de recherche plurinationaux : le réseau de communication scientifique comme EARN, déjà soutenu par IBM (le Monde-Campus du 20 novembre 1986), les outils de formation permanente de haut niveau grâce au télé-enseignement par satellite, comme PACE (le Monde du 7 avril 1987), et les programmes de la Communauté européenne, comme ESPRIT, ERKA et COMETT. Comme l'a souligné M. Michel Jérome : « L'Institut va agir avec un tact extrême, pour ne pas donner aux autres l'impression qu'il se substitue à eux et qu'il essaie de leur faire la leçon. »

Il reste enfin à convaincre des vœux aux États. Stephen Cohen, responsable d'un centre de recherche à l'université de Berkeley, l'a bien indiqué : « C'est un comportement qu'il faut éviter : une nouvelle façon de travailler ensemble, plus directe, plus fluide, moins bureaucratique. » Ce qui sera peut-être le plus difficile...

GÉRARD COURTOIS.

## Le recul des études arabes

**Les études arabes et islamiques connaissent en France une grave crise. Un paradoxe, alors que l'islam compte chez nous trois millions d'adeptes.**

Il y a cinq ans, le Collège de France comptait trois chaires d'études arabes et islamiques ; il n'en compte plus qu'une, celle de M. André Miquel, depuis le départ de la chaire de M. Jacques Berque en faveur d'Henri Laoust. L'islam est devenu la deuxième religion de France avec quelque trois millions d'adeptes, mais l'Université n'assure plus, depuis longtemps, un enseignement du droit musulman et du droit en vigueur dans les pays arabes. Pourtant, les compétences ne manquent pas, qu'il s'agisse de MM. A. Turki, maître de recherches au CNRS, J.-F. Ryck, chargé de recherches au CEFAC (Centre d'études de recherches sur le monde arabe contemporain) ou de M. Assa Marie Delcambre, arabiste, islamologue, docteur d'État en droit, réduite à enseigner dans un collège. Depuis que MM. Roger Arnaldez et Pierre Thillet ont été atteints par la limite d'âge, la philosophie arabe et l'islamologie ne sont plus enseignées à l'Université.

Dans son discours à l'Institut du monde arabe, le 3 décembre, M. René Monory, ministre de l'Éducation, n'a pas dit un mot sur l'enseignement de l'arabe, au grand désappointement des ambassadeurs et des instituteurs présents, alors que le CAPES d'arabe a failli être supprimé au début de l'été. Ces faits sont autant de signes inquiétants qui reflètent un recul des études arabes et islamiques comparable à celui qui avait suivi le départ

Le général de Gaulle avait attiré l'attention sur l'importance de ce secteur en 1964 avec la politique arabe pratiquée par l'État depuis François I<sup>er</sup>. Puis Georges Pompidou avait pris personnellement des mesures pratiques et en avait suscité d'autres :

création du CAPES d'arabe en 1975, accroissement de un à cinq du nombre des postes à l'agrégation, constitution de l'Association pour la défense de la langue et de la culture arabes, rédaction d'une brochure Pourquoi il faut apprendre l'arabe, encouragement aux nouvelles méthodes d'enseignement audiovisuel (1)...

Il voulait également créer, dans le cadre de la direction des musées de France, un grand musée des arts arabo-islamiques. M. Chevènement d'Estaing avait repris cette idée en la modifiant : c'est ainsi qu'est né l'Institut du monde arabe (2). Créé à devenir un « Beaubourg arabe », s'il parvient à surmonter les difficultés dans lesquelles il se débat depuis janvier 1985. M. Raymond Barre, pressant ses problèmes, qui ne possèdent déjà plus qu'un seul premier ministre, avait demandé à M. Roland Mureau de rédiger un rapport sur l'enseignement de l'arabe ; rapport fort lucide, mais enterré après l'élection présidentielle de 1981.

### L'absence de suivi dans les lycées

Actuellement, la situation est la suivante : dans le primaire, à la suite des conventions passées avec Paris, les trois pays du Maghreb assurent un enseignement arabe à quarante mille élèves et supervisé par des inspecteurs d'académie français. La France est ainsi le seul pays non arabe à enseigner cette langue dans une grande école dans le secondaire : elle est passée de moins de 400 élèves dans une vingtaine d'établissements en 1973 à 14253 élèves dans 174 collèges et lycées en 1987. Malheureusement, peu de lycées assurent un suivi, ce qui décourage les enfants ayant appris l'arabe au collège. En outre, cette langue ne figure pas dans l'enseignement professionnel et technique (L.E.P.), où la demande potentielle est importante, comme l'indique M. Bruno Half, inspecteur général de l'enseignement de l'arabe.

Dans le supérieur et la recherche, toutes les disciplines connaissent des difficultés, surtout les lignés arabistes, iranologues, turcologues, islamologues, africainistes ou indianistes... qui représentent une communauté d'un millier de spécialistes. La complexité de l'interaction des situations dans le monde musulman, la place qu'il occupe sur la scène internationale, la volonté islamiste, les ont incités à constituer en 1970 l'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (AFEMAM), présidée par M. André Raymond.

Elle répond à un triple besoin : faciliter les rencontres interdisciplinaires, disposer d'une organisation comparable à celle qui existe dans les États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe, attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs secteurs, puisque l'observatoire que le rapport Barre suggère de créer a pour place pour signaler les problèmes aux autorités compétentes n'a pas été nommé.

Paradoxalement, ce recul a produit alors qu'il existe une curiosité accrue, au plus haut niveau universitaire. Depuis trois ans, la demande des étudiants, le Centre de formation des journalistes de la rue du Louvre organise un séminaire (30 séances, soit plus de

100 heures) au monde arabe et islamique. Or à l'Université, la plupart des disciplines (histoire, littérature...) ignorent presque systématiquement philosophes, savants, historiens, écrivains, artistes de l'aire islamique, du septième au vingtième siècle ! L'atelier consacré à l'enseignement lors du colloque sur « La place du monde arabe dans la vie culturelle et intellectuelle en France » organisé par l'IMA du 18 au 20 janvier 1987 devrait formuler d'utiles propositions. Seront-elles prises en compte, de même que les ateliers sur les médias, l'édition, les arts plastiques et la musique ?

Dans le domaine de la recherche, la priorité a été accordée à l'Europe et à la prévision de l'ouverture des frontières en 1992. Faut-il pour autant que l'arabo-africain régresse à la première ou de la deuxième place à l'avant-dernière, voire à la dernière, derrière les Amériques et l'Asie ? A titre d'exemple, le laboratoire de Paris-VIII collaborant avec le CNRS voit son budget passer de 83 000 à 15 000 F.

La situation de la recherche au Maghreb, dans lequel la France avait un quasi-monopole, décline progressivement, alors que depuis une quinzaine d'années les États-Unis s'y intéressent et y investissent beaucoup, financièrement et intellectuellement. La recherche a faibli faute de structures comparables aux instituts français du Caire, de Damas, d'Istanbul. Souhaitons que l'ouverture de l'Institut du monde arabe ne soit pas trop. La revue Grand Maghreb, précieux instrument de travail pour les universitaires, les médiateurs et les politologues, a dû se mettre en sommeil, le ministère de la Culture ayant supprimé en 1986 la subvention de 200 000 francs qui permettait de lui être allouée. Enfin, la revue Maghreb-Machrek-Monde arabe, publiée par la Documentation française, a subi des contraintes financières, qui empêchent son directeur éditorial, M. Jean Léca, de lui donner le lustre acquis par la revue américaine et britannique.

Des perçoes sont tout de même opérées. Ainsi, dans l'Indonésie (165 millions d'habitants, autant que l'ensemble du monde arabe) était en chasse gardée des chercheurs néerlandais, M. Denys Lacroix et son équipe font désormais autorité dans ce pays. Signalons aussi que l'enseignement de l'arabe a été son entrée à l'École polytechnique et au concours d'entrée à Sciences-Po où les grandes écoles, l'armée, la police, les journaux et les universitaires ont leur faire des conférences sur le monde arabo-islamique ?

L'autonomie des universités ne joue pas en faveur de l'arabe et de langues analogues (chinois, japonais, russe...). Mais il faut rappeler que l'État a tenu jour la preuve de volontarisme dans le domaine orientaliste depuis François I<sup>er</sup>. C'est ce roi qui a créé la chaire d'hébreu au Collège de France, Henri III celle d'arabe et de turc, Louis XIV l'école des « jeunes de langue » et ainsi de suite. Or depuis quelques années, l'État est devenu réticent et va jusqu'à ignorer — au lieu de les soutenir — les initiatives d'ONG comme l'Université d'été européenne au Maghreb et Occident, susceptibles de susciter un large public et de contribuer à une meilleure connaissance de l'autre.

PAUL BALTA.

(1) Le Monde des 2 et 3 avril 1973 et la Politique arabe de la France, Sindbad, 1973.  
(2) Le Monde des 29-30 novembre.

## ESSEC

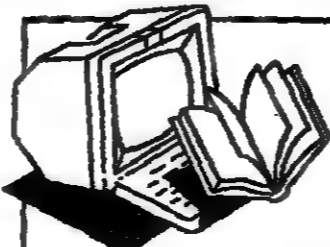
### ADMISSION SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'I.E.P. ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après une épreuve de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

L'objectif est de leur donner une formation à la gestion du plus haut niveau en dix-huit mois (rentrée fin août) ou deux ans. La pédagogie et l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un corps professoral réputé ont fait de l'ESSEC un des tout premiers centres européens de gestion et de management.

- Prochaine session pour la rentrée 1988 : 14, 15, mars
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 janvier 1988.
- Documentation et dossier d'inscription : BP 106

95021 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. : (1) 30-38-38-00  
ESSEC, établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État



La LIBRAIRIE du Monde  
AVEC LA PROCURE

FAITES VOUS LIVRER TOUS LES LIVRES CITÉS PAR LE MONDE  
36.16 TAPEZ LM16

## SENEGAL

Interrompez l'hiver et partez au soleil.

CHARTERECO  
Paris-Dakar-Paris... Vol spécial 2400F  
Prix exceptionnel : 2400F  
Départs 2 et 9 janvier 88.

Hôtels, clubs, circuits-découverte  
DAKAR, PETITE COTE, CASAMANCE  
Nous consulter.

## REPUBLIQUE TOURS

et dans votre agence de voyages.

re en cherchant

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

Les meilleurs produits de l'industrie de la mode...  
pour les professionnels de la mode...  
à Paris et dans les principales villes de France...

# Le Monde INTERNATIONAL

# Le Monde CADRES



## LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS

organiza concursos de méritos dos a nacionais portuguesas (m/f) para 1 lugar de

### JEFE DE DIVISION (A3)

(formación universitaria indispensable, 15 años experiencia profesional). Para más informaciones u aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Recrutement, Unité 200, B-1049 BRUXELLES. Tél.: 02/235.11.11.

## A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS

organiza concursos de méritos dos a nacionais portuguesas (m/f) para 1 lugar de

### CHEFE DE DIVISÃO (A3)

(formação universitária indispensável, 15 anos experiência profissional). Para mais informações u aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Recrutement, Unité 200, B-1049 BRUXELLES. Tél.: 02/235.11.11.

## ORLÈANS

SSII spécialisée dans les logiciels et l'ingénierie sous UNIX, 3 ans d'existence. Notre évolution rapide (C.A. 85 = 2,5 MF; C.A. 86 = 4,5 MF; C.A. 87 = 14 MF; objectif 88 = 30 MF) nous conduit à recruter un

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- qui aura pour mission :
  - D'assurer l'établissement et le contrôle des budgets annuels ;
  - De superviser la comptabilité, l'établissement du bilan et du compte de résultat ;
  - De mettre en place des outils informatiques de gestion performants ;
  - De prendre en charge l'ensemble des problèmes administratifs et juridiques ;
  - De manager une petite équipe.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (grande école ou maîtrise de gestion), vous parlez anglais, vous maîtrisez l'informatique de gestion et vous avez une expérience similaire dans une entreprise informatique de même type, alors venez nous rejoindre.

Nous vous offrons :

- Un challenge à votre mesure ;
- Une rémunération motivante (fixe + intéressement).

Merci d'adresser votre candidature (sans étiquette + c.v.) à : (EN PRÉCISANT SUR L'ENVELOPPE LA RÉFÉRENCE : AF/DIE) Philippe DEBRONIAK, ORLÈANS, 6, rue Jules-Simon, 92100 BOULOGNE.

### The World Bank

The World Bank, the leading international institution in the field of economic development in developing countries, is seeking high calibre professionals for its Internal Auditing Department which reports directly to the President. With a strong mandate, Internal Audit is responsible for independently evaluating and reporting to Senior Management on the strength of internal controls, the effectiveness and efficiency of the Bank's activities, accountability for resource management and effectiveness of management and financial risk.

Applicants should have advanced formal qualifications in Business Administration, Finance or Accounting, and a subsequent record of achievement in an International Consulting, Business or Accounting environment. Proven ability to write clear reports in English is essential.

Applications are invited for:

- Responsible for developing and implementing audit strategy, approach and quality control, and for providing functional leadership in management.** At least 10 years' relevant experience with a record demonstrating management responsibility is required. One of the positions requires a strong background in the development and review of large, advanced computer systems.
- AUDITORS** Responsible as a leader for conducting in-depth operational reviews in diverse complex functions. A minimum of 7 years' progressive experience at management levels, including a record of team leadership, is required.
- Responsible for conducting, as team leader or member, comprehensive operational reviews in various functions, including a minimum of 5 years' comparable experience in development of large computer systems, as required.**

Although these are career appointments, the Bank will consider applications for fixed-term appointments for a duration of three years.

A competitive salary and benefits package, including relocation, is available.

Please fill Curriculum Vitae

The Personnel Officer (IAD) Room H-2149 The World Bank 1818 H Street, N.W. Washington, D.C.

Closing Date: 20 January

### L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'École d'architecture ouvre une inscription pour deux postes :

#### professeur d'école

pour l'enseignement de la théorie et le projet d'architecture.

Charge : il s'agit d'un poste à temps partiel, pouvant varier entre 8/10 et 9/10 de temps.

Titre exigé : Diplôme d'architecte d'une université ou d'une école polytechnique, ainsi qu'un doctorat scientifique, ou une expérience et des réalisations jugées équivalentes.

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> octobre 1988.

#### professeur d'école

pour l'enseignement de l'urbanisme et du projet urbain.

Charge : il s'agit d'un poste à temps partiel, à 8/10 de temps.

Titre exigé : Diplôme d'architecte ou d'ingénieur d'une université ou d'une école polytechnique, ou diplôme équivalent.

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> octobre 1988.

Les dossiers des candidatures doivent être adressés avant le 28-1-1988 au secrétariat de la présidence de l'École d'architecture, 9, boulevard Helvétique, 1205 GENÈVE, où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur les conditions de charges et les conditions.

19-2184

### GRANDE ÉCOLE : CENTRALE, MINES, SUP ELEC, ENSAM, HEC, ESCP, ESSEC...

Merci à Ca. est l'un des tout premiers groupes plurinationaux mondiaux. Sa filiale française occupe l'un des premiers postes en France et bénéficie d'une croissance soutenue.

L'informatique est un élément clé de notre stratégie. Nous vous proposons de nous rejoindre en tant que :

#### CHEF DES RECHERCHES ETUDES INFORMATIQUES

Directement rattaché au chef de département des systèmes, vous initierez et coordonnerez les activités des 3 services études (industriel, gestion, marketing) qui représentent une quinzaine de personnes.

Vous êtes l'interlocuteur des différentes directions de l'entreprise aussi bien pour la définition des projets que pour le suivi de leur réalisation.

Compte tenu de l'importance du poste, vous êtes un ingénieur Grande École, ayant, d'un indispensable, une expérience de la conduite de projets informatiques.

La connaissance de l'anglais scientifique est évidemment un atout supplémentaire.

Vous êtes basé à Clermont-Ferrand avec les 2/3 de vos effectifs, de fréquents déplacements à Paris étant à prévoir.

MSD MERCK SHARPE & DOHME CHIBRET

Veuillez adresser votre candidature, avec CV + photo + prétentions à l'adresse suivante : LABORATOIRES MSD-CHIBRET, Service du personnel, 200, boulevard E.-Clement, 63018 CLERMONT-FERRAND Cedex.

### VOUS ÊTES

TRADUCTEURS EXPÉRIENTÉS de langue maternelle française, ou anglaise, à la recherche d'un poste fixe et désirant de vouloir rejoindre une équipe dynamique et stimulante, venez nous rejoindre.

Posséder une maîtrise S.-O. Comptable, INTER-ETI, 27, rue de Valenciennes, 75011 Paris Opéra. Tél. : 42-81-89-08.

Cabinet National d'Expertise Comptable et d'Audit recrute

#### ASSISTANTS CONFIRMÉS

2 ans d'expérience minimum. Formation et carrière assurées.

Écrire sous le n° 2889 LE MONDE PUBLICITE, 8, rue de Montmorency, Paris-7<sup>e</sup>.

#### STÉ DE COMMUNICATION

spécialisée en vidéos et nouvelles technologies de communication.

signature

#### CHARGE D'ETUDES

(M. ou F.) ayant une double expérience (2 ans minimum) en organisation et études de marché de la communication : administrative.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à : Service Etudes Triel, 75007 Paris.

Bâtiment matériaux diversifiés de essais et de mesures. Mécanique-Vidéo-robot. TECHNIQUE-COCCO. Vidéo-formation BTS technique avec qualité de vendeur. Evolution de carrière rapide et performante.

Adresser C.V. manuscrit et photo en précisant votre adresse actuelle au n° 17, rue de Valenciennes, 75011 Paris Opéra. Tél. : 42-81-89-08.

#### DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE PARTICULIER, BIEN ÉDUQUÉ

ASSISTANT PERSONNEL (BUTLER) Homme allemand 50 ans, formation commerciale, parfaite honnêteté, excellente culture générale, excellente présentation, parfaitement organisé/impulsif, sérieux. Ch. à prendre service en France et étudier toutes propositions d'emploi en rapport avec son diplôme à G. Koch, Jacob-Darm-St. 85, D-7800 Karlsruhe 21, RFA.

Homme de confiance cherche place

CHASSEUR DIRECTION PARIS-13<sup>e</sup>

M. FRESNY, T. 42-25-01-76.

J. P. 24 ans, bilingue (1 an aux USA), notions allemand, espagnol, 2 langues + maîtrise (français) emploi à Paris et env. T. 40-89-14-83 soir/mét.

Vous avez besoin d'un CADRE QUALIFIÉ pour des missions en gestion cadre, marketing, organisation. Contacter le 43-74-14-03.

J.F. 29 ans, DEA zoologie, licence hist., active, sensibilité, sérieux, volonté, recherche emploi en France et en Belgique. Recherche mission étrangère pour poste stable. Env. Hous 06073 Nice Cedex. Tél. 04-93-81-08-82.

Une Femme 21 ans, BAC D (langue) et parti + maîtrise allemand, diplôme

#### ANALYSTE PROGRAMMEUR

+ stage 1 an A.F.P.A. + stage pratique d'analyse, programmation, réseaux, logiciels, recherche emploi COPIE, Adresser C.V. + photo sous le n° 2009, LE MONDE PUBLICITE, 8, rue de Montmorency, Paris-7<sup>e</sup>.

J.F. 27 ans ch. poste stable AIDE COMPTABLE 3 ans exp. comptabilité générale, 2 ans exp. informatique, CAP d'aide comptable. Envoyer sous le n° 2009 LE MONDE PUBLICITE, 8, rue de Montmorency, Paris-7<sup>e</sup>.

### La Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (Suisse)

merci de nous adresser un dossier de candidature au plus tard le 15 octobre 1988.

#### professeur ordinaire de Littérature

Enseignement : 18 heures hebdomadaires, minimum en matière de publications les plus importantes. Ils proposent trois thèmes dont l'un pourra être retenu pour une conférence évenementielle (en italien).

Début de présentation : le 15 février 1988.

Le salaire annuel va de 110 000 à 119 000 francs suisses par an. Autres informations auprès du Doyen. Tél. : 041 31 11 11.

### Hôtel Wilsbacher / Suisse

Nous cherchons pour notre service personnel suivants :

#### Sous-chef de cuisine

et Commis de cuisine

et 10 jours de travail par semaine. Nous attendons votre offre détaillée par retour du courrier.

Hôtel Wilsbacher CH-3672 Wetzstein

Tél. : 19-4158/43 (M. Weber) 9 h-12 h.

### UNIVERSITY OF CAPE TOWN

#### Chair/Senior Lectureship: Department of Classics

Applications are invited for the above post, for appointment at either Chair or Senior Lecturer level. The chair is vacant from 1 July 1988, and the senior lectureship is presently vacant.

Applicants should have proven academic competence in both classical languages. Ability to teach Greek to postgraduate level will be an added recommendation, following which specialization in one or more of the following areas: Literature, philosophy and history of the Ancient World.

Appointments, according to qualifications and experience, will be made in the following salary ranges: Professor: R42 17450-706; Senior Lecturer: R22 985-840 554 per annum, with an annual bonus and attractive staff benefits.

Applicants should submit a full curriculum vitae and the names and addresses of three referees, (as well as an indication as to the level of post for which they are applying) not later than 30 January 1988 to the Registrar (Appointments Office, Ref. CQ 1187) University of Cape Town, Rondebosch, 7700, Republic of South Africa.

Further information may be obtained from the above or from the Scientific Counselor, South African Embassy, 59 Chancery Lane, London, W1A 1AA, U.K.

The University's stated against apartheid and all society discriminatory legislation it enforces. Information on this as well as on the implementation of the University's policy not to discriminate in the appointment of staff or the selection of students on grounds of sex, race or religion is available on request.

Bona Verba Recruitment 07 0271

### VILLE DE PONTAULT-COMBAULT (24.000 habitants) en pleine expansion (SEINE-ET-MARNE)

#### UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) CONFIRMÉ(E)

pour son service INFORMATION-COMMUNICATION

PROFIL :

- BAC + 3 en école de journalisme ;
- disponible et efficace ;
- expérience professionnelle.

Lettre de candidature man., C.V. et diplômes à adresser à M. le Maire, Hôtel de Ville, 107, av. de la République, 77340 PONTAULT-COMBAULT.

### La Freie Universität Berlin, Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II, Institut für Ethnologie.

#### UN/UNE ENSEIGNANTE SPÉCIALE de langues africaines

Pour deux langues aux étudiants d'un projet d'enseignement pratique pour la collaboration à un projet recherche « Paysans et coopératif à Burkina »

Le contrat est limité à 12 mois et est payé selon la norme BAT. par. 147 BtHG.

Le candidat doit posséder un diplôme de langue africaine, au moins trois ans d'expérience pratique scientifique ou d'enseignement après la fin d'études.

Souhaité : langues de la Rép. du Burkina Faso, notamment Moré.

Veuillez s.v.p. adresser candidatures au délai de six semaines au Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II, Institut für Ethnologie, Boltzmannstrasse 18-20, 1000 Berlin 33, Allemagne (RFA).

### bmb

BMB mène des études et fournit des services dans le cadre de projets de développement en Afrique, en Amérique latine.

Pour notre Pays-Bas nous cherchons le meilleur des candidats, un poste de :

#### REDACTEUR/REDACTRICE

Au sein de notre "Redaction", il/elle aura pour tâche de rédiger les rapports et les lettres en français et en anglais. Les documents traités concernent les sciences économiques et sociales. Une large gamme de sujets techniques. Nos principales langues de travail sont l'anglais, le français et l'espagnol. Par conséquent, il sera parfois nécessaire de traduire.

Qualifications requises : maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol, parfaite d'au moins deux des langues précitées. Expérience dans le domaine de rédaction et/ou de traduction souhaitée.

Envoyer manuscrite avec détailé avant le 31/12/87

BMB Ingénieurs-conseils pour le développement B.V. Boite postale 11 5000 AA TILBURG Pays-Bas

### L'AGENDA

#### Bijoux

**BIJOUX BRILLANTS**

Le plus formidable choix de tous les bijoux professionnels à partir de 100 francs. Bijoux en or, platine, diamants, rubis, saphirs, émeraudes, toutes les bijouteries et joailleries.

**PERRONO OPERA**

Angle bel des Italiens, 4, Chaussée d'Antin. Achetez bijoux ou échangez. Avez un bijou à vendre? Ecole, 37, av. Victor-Hugo.

#### TOUS LES BIJOUX ANCIENS

et rares. Bijoux romantiques - 20% ESCOMPTE - ACHAT OR - GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. T. 48-84-00-83. Châ guide + Guide et bijoux.

#### Fourrures

**FOURRURES**

CRÉATION - RÉPARATION

Trav. soigné - Prix. ad.

M<sup>me</sup> Pierre LEBAUD, 16 bis, rue Jules-Ferry, 45400 Fleury-la-Aubaine. Tél. : (16) 39-73-65-47.

#### Vacances

##### Tourisme

#### Loisirs

#### LA PLAGNE

Studio 3 personnes à louer du 24 au 31 janvier 1988. Tout confort.

Tél. 43-31-70-43, après 19 h.

#### JURA

3 h 30 par T.G.V., prix stationnement très réduit. Part. loc. et studio et. 4 pers. sur place de fond. Tél. et périodes disponibles au conc. (16) 81-48-00-72.

Leur CHATEL (Suisse-Savoie) des Forêts du Saillon dans résidence tout confort.

2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes.

Tél. : (16) 84-81-87-88.

Val-d'Aoste, près Sestien part. tous de nuit, très bel appartement de 1 chambre, 1 cuisine, S.B., WC, salle bain, équipée, très agréable, tout confort.

Leur Noël - Noël An. Tél. int. : 42-24-18-10.

Recherchons 8 personnes pour corvée "vacances" (environ par Jet Young) pour TENDRINE (CANARIEN). Prix en 1/2 pension 3 700 € par personne du 23-1-88 au 9-2-88. S'inscrire rapidement. Tél. : 36-85-01-72.

## emplois internationaux

Cette classification permet sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté du 1er du mois. Signification des symboles: (M) Signifié dans « Le Monde radio-télévision » (F) Film à écrire (N) Ou peut voir en Ne pas manquer (NBN) Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 16 décembre

TF 1 20.30 Variétés: Sacré soleil. Emission de Gérard Louvin, présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités: Michel Serrault, Michèle Mouton et Michel Fugain.

OFFRIR UNE MONTRE UN DIMANCHE? DRUGSTORES PUBLICIS De 9 h à 2 h, 7 JOURS SUR 7

TF 1 20.30 Variétés: Coltrane. Emission présentée par Stéphane Collaro. Avec Richard Gatainer, Sabine Patarel, The Bamned, Le groupe A cause des garçons, La Compagnie créole, Michel Drucker. 21.45 Série: La loi de Los Angeles. 22.35 Série: Anabaptisme. L'homme à la robe rouge. 23.25 Série: Le regard. Le jardinier. 0.30 Série: Maigret. Une confidence de Maigret (rediff.). 2.00 Feuilles: Le temps des copains.

A2 20.30 Variétés: La marche de Noël. De Jean-Marie Chevade et Jean-Pierre Bertrand. Le singe, l'homme et le mutant. 22.35 Le monde sous-marin de Al Giddings. Réalisé par Al Giddings. 23.30 Informations: 24 heures sur A2. 0.00 Entrez sans frapper.

FR 3 20.30 Théâtre: Le Prince travesti ou Fillette avestarienne. Comédie en trois actes de Marivaux, mise en scène, par Jacques Charon. Avec Jean-Paul Roussillon, Bernard Dhéran, Michèle Bancel, Paul Nolle, Georges Desarmes, Genevieve Cadix. 22.10 Journal. 23.25 Magazine: Océaniques. La troisième dimension (2 parties). Avec Gloria Friedman, Michelangelo Pistoleto, Patrick Poirier, Tony Gagg. 23.30 Musique, musique. Méthodes, de Pauloc, par

Jeudi 17 décembre

TF 1 15.35 Quand il pleuvait. 15.50 Série: Chapeau melon et bottes de cuir. 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine: Parade sur le 16. Animé par Christophe Dechavanne. Musée, itinéraire, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques inédites. Avec Jean-François de Michel, Sapho, Mathias, Freddy et Françoise. 18.10 Flash d'informations. 18.15 Série: Ma sorcière bien-aimée. Le spectre. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrick Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série: Maggy. Maggy lave plus blanc. 20.00 Journal. 20.25 INC. 56 championnes à l'essai. 20.30 Cinéma: Cocker et Mouton (Film français de Diana Kurya (1979)). Avec Elise Caron, Philippe Lebas, François Chazot, Genevieve Fontaine, Henri Garcin. 22.05 Magazine: Méditerranée. Présenté par Noël Mamère. Sommaire: La « glaucosé » (transparence) mise en place par Mikhail Gorbatchev. Castro Staps: Moscou, Pétroline, Leningrad, l'Estonien. 23.30 Informations: 24 heures sur A2. 0.00 Entrez sans frapper.

A2 16.40 Flash d'informations. 16.45 Feuilles: Rue Carnot. 17.15 Météo A2. Mini Cracra; Bogus; Barbapapa; Live, live; Le sourire du dragon. 17.50 Variétés: Un DB de plus. De Didier Barthelemy. Avec Elan, Les Loges, Les Ananas, Raphaël Frontze. 18.10 Flash d'informations. 18.15 Série: Ma sorcière bien-aimée. Le spectre. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrick Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série: Maggy. Maggy lave plus blanc. 20.00 Journal. 20.25 INC. 56 championnes à l'essai. 20.30 Cinéma: Cocker et Mouton (Film français de Diana Kurya (1979)). Avec Elise Caron, Philippe Lebas, François Chazot, Genevieve Fontaine, Henri Garcin. 22.05 Magazine: Méditerranée. Présenté par Noël Mamère. Sommaire: La « glaucosé » (transparence) mise en place par Mikhail Gorbatchev. Castro Staps: Moscou, Pétroline, Leningrad, l'Estonien. 23.30 Informations: 24 heures sur A2. 0.00 Entrez sans frapper.

FR 3 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilles: Face aux Lascaris. (2 épisodes). 17.30 Jeu: Accuser pour l'aventure. 17.35 Drame inédit: Belle et Sébastien. Enfin réunis. 18.00 Série: Transparents. L'héritage maudit, de Raoul Héli. Dans un monde brutes hanté... 18.30 Feuilles: Stello Kélla. Peggy s'en donne à cœur joie. 19.00 Le 19-20 de l'Information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.35 Drame inédit: Il était une fois la vie. La digestion. 20.25 INC. Météo. 20.30 Cinéma: Mysterie à Budapest (Film américain de Alan Rudolph (1982)). Avec Robert Urich, Jo Beth Williams, Paul Dooley, Hayt Aston, Peter Coyote. 22.20 Journal. 22.45 Magazine: Méditerranée. Révisé par Raoul Ruiz, Jean Rouch et Tite Tonnard. 0.15 Musique, musique. Joueurs de flûte, de Roussel, par Michel Debost, flûte, et Christian Ivaldi, piano.

FR 3 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilles: Face aux Lascaris. (2 épisodes). 17.30 Jeu: Accuser pour l'aventure. 17.35 Drame inédit: Belle et Sébastien. Enfin réunis. 18.00 Série: Transparents. L'héritage maudit, de Raoul Héli. Dans un monde brutes hanté... 18.30 Feuilles: Stello Kélla. Peggy s'en donne à cœur joie. 19.00 Le 19-20 de l'Information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.35 Drame inédit: Il était une fois la vie. La digestion. 20.25 INC. Météo. 20.30 Cinéma: Mysterie à Budapest (Film américain de Alan Rudolph (1982)). Avec Robert Urich, Jo Beth Williams, Paul Dooley, Hayt Aston, Peter Coyote. 22.20 Journal. 22.45 Magazine: Méditerranée. Révisé par Raoul Ruiz, Jean Rouch et Tite Tonnard. 0.15 Musique, musique. Joueurs de flûte, de Roussel, par Michel Debost, flûte, et Christian Ivaldi, piano.

FR 3 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilles: Face aux Lascaris. (2 épisodes). 17.30 Jeu: Accuser pour l'aventure. 17.35 Drame inédit: Belle et Sébastien. Enfin réunis. 18.00 Série: Transparents. L'héritage maudit, de Raoul Héli. Dans un monde brutes hanté... 18.30 Feuilles: Stello Kélla. Peggy s'en donne à cœur joie. 19.00 Le 19-20 de l'Information. De 19.07 à 19.30, actualités régionales. 19.35 Drame inédit: Il était une fois la vie. La digestion. 20.25 INC. Météo. 20.30 Cinéma: Mysterie à Budapest (Film américain de Alan Rudolph (1982)). Avec Robert Urich, Jo Beth Williams, Paul Dooley, Hayt Aston, Peter Coyote. 22.20 Journal. 22.45 Magazine: Méditerranée. Révisé par Raoul Ruiz, Jean Rouch et Tite Tonnard. 0.15 Musique, musique. Joueurs de flûte, de Roussel, par Michel Debost, flûte, et Christian Ivaldi, piano.

Audience TV du 15 décembre 1987 (BAROMETRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with 8 columns: HORAIRES, ROYER AYANT REGARDÉ LA TV (en %), TF1, A2, FR3, CANAL +, LA 5, M6. Rows show audience share for various time slots.

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent le 11 et 147 reçoivent le 11 dans de bonnes conditions.

REPRODUCTION INTERDITE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt PALAIS ROYAL 4e arrdt LOUVRE ST-HONORE 4e arrdt CHAI DES CELESTINS 5e arrdt VAL DE GRACE 6e arrdt SEVRES-BASTILLE

12e arrdt SELECTION DOLEAC REUILLY-BIDEROT 13e arrdt TOULNAI, part. vd DURIEUX LOFT 190m2 14e arrdt ALLEMA, rue de la Gare, plaines, vue panoramique, 4/5 P.

15e arrdt CHARLES-MICHELIS, Invo. 16e arrdt VRAI LOFT 17e arrdt PRES PLACE VICTOR-HUGO 18e arrdt M. YEMA-MARCEAU

19e arrdt RUE DE CHAILLOT 20e arrdt 5 P. 130 m2, 7 et 8 P. 210 m2 21e arrdt PRES AVENUE FOCH 22e arrdt PR. AV. HENRI-MARTIN HOTEL PARTICULIER 320 m2 + JARDIN

23e arrdt R. DES CANNETTES 24e arrdt VANNAU STUDIO 25e arrdt VANNAU - CHARENTON-LEZ-TOURNAI 26e arrdt RUE DE CONDÉ HOTEL XVP

27e arrdt VAUBOU LUMINEUX 28e arrdt SELECTION DOLEAC ROCQUENCOURT 29e arrdt SELECTION DOLEAC R. DE PENTHEVE 30e arrdt SELECTION DOLEAC

31e arrdt SELECTION DOLEAC 32e arrdt SELECTION DOLEAC 33e arrdt SELECTION DOLEAC 34e arrdt SELECTION DOLEAC

35e arrdt SELECTION DOLEAC 36e arrdt SELECTION DOLEAC 37e arrdt SELECTION DOLEAC 38e arrdt SELECTION DOLEAC

39e arrdt SELECTION DOLEAC 40e arrdt SELECTION DOLEAC 41e arrdt SELECTION DOLEAC 42e arrdt SELECTION DOLEAC

43e arrdt SELECTION DOLEAC 44e arrdt SELECTION DOLEAC 45e arrdt SELECTION DOLEAC 46e arrdt SELECTION DOLEAC

47e arrdt SELECTION DOLEAC 48e arrdt SELECTION DOLEAC 49e arrdt SELECTION DOLEAC 50e arrdt SELECTION DOLEAC

appartements achats

CABINET DOLEAC 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris non meublées offres 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Région parisienne 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

Paris 1er arrdt 2e arrdt 3e arrdt 4e arrdt 5e arrdt 6e arrdt 7e arrdt 8e arrdt 9e arrdt 10e arrdt 11e arrdt 12e arrdt 13e arrdt 14e arrdt 15e arrdt 16e arrdt 17e arrdt 18e arrdt 19e arrdt 20e arrdt 21e arrdt 22e arrdt 23e arrdt 24e arrdt 25e arrdt 26e arrdt 27e arrdt 28e arrdt 29e arrdt 30e arrdt 31e arrdt 32e arrdt 33e arrdt 34e arrdt 35e arrdt 36e arrdt 37e arrdt 38e arrdt 39e arrdt 40e arrdt 41e arrdt 42e arrdt 43e arrdt 44e arrdt 45e arrdt 46e arrdt 47e arrdt 48e arrdt 49e arrdt 50e arrdt

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi TEL. 45 55 01 33

automobiles ventes de 5 à 7 CV. deux-roues

صكنا من الالعمل

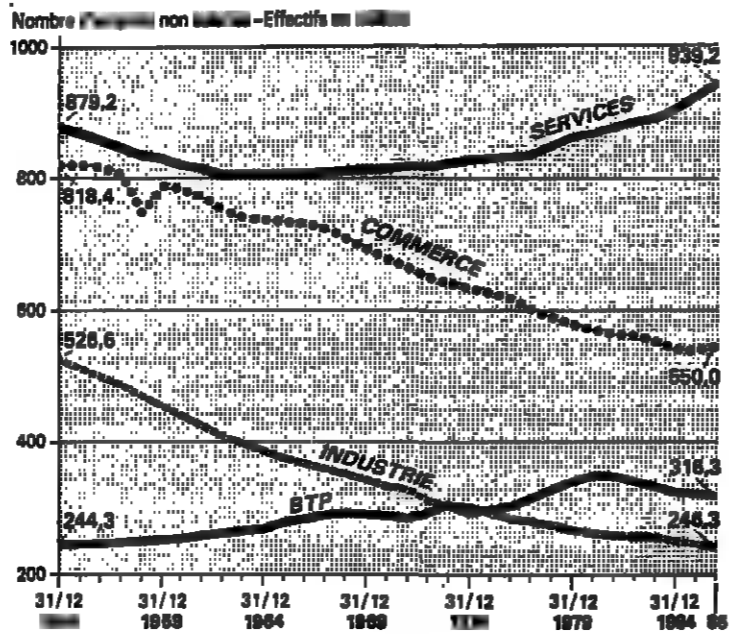
Le Monde EMPLOI

Un nom pour les « non-non »

Les « non-non », sont les non-salariés du secteur non agricole, professions libérales, artisans, créateurs d'entreprises... Ils ont le train de devenir un rouage essentiel d'une économie instable.

compte. Elle joue également un rôle de l'entreprise... Les personnes dont le père était à son compte et qui étaient elles-mêmes à leur compte en 1980...

« NON-NON » : avec un tel qualificatif, les non-salariés des secteurs non agricoles partent avec un handicap. Symbolique du manque de reconnaissance...



Au 31 décembre 1986, on comptait en France plus de deux millions de non-salariés, soit 9 % de la population active civile occupée dans le secteur non agricole.

Les employés non salariés forment en fait une population très hétérogène. S'y retrouvent en effet aussi bien les travailleurs indépendants que les employeurs ou les aides familiales...

Le portrait-robot du « yuppie »

Dans l'industrie et le bâtiment, les emplois non salariés ont aussi tendance à régresser, mais beaucoup moins rapidement que les emplois salariés...

Plus que le risque de chômage, c'est le développement d'activités de services aux entreprises (conseil, informatique...), pouvant offrir des entreprises de petite taille, qui a poussé les cadres à mettre à leur compte...

L'origine sociale des jeunes chefs d'entreprise n'a pas seulement une influence sur leur décision initiale de se mettre à leur compte...

ans en 1968, contre 30 % en 1982. Les « yuppies », jeunes patrons dynamiques à l'américaine, font donc leur apparition dans les statistiques européennes...

Un phénomène chez les jeunes entrepreneurs, 2,7 % d'entre eux ont mérité leur compte dans les années 70; ce taux a doublé en 1985. Ces nouveaux entrepreneurs sont plus commerciaux que techniques...

Tel père, tel fils

Leur origine sociale pèse également d'un poids important dans leur choix de créer une entreprise de plus de dix salariés se comptent en 1985, alors que les enfants de cadres ne l'ont fait que dans 4 % des cas...

Plus de précisions sur ce sujet pourront sans doute être obtenues prochainement. Conscient de l'importance économique des « non-non », Bertrand Fragonard, commissaire général au Plan...

Fatigué, mais bien payé

Quand l'entreprise réussit, les gains sont aussi à la mesure des risques pris : plus élevés au départ, l'activité indépendante est plus rémunératrice. Une étude à ce sujet a été réalisée par Pierre Concialdi...

au CERC (Centre d'étude et de recherches sur les coûts). Limitée aux professions industrielles, artisanales et commerciales (à l'exclusion des professions libérales et des agriculteurs), elle fait apparaître que le revenu moyen de ces professions est deux fois celui des travailleurs indépendants...

Jeunes d'origine relativement élevée, bien rémunérés, le chef d'entreprise est rarement une femme. D'une façon générale, en France, dans les secteurs non agricoles (et travailleurs familiaux exclus), les femmes ne représentent qu'une faible proportion des entrepreneurs indépendants...

Pour la télé au boulot

« POUR assurer la sécurité d'un site industriel telle une centrale nucléaire ou une usine chimique, mieux vaut un opérateur qui s'ennuie qu'un opérateur endormi... »

gerusement. Coblenz, professeur à la faculté de médecine, citait ainsi le cas d'ouvriers d'une usine américaine de fabrication d'automobiles...

Quinze jours d'emploi dans « le Monde »

Les débouchés de l'architecture. Les architectes diplômés en 1984 ont eu un pourcentage de 23 % de travail en dehors de l'architecture. En moyenne, les salariés gagnent plus que les indépendants (9 000 F contre 6 700 F)...

La France manque d'enseignants. Quatre cent mille enseignants devront être embauchés d'ici à l'an 2000. Cette crise concerne toutes les disciplines. Diminution des heures de scolarité? Ou revalorisation des rémunérations des professeurs...

Advertisement for 'Le Monde Diplomatique' collection 'Les Sociétés Malades de leur Culture'. Includes text about economic crisis and cultural crisis, and a form for ordering.

La crise de l'emploi en géologie. Entre deux cent cinquante et trois cents thèses de troisième cycle en géologie chaque année, alors que le nombre de débouchés possibles en France péniblement la cinquantaine...

## SOMMAIRE

Afin de rétablir les grands équilibres au niveau international, trente-trois économistes prononcent en faveur d'un changement radical des politiques économiques des principaux pays occidentaux (lire ci-dessous). Avec un déficit de 0,7 milliard de francs, le commerce extérieur français a connu au mois de

novembre le meilleur résultat enregistré depuis neuf mois (lire ci-contre). Durant la conférence annuelle de la famille, M. Jacques Chirac a proposé multiples dispositions visant à renforcer le statut de la mère de famille (lire page 28). L'Assemblée générale du

CNPF confirme les grandes orientations de l'organisation patronale. Le vice-président du patronat, M. Maury-Larivière, prononce un plaidoyer en faveur d'un rapprochement des unions locales et des chambres de commerce d'industrie (lire page 29).

## Nette diminution du déficit commercial français en novembre

Le déficit commercial français a nettement diminué en novembre, de 0,5 milliard de francs en données brutes à 0,7 milliard de francs en données corrigées des variations saisonnières (contre -4,9 milliards de francs en octobre). Il s'agit du meilleur résultat depuis le mois de février dernier, souligne-t-on au ministère du Commerce extérieur.

Pour l'année, le déficit s'élevait à 31,9 milliards de francs en données corrigées, contre 2,1 milliards pour la même période en 1986. En novembre, les exportations ont progressé de 6,1 %, s'élevant à 79,4 milliards de francs en données corrigées, contre 74,5 milliards en octobre.

Les importations (80,3 milliards de franc) n'ont que peu augmenté (+ 0,5 %). Cette progression des importations est due, essentiellement, à une hausse de 10 % des importations de biens manufacturés professionnels, de matériels agricoles et de matériel de transport. En ce qui concerne les produits manufacturés, qui avaient été déficitaires de 11 milliards de francs en octobre, revient à l'équilibre en novembre (+ 0,2 milliard de franc).

L'excédent agro-alimentaire maintient à la hauteur 3,1 milliards de francs, tandis que l'excédent énergétique est réduit d'un mois à l'autre, passant de 7,7 milliards de francs en octobre à 6,8 milliards en novembre.

Il est encore trop tôt pour apprécier l'impact des mesures prises en matière de dévaluation des monnaies qui viennent après la nette amélioration enregistrée en novembre. De côté des pouvoirs publics, on souligne la nette progression des exportations et le renforcement du solde industriel. Mais ce redressement reste encore fragile. Si l'on tient compte de la vente de deux Airbus et de matériel militaire, les échanges de biens manufacturés acc-

ont encore un déficit de 2,7 milliards de francs. Même sur le poste automobile où les importations ont diminué de 1 milliard de francs en novembre, les compensations restent déficitaires, les choses pouvant se modifier du tout au tout d'un mois sur l'autre. D'une manière générale, les importations restent soutenues, notamment pour les biens de consommation et les appareils électroménagers.

F.S.

## Un cri d'alarme contre les risques d'une récession générale

### Trente-trois experts internationaux réclament des mesures urgentes pour éviter « un troisième krach aux effets dévastateurs »

Trente-trois économistes internationaux, dont deux prix Nobel, appartenant à treize pays, lancent un véritable cri d'alarme, dans une déclaration commune, rendue publique le 16 décembre, où ils affirment que l'échec répété des tentatives en vue d'atténuer les grands déséquilibres mondiaux conduit tout droit à une récession générale. Pour conjurer ce risque, ils proposent des changements radicaux dans les politiques économiques des nombreuses nations, changements qui impliquent de nombreuses révisions et qui, à leurs yeux, ne sauraient plus être étudiés, tant il court le risque d'une catastrophe planétaire.

C'est une démarche sans précédent qui s'effectue ces trente-trois experts, le 11 et le 24 novembre réunis par les soins de l'Institut for International Economics, une organisation privée, à Washington. L'objet est l'étude et la discussion de la politique économique mondiale et qui est dirigée par M. Fred Bergsten, ancien secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis, chargé des affaires internationales. Parmi ces experts, on trouve deux prix Nobel d'économie, MM. Lawrence Klein (1980) et Franco Modigliani (1985), d'anciens ministres et hauts fonctionnaires et des universitaires, de nationalités allemande, américaine, australienne, belge, britannique, canadienne, coréenne, italienne, japonaise, néerlandaise, norvégienne, suédoise, représentés par MM. Michel Albert, en sa qualité de président du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'INSEE, et Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des études internationales (IFRI). Le président du département des études économiques de l'École polytechnique. En outre, des instituteurs de renom de huit pays (Bruxelles, Kiel, Londres, Paris, Rome, Sao-Paulo, Singapour et Tokyo) ont pris leur concours.

Le groupe de travail a d'abord établi un constat : « une crise mondiale extrêmement sérieuse », comme le laisse apparaître la forte hausse des obligations américaines dans les premiers mois de 1987, la chute des bourses et l'augmentation des déficits commerciaux sur tous les marchés. Sans surprise, le groupe rend responsables de la crise les énormes déséquilibres qui se sont gonflés pendant la dernière moitié des années 80 : déficits américains du commerce extérieur et des paiements, non moins élevés de la part du Japon et de l'Europe.

(Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taiwan), chômage en Europe, stagnation de nombreux pays en développement. Il en conclut qu'un « ajustement » de 150 à 200 milliards de dollars pour les balances commerciales des pays développés doit être envisagé dans les premières années de la décennie 90, avec la répartition suivante : d'un côté, l'Allemagne (100 milliards de dollars), avec un surplus de 50 milliards de dollars destiné aux services de la dette extérieure des Etats-Unis ; de l'autre, une disparition correspondante des excédents à hauteur de 70 à 100 milliards de dollars pour le Japon, de 30 à 70 milliards pour l'Europe, et environ 30 milliards pour les « quatre dragons ». Certes, les mesures proposées sont des changements en volume, mais les mesures prises sont tout à fait insuffisantes, et de nouveaux importants changements doivent être utilisés.

#### Réduire la consommation aux Etats-Unis

On publie ces propositions, le groupe des experts n'y va pas de main morte. A tout seigneur, tout honneur : les Etats-Unis sont invités à fournir l'effort principal. Pour développer leurs exportations nettes, ils doivent ramener le rythme de croissance de leur consommation intérieure à un point où l'on peut dire qu'il est au-dessous de celui de leur produit brut, à l'inverse de ce qui est produit depuis quatre ans. Cela reviendrait, pour les quatre ou cinq prochaines années, à faire progresser la demande intérieure de 1 % seulement au lieu de 4 % précédemment, avec un ralentissement annuel de 2 1/2 %. Ce ralentissement spectaculaire serait obtenu par l'élimination du déficit du budget américain (160 milliards de dollars prévus en 1988) au rythme de 40 milliards par an. A cette occasion, le groupe qualifie de « croissance inadéquates » la réduction possible de la dette américaine. Un tel processus permettrait de baisser les taux d'intérêt des Etats-Unis et ainsi de stimuler les investissements privés, en encourageant une croissance économique positive.

La deuxième partie du groupe est le Japon, invité à réduire ses paiements excédentaires d'un montant égal à la moitié de son PIB. Cela suppose la disparition de son énorme excédent commercial, compensée partiellement par l'augmentation rapide du revenu de ses entreprises. Cela suppose également une croissance de la consommation intérieure portée en rythme annuel de 1/2 % au lieu de 2 1/2 %. Certes, ce pays a pris « un bon départ » dans

sa direction, mais une « nouvelle impulsion » doit être donnée, en outre, par des mesures structurelles figurant dans le rapport Maekawa (régime foncier, fiscalité, réglementation douanière), et une réorientation des échanges commerciaux vers le marché domestique.

L'Europe, à son tour, doit réorienter sa production exportée vers la consommation domestique, qui devrait progresser de 1 à 2 points pendant deux ou trois ans. L'investissement commercial global étant accepté pendant cette durée. A l'Allemagne, « clé » de l'activité économique européenne, il a demandé un effort particulier : accélération et majoration des réductions d'impôts, réduction temporaire des amortissements ou diminution des charges sociales. Quant aux « quatre dragons », asiatiques, la Corée et Taiwan, ils devront à tout prix réduire leurs excédents commerciaux, qui dépassent respectivement 20 % et 8 % de leur PIB.

Plus importants, apportés par le groupe d'experts, sont le rapport à quantifier, dans le court terme, l'effet de telles mesures, ce serait l'erreur de s'essayer à stabiliser tout de suite les parités monétaires. Une telle mesure, de même : ces mesures étaient adoptées promptement et fidèlement, les changements de parités pourraient être modestes, le dollar étant susceptible de se trouver, en moyenne pondérée, « dans une fourchette de 10 % par rapport à son plancher réel ». Ce rapport a été établi au moment où le dollar valait 1,66 DM, 133 francs, avec un indice pondéré de 101,5 sur une base 100 en 1970. Le rapport estime, en outre, qu'une réduction des déficits des « quatre dragons », du yen et du mark (au sein du système monétaire européen) pourrait, si sans doute devrait, se révéler nécessaire. Il affirme vigoureusement que, dans le cadre de ce programme, une chute excessive du dollar serait hautement indésirable mais qu'en l'absence dudit programme la devise améri-

chaterait fortement en dépit de toute intervention. Ce n'est d'ailleurs qu'une fois ce programme bien lancé qu'un accord général pour la réduction des monnaies pourrait être élaboré, et que la préférence pour un système de zones cibles.

Le groupe estime enfin que serait pour les Etats-Unis - le comble de la folie - s'ils adoptaient une législation protectionniste alors que leur compétitivité est en train de s'améliorer et qu'ils ont besoin d'inverser de 150 à 200 milliards de dollars le flux de leurs échanges extérieurs. Quant à la dette des pays en développement, le groupe juge nécessaire d'augmenter substantiellement le flux de capitaux en direction de ces pays, en s'adressant particulièrement au Japon.

En conclusion, les trente-trois experts soulignent que, « si les déséquilibres ne sont pas réduits rapidement et vigoureusement, un troisième krach aux marchés pourrait être le plus important des précédents, avec des effets plus graves ». Depuis le 19 octobre, des mesures ont été effectuées dans la bonne direction, aux Etats-Unis et dans les pays à excédents. Mais ils ne vont pas loin, et aucune mesure internationale ne peut pallier l'insuffisance des politiques nationales. A moins qu'une action soit entreprise, les prochaines années pourraient être les plus troubles depuis les années 30.

Ajouter que les gouvernements peuvent trouver ces propositions folles, irréalistes, impossibles à mettre en œuvre ou à faire admettre par les populations, mais que ce genre de mesures peut s'imposer à tous les gouvernements, au gré ou à l'absence, dans un mois, dans un an ou davantage.

FRANÇOIS RENARD.

## Les signataires de l'appel

Michel Albert, président du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), France; Victor Argy, professeur d'économie, université de Marquette, Australie; C. Fred Bergsten, ancien directeur de l'Institut for International Economics, ancien secrétaire adjoint pour les affaires internationales au département du Trésor, Etats-Unis; Barry Bosworth, directeur de recherche, Brookings Institution, ancien directeur du Conseil des salaires et de la stabilité des prix à la Maison Blanche, Etats-Unis; William R. Cline, directeur de recherche, Institute for International Economics, Etats-Unis; Richard N. Cooper, professeur d'économie à l'université Harvard, ancien sous-secrétaire aux affaires économiques au département d'Etat, Etats-Unis; David A. Currie, professeur d'économie, Queen Mary College, Université de Londres et Centre pour la recherche en économie politique, Grande-Bretagne; Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des études internationales (IFRI); Edmond Malinvaud, ancien président de l'Institut de Technologie (MIT), Etats-Unis; Jacques Dubon, professeur d'économie à l'université catholique de Louvain, président du groupe de politique macroéconomique au Centre pour les études de politique européenne; Harven A. Giersch, professeur à l'Institut pour l'analyse économique (IAE) de l'Université de Cologne; Hans D. Klein, ancien vice-président et économiste en chef Kemper Financial Services, Etats-Unis; John F. Hoffver, professeur d'économie à l'université de Colombie britannique; Peter F. Kenen, professeur d'économie et de finance internationale à l'université de Princeton, Etats-Unis; Lawrence R. Klein, professeur d'économie et de finance à l'université de Pennsylvania, prix Nobel d'économie en 1980, Etats-Unis; Bon-Ho Koo, président de l'Institut de l'Industrie, Corée du Sud; Edmond

Malinvaud, professeur au Collège de France, ancien directeur général de l'INSEE, France; Paul McCrocker, professeur émérite à l'université de Michigan, ancien chef des conseils économiques de la Maison Blanche, Etats-Unis; Stephen Marris, directeur de recherche à l'Institut for International Economics, ancien conseiller économique au secrétaire général de l'OCEDE, Grande-Bretagne; Maurice Mellet, professeur d'économie à l'université de Warwick et au Centre pour la recherche en économie politique, Grande-Bretagne; James Molyneux, directeur de recherche à l'Urban Institute, ancien vice-ministre, Agence de planification économique (EPA), Japon; Franco Modigliani, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), prix Nobel d'économie en 1986, Etats-Unis; Richard O'Brien, chef économiste à l'American Express Bank, Grande-Bretagne; Saburo Okita, président de l'Institut pour les études de politique domestique et internationale, ancien ministre des affaires étrangères, Japon; Rudolph Passer, directeur de recherche à l'Urban Institute, ancien directeur du bureau du budget au Congrès, Etats-Unis; James Silva-Herazo, ancien ministre des finances, Mexique; Maria Henriette Simonsen, directrice de l'École d'économie à la Fondation Genio-Vargas, ancien ministre des finances et du plan, Brésil; Luigi Spaventa, professeur d'économie à l'université de Rome, ancien député, Italie; SC. Tsiang, président de l'Institut Chung-Hua pour la recherche économique, Taiwan; Manfred Wagoner, directeur de l'Institut pour la recherche économique (IFO) à Munich, ancien directeur général adjoint à la commission de la CEE, République fédérale d'Allemagne; John Williamson, directeur de recherche à l'Institut for International Economics, Grande-Bretagne; Masaru Yoshitomi, directeur de l'Institut de recherche de l'Agence de planification économique (EPA), ancien directeur du département des affaires économiques de l'OCEDE, Japon.

## Après des négociations laborieuses Les Douze fixent les quotas de pêche pour 1988

BRUXELLES (Communauté européenne) de notre correspondant

Comme chaque année depuis la création, en 1983, de l'Europe des années 80, les ministres de la Pêche ont éprouvé les pires difficultés à fixer les chiffres de captures globales et les quotas de poisson à se répartir l'année prochaine. Après deux journées et une nuit de négociations, les Douze ont abouti au début de la matinée du 16 décembre à un accord acquis à l'issue d'un vote à la majorité qualifiée, l'Irlande votant contre et l'Espagne s'abstenant.

Le principal obstacle est venu de la Communauté européenne qui avait formulé des propositions visant, pour beaucoup d'espèces de poissons, à réduire l'effort de pêche des flotilles nationales par rapport

à 1987. L'exercice de chaque nation a été limité à un nombre de contingents. A total, les quotas souhaités par les Etats ont été réduites de manière sensible.

M. Ambroise Guellou, secrétaire d'Etat français à la mer, a réagi du Finistère-Sud, en récusant le projet de la Commission portant sur un maillage plus large des flottes (55 millions de mètres 50) pour la pêche aux langoustines.

« La deuxième difficulté significative a porté sur la fixation des quotas en dehors de la zone économique exclusive, qui est l'objet d'accords internationaux négociés par Bruxelles avec les pays étrangers. Nombre de pays européens ont manifesté leur mauvaise humeur à l'égard des auto-

MARCEL SCOTTO.

## M. Chirac reprend en main le dossier du gaz algérien

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, envisage de parler directement au président algérien Chadli Bendjedid du problème du gaz algérien pour parvenir à un compromis, a-t-il déclaré, le 14 décembre à Paris, devant l'association de la presse diplomatique dont il était l'hôte à déjeuner.

« Nous avons la volonté de solder le contentieux par un compromis acceptable », a-t-il précisé en ajoutant qu'il le souhaitait lui-même « ardemment ». « C'est une affaire complexe », a expliqué M. Chirac. Lorsque l'accord initial sur le gaz algérien a été conclu par le gouvernement de M. Pierre Mauroy, l'Etat algérien dans l'opposition ne l'a pas approuvé publiquement. Depuis, les marchés ont évolué, les prix ont baissé. Nous sommes pris entre la nécessité de tenir compte du prix du marché et de nos desir

maintenir nos excellents accords avec l'Algérie (...). [Ce pays] a une gestion de solidarité et une compréhension dont je suis très fier. »

La renégociation des contrats gaziers entre Paris et Alger est dans l'air depuis plus d'un an et ne semble pas devoir se débloquer, le ministre de l'Industrie, M. Madelin, refusant d'accepter de surpayer le gaz algérien (le 14 octobre), Alger multiplie les pressions et vient en particulier à dénoncer, dans le transport aérien, les accords de partage du trafic entre Air France et Air Algérie signés en 1963. M. Chirac, inquiet du climat économique devenu déplorable des deux capitales, a donc décidé de reprendre lui-même le dossier avec une position des l'origine plus souple que celle de M. Madelin.

## REPÈRES

### Télécommunications

**France Telecom**  
nouveau nom de la DGT

La direction générale des télécommunications (DGT) a décidé de choisir le nom de France Telecom pour tenter de mettre fin à la confusion, dans l'esprit des Français, entre les P et T et ses deux branches qui sont le poste et les télécoms. Dans le nouveau contexte de concurrence (par exemple, sur le radiotéléphone), il s'agit aussi de s'identifier comme l'« opérateur public national » qui offre les téléphones mais aussi les nouveaux services de données et d'images (télématique, liaison entre ordinateurs, transport de chaîne de télévision par satellite...). La DGT lancera une campagne de publicité de 25 millions de francs sur le thème de la « quatrième dimension » de France Telecom. Elle consacrera aussi une partie de son budget à l'achat de matériel.

de 2,5 à 3 millions de barils/jour, est prévue. Cette production est trop faible pour répondre à la demande prévue.

### Pétrole

**Chute des prix après l'accord de l'OPEP**

Les prix du brut ont chuté le mardi 15 décembre, sur les marchés libres au lendemain de l'accord signé à Vienne entre les treize pays membres de l'OPEP. A New-York, le pétrole brut a baissé de 50 cents à 16,63 dollars le baril (pour une livraison en décembre). Le prix à Londres a perdu quelque 25 cents. Le recul, en deux jours, les opérateurs ont participé à la veille, les marchés estiment que la production de l'OPEP en janvier sera de 15,06 millions de barils par jour.

### Production industrielle

**Hausse de 2,2 % au Japon...**

La production industrielle japonaise a augmenté de 2,2 % en octobre par rapport à octobre 1986, annonce le ministère de l'Industrie et du Commerce (MITI). L'équipement enregistré dans le secteur des machines-outils (13,4 %), les produits électroniques (8,1 %) ou l'équipement électrique (4,2 %). L'équipement a augmenté de 2,5 %, contre, en septembre, de 2,5 %. L'agence de planification économique (EPA) indique que les commandes destinées à l'exportation ont représenté en octobre 2,98 milliards de dollars, contre 16,8 milliards le mois précédent.

### CGT

organise une journée le 17 décembre. Pour l'Assemblée nationale du projet de loi sur la Sécurité sociale, la CGT organise, à Paris, une manifestation prévue à 14 heures à la Saint-Germain-des-Prés à l'Assemblée nationale. Les députés de Sécurité sociale sont appelés à observer un arrêt de travail. La FILPAC-CGT appelle également à un arrêt de travail des industries du Livre et du papier.

### Licenciements à l'usine Renault

Le tribunal des référés de Rouen a repoussé au 15 janvier l'examen, par le comité d'entreprise de l'usine Renault à l'usine (Seine-Martinique), du projet de licenciement de 200 ouvriers. La direction de l'usine a annoncé son plan le 27 octobre. Plusieurs arrêts de travail s'étaient ensuivis produits, le secrétaire CGT et le comité d'établissement ont assigné le directeur de l'usine à l'expert-comptable de l'usine.

سكزا من الامل

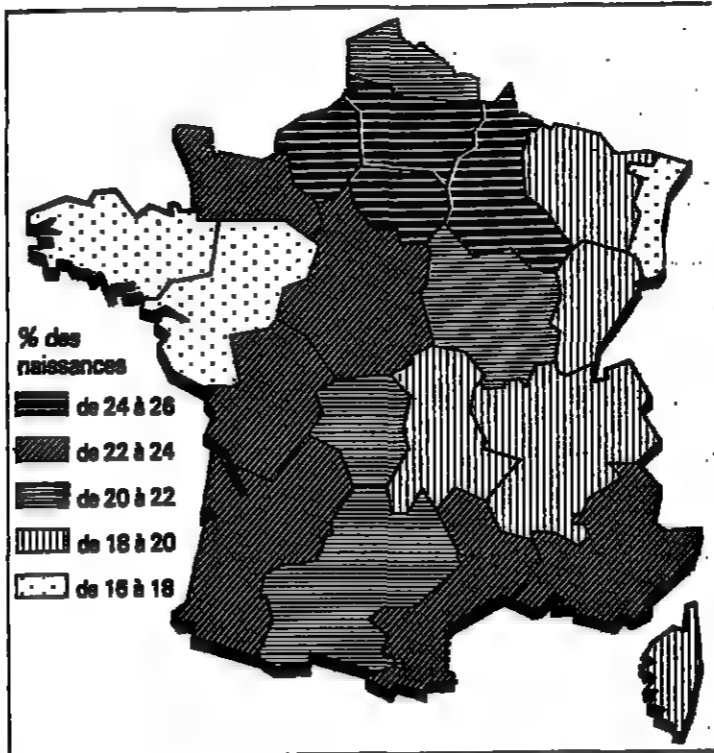
Economie

SOCIAL

Devant la conférence annuelle de la famille M. Chirac propose la mise en place d'un statut maternel

Un éloge des grands principes, quelques mesures concrètes pour donner du poids à l'intention : la formule utilisée par M. Jacques Chirac, le mardi 15 décembre, devant la conférence annuelle de la famille, a laissé sur leur visage les représentants des mouvements familiaux présents. Le premier ministre n'a en effet annoncé que des mesures de portée limitée pour consolider le rôle de la mère de famille (voir encadré), même le « droit propre » de l'assurance-maladie pour les parents de famille nombreuse âgés de quarante-cinq ans ou moins ou le supplément de pension de réversion pour les veuves de plus de cinquante-cinq ans. La touche finale, la substitution de la mention « profession » dans les documents administratifs, paraît un peu dérisoire. Aussi, M. Chirac a prudemment, mais justement, souligné que « multiples dispositions » donnent déjà des droits propres de famille. Par exemple, a-t-il rappelé, « la seule assurance-vieillesse est versée à la famille coûte chaque année 13 milliards de francs à la Caisse nationale d'allocations familiales et 10 milliards à la Caisse d'assurance-vieillesse ».

Les naissances hors mariage en France en 1986



Les naissances hors mariages ne cessent d'augmenter en France : en 1986, selon l'INSE (première résultats), elles ont représenté 21,9 % du total (170 882 sur 778 000) ; elles sont seules responsables de l'augmentation enregistrée par rapport à 1985, et leur nombre a progressé de 50 % en quatre ans (1982-1986). Elles restent moins fréquentes dans les régions traditionalistes et catholiques : Auvergne, Bretagne, Pays de Loire et Corse. Mais elles ne sont pas moins nombreuses dans certaines régions plus rurales (Isère et basse Normandie, Champagne-Ardenne, Flandres) que dans les zones urbanisées d'Ile-de-France ou de Côte d'Azur.

AFFAIRES

La durée d'amortissement sera choisie par le chef d'entreprise confirmé M. Balladur

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, a été entendu le mardi 11 décembre par les membres de l'Assemblée nationale. Le ministre a présenté les décisions prises par le gouvernement à la suite des travaux du groupe d'étude sur les durées d'amortissement, présidé par M. Meunier, président du Crédit national. L'administration, en cas de vérification fiscale, ne remettra pas en question la durée d'amortissement choisie par le chef d'entreprise quand elle est proche de l'usage de la profession. Un écart de 20 % sera accepté. A la demande du président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano (UDF), qui a rendu compte de son audition au ministre, M. Balladur a affirmé que cette tolérance ne serait antinomique

Zones d'entreprises : 2 700 emplois créés sur trois ans

Le ministre de l'Industrie, des P.T. et du tourisme vient de dresser un bilan des zones d'entreprises instituées sur les sites de chantiers navals Normand à Dunkerque, La Ciotat-Aubagne et Toulon-La Seyne. Les deux premières avaient été créées par décret du 13 février 1987, la troisième par un décret du 16 juillet 1987. Selon les données de M. Madelin, 63 entreprises (représentant 2 734 emplois sur trois ans) ont déclaré ce jour ou sont sur le point de déclarer de s'implanter dans ces périmètres. Il s'agit, dans la quasi-totalité des cas d'entreprises de taille moyenne. Le quart des emplois sont le fait d'entreprises étrangères. A Toulon-La Seyne, on recense 9 entreprises pour 336 emplois, à Aubagne-La Ciotat 26 (722 emplois) et à Dunkerque 28 (1 676 emplois). En visite à Dunkerque le 8 décembre, M. Jacques Chirac a annoncé la création de 2 usines : Coca-Cola (Etats-Unis), qui créera un centre d'embouteillage représentant un investissement de 200 millions de francs (60 à 80 emplois) ; et Beaulieu (Belgique), qui fera un investissement de 500 millions de francs (une centaine d'emplois) dans une usine de fabrication de polypropylène. Le principal atout pour les industries qui s'installent dans les zones d'entreprises est leur exonération d'impôt sur les bénéfices pendant dix ans.

Un coût incertain

Il est difficile d'évaluer le coût des mesures annoncées par le premier ministre, car le montant de certaines d'entre elles est incertain. Le chiffre le plus élevé est de 400 millions de francs, mais, après une longue négociation, le montant est tombé à 300 millions de francs. Ces dispositions seront introduites sous forme de loi dans le projet de loi sur la Sécurité sociale, mais reviennent dans le cadre des dépenses de retraite, le droit à la retraite progressive examiné le mercredi 16 décembre par le conseil des ministres, etc. La mesure la plus importante sur le plan juridique est celle qui concerne les personnes handicapées (plusieurs dizaines de milliards de francs) et l'attribution de droits propres en assurance-maladie aux parents de trois enfants ou moins, âgés de quarante-cinq ans ou moins. Mais c'est la plus coûteuse à évaluer : les estimations varient du simple (130 millions de francs) au double (260 millions de francs). La difficulté principale est la mesure d'ordre administratif qui n'a pas de prise en charge pour les quelques milliers de personnes handicapées sans activité professionnelle : il faut définir le

COMMERCE

Les exportateurs de produits agricoles des territoires occupés par Israël pourront vendre à la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes) Un accord correspondant Les exportateurs de produits agricoles des territoires occupés par Israël pourront, dès le début de l'année 1988, vendre à la Communauté, sous leur propre label, sans être obligés - comme c'est le cas aujourd'hui - de passer par l'intermédiaire d'AGREXO, le bureau d'exportation israélien. Les représentants de la Communauté européenne et les autorités israéliennes ont signé en effet un arrangement qui met fin, sans toutefois être imprévisibles, à un litige qui durait depuis plusieurs semaines leurs relations. En décembre 1986, lors de la signature du protocole d'adaptation de l'accord de coopération CEE-Israël, afin de prendre en compte l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, la Communauté avait accordé aux produits agricoles issus des territoires occupés les mêmes avantages tarifaires qu'aux produits israéliens. Mais les producteurs arabes avaient éprouvé des difficultés pour se voir reconnaître par les autorités de Jérusalem un accès direct au marché des Douze. Lors de son voyage en Israël en octobre dernier, M. Claude Cheysson, le commissaire chargé de la politique méditerranéenne, avait insisté pour que ces facilités d'accès leur soient enfin reconnues. En élargissant le champ d'application de l'accord, les Douze avaient voulu consentir un avantage aux producteurs palestiniens et non pas accéder de la sorte les quotas tarifaires accordés à Israël. Il est donc nécessaire que les produits venant des territoires occupés puissent être identifiés comme tels. Malgré les promesses faites à M. Cheysson, rien ne venait, et, le climat s'envenimant, les Israéliens reprochaient à la Communauté de poursuivre un objectif politique en matière de commerce des oignons ou courges. Voilà donc un problème réglé. PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Associc La Sicav des associations. Le Conseil d'Administration de la Sicav Associc s'est réuni le 30 novembre 1987 sous la présidence de Monsieur Jean Carrière et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre. Il proposera un dividende net de 9,95%, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,37% par action. Monsieur Jean Carrière ayant demandé à être déchargé de ses fonctions, Monsieur Olivier Moulin-Roussel, directeur central du Crédit Industriel et Commercial de Paris, a été nommé Président de la Sicav. Monsieur Carrière a annoncé d'autre part son intention de quitter la présidence de Associc-Service à laquelle il proposera pour le remplacer Monsieur Jean Gato, ancien Secrétaire d'Etat à l'Economie Sociale. Monsieur Carrière a rappelé le rôle croissant joué par cette association au sein même du monde associatif, avec la création récente d'un service Minitel (36-15 code "Associc") et d'un prix de meilleur rapport associatif. GROUPE CIC

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCPI La BNP crée Natio-Habitation une société civile de placement immobilier locatif. Offrir une diversification de patrimoine dans une valeur refuge - la pierre - tel est l'objectif de la BNP avec NATIO-HABITATION, une nouvelle S.C.P.I. spécialisée dans l'investissement Immobilier locatif. Les souscripteurs de NATIO-HABITATION peuvent financer leur investissement à l'aide d'un prêt spécifique BNP ou, après un règlement comptant, obtenir les avances nécessaires pour éviter une dépréciation prématurée. Ils bénéficieront en outre des multiples avantages fiscaux prévus par la loi : - réduction d'impôt de 7,5 % de l'investissement, pouvant atteindre 40.000 F pour un couple marié, - abattement forfaitaire de 35 % des revenus fonciers de logements pendant les dix premières années, - déduction des intérêts du prêt du montant des revenus fonciers dans le cas d'acquisition à crédit. Les avantages seront acquis pour les revenus de 1987 à condition que les souscriptions aient lieu avant le 31 décembre. LA BANQUE EST NOTRE METIER

GROUPE REDOUTE. EXTRAITS DE LA LETTRE AUX ACTIONNAIRES DE M. PATRICK POLLET. Le groupe Redoute a réalisé, à structure comparables, à l'issue du premier semestre de l'exercice 1987-88, (1er mars-31 août 1987) un chiffre d'affaires TTC de 5 450 MF (+ 8,9 %) et un bénéfice net de 36,4 MF contre 33,1 MF (+ 10,1 %). Branche marchandises. L'ensemble économique Redoute Catalogue (Redoute Catalogue, SNER, Redoute Catalogue Benelux, Movitex et Cyrille) enregistre un chiffre d'affaires TTC de 4 286 MF (+ 9,6 %) et un bénéfice net de 40,2 MF (+ 8,8 %). Au 30 novembre 1987 (9 mois d'exercice), le chiffre d'affaires s'élevait à 7 196 MF (+ 9,3 % sur la même période de l'exercice précédent). L'ensemble Vestro-SIAD a réalisé un chiffre d'affaires global de 232 milliards de francs (+ 16 %) et un bénéfice net de 774 millions de francs (+ 29,4 %). Au 30 novembre 1987 (9 mois d'exercice), le chiffre d'affaires s'élevait à 380 milliards de francs (+ 18 %). Autres activités. Compte tenu des dispositions que nous serons amenés à prendre d'ici à la fin de l'exercice pour la société Editions Rombaldi, nous avons enregistré au niveau du groupe une provision pour pertes et charges de 10 MF. Branche services. Financé. Les résultats du premier semestre s'inscrivent en net accroissement : bénéfice net, 15,6 MF (+ 51,4 %). Au 30 novembre (11 mois d'activité), les financements accordés atteignent 3 300 MF (+ 34 %). Les compagnies d'assurances Le Chêne et la société de courtage Redoute Assurances ont poursuivi leur développement, avec des primes totales de 25 MF (+ 35 %) pour les six premiers mois de l'exercice. La conjoncture actuelle, après les différentes succès boursiers, et monétaires, nous oblige à une certaine prudence. Nous avons pu vérifier dans le passé que notre système de distribution se développait traditionnellement plus rapidement que les autres formes de commerce, même dans les périodes de ralentissement de la consommation. Nous espérons donc toujours terminer l'exercice en cours avec une progression du chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 8 % (+ 8,1 % à l'issue des neuf premiers mois).

# Économie

## La mort de Pierre Massé ancien commissaire général au Plan

### L'homme de l'anti-hasard

sur le Choix des investissements qui permit de perfectionner ensuite les programmations linéaires et non linéaires ?

« Au-delà de la technique, c'est aux problèmes de la nation que Pierre Massé s'attachait avec le Plan. Un de ses mérites fut de le bien situer par rapport au marché qui, à ses yeux, restait un outil indispensable de régulation d'une économie complexe. Le Plan a, pour lui, une double face : c'est un instrument qui permet d'assurer une meilleure cohérence entre la fin et les moyens ; il sert de guide pour orienter le développement qui n'est pas simplement une marche vers l'abondance, mais la construction d'une société ».

L'aspect normalif du Plan était ainsi clairement dégagé par Pierre Massé qui ne voulait pas que la France entre dans une « civilisation du gadget ». Mais l'homme était trop réaliste pour vouloir proposer d'embles au pays un modèle sorti tout armé de son cerveau. Il lui importait d'abord de fournir des instruments pour faciliter le développement d'une politique économique moderne.

Il lui semblait que le Plan devait secréter non seulement une programmation concernant les quantités physiques de production, mais les cohérences des prix et des revenus, c'est-à-dire, une programmation en valeur. Et, comme il ne pouvait s'agir d'élaborer tous les cinq ans des « tables de la loi », la révision du Plan devait intervenir si les circonstances l'imposaient : d'un côté des signaux sur les points sensibles (commerce extérieur, production, prix, emploi) permettant de prévenir plutôt que de guérir par des « plans de stabilisation », qui auraient rendu caduc celui qui était élaboré, rue de Marignac. C'est seulement ainsi que le Plan devait devenir l'Anti-Hasard, titre d'un ouvrage rassemblant des écrits de 1959 à 1965.

L'ambition était forte. Pour éviter de se limiter à la seule régulation conjoncturelle classique, une « politique concertée des revenus », action volontariste cette fois, n'était-elle pas possible ? Malgré la prudence mise à la présentation de cette formule, le projet échoua, les

syndicats ayant traduit assez vite cette idée par celle d'une « police des salaires ». En fait, comme l'écrivit un jour son bras droit, Jean Ripert, « les limites de la concertation réalisables... trouvaient leur origine profonde dans la faiblesse des relations contractuelles — au nom de la liberté desquelles, paradoxalement, la politique des revenus était rejetée — et dans la nature des relations sociales au sein des entreprises ».

De cette tentative, sans doute trop précocée, sortirent tout de même le Centre d'études des revenus et des coûts, qui ne tarda pas à trouver sa place parmi les meilleurs instruments d'analyse des faits économiques et des travaux sur les comptes de surplus qui permirent à Pierre Massé et Pierre Bernard d'écrire leur livre sur les Dividendes du progrès. Toute l'histoire économique ne peut-elle se lire à travers ces surplus de productivité, permettant les accumulations de capital et la répartition des gains de créativité selon les nécessités et les rapports de forces ? Dès l'origine des âges : « on entrevoit l'amorce d'une spirale ascendante découlant du surplus créé, attribué, puis recréé à un niveau supérieur ».

#### Messages

##### prémonitoires

Les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Plans ont permis à Pierre Massé de faire passer un certain nombre de messages qui, avec le recul, apparaissent vraiment prémonitoires, comme s'il avait flairé mai 1968. Car, il n'était pas courant, c'est le moins qu'on puisse dire, de s'interroger alors sur les fins de la croissance. Le commissaire général du Plan avait alors classé cinq types de fins : l'économie de puissance ; l'économie de loisirs ; l'économie de consommation (de type américain) ; l'économie de création (celle d'équipements durables dont les services sont distribués à tous comme l'enseignement, la santé, la culture) ; l'économie de solidarité (« transfert » de ressources des riches vers les pauvres).

C'est évidemment à un cocktail de ces aspirations que Pierre Massé pensait pour proposer un

programme quinquennal, mais en cherchant toujours une « vue moins partielle de l'homme » que celle qui présidait jusqu'alors. « Pour conjurer les périls, écrivait-il, il nous faut retrouver une éthique, conciliant la cohésion collective et l'épanouissement personnel, au prix d'une révision déjà commencée de nos valeurs. Paroles qui n'ont rien perdu de leur actualité ».

L'homme savait proposer. Il savait aussi écouter. Tous ceux qui l'ont connu au Plan, puis plus tard comme professeur associé à la faculté de droit, à la tête de la Fondation de France, ou à l'Institut où il fut nommé en 1977, étaient frappés par cette faculté qu'il avait d'interroger l'autre, même quand il ne lui posait pas de questions. Il était en attente du meilleur de son interlocuteur, ayant gardé de ses années protestantes, une tournure un peu ascétique, et d'une jeunesse sportive, une allure mince et souple.

Sur la lame de son épée d'académicien, Pierre Massé avait fait graver trois mots : « Comprendre, construire, convaincre », les trois étapes de son parcours. Il avouait que la dernière n'était pas la plus aisée, car si « la vérité est une patrie », il y a beaucoup d'obstacles aux frontières.

#### PIERRE DROUIN

[Né le 13 janvier 1928, à Paris, Pierre Massé était ancien élève de Polytechnique et ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Directeur de l'équipement (1946) puis directeur général adjoint d'EDF (1948), il devint président d'Electricité de Strasbourg (1957-1959), avant d'être commissaire général au Plan d'équipement et de productivité (1959-1966), puis président du conseil d'administration d'EDF (1965-1968). Président de la Fondation de France (1968-1973), Maire de Pontpoint (1968-1971), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) depuis 1977, Pierre Massé était en outre administrateur de nombre de sociétés. Les Réserves et la Régulation de l'avenir (1946), Le Choix des investissements (1949), Le Plan ou l'Anti-Hasard (1965), Les Dividendes du progrès (1969), La Crise du développement (1973), Atlas et Progrès (1984), autant de livres qui ont jalonné sa carrière d'homme économique.]

### AFFAIRES

#### L'assemblée générale du CNPF

### Redites

« Pas question de changer de cap ni de modifier les objectifs prioritaires, pas question de baisser les bras. » Devant l'assemblée générale du CNPF le 15 décembre, M. François Perigot, président de la confédération depuis six ans, a repris et réasés les thèmes et les messages qu'il avait déclarés il y a six mois devant la précédente assemblée générale.

Quand M. Perigot et ses vice-présidents eurent déclaré que les chefs d'entreprise avaient une « obligation d'excellence », que les libertés acquises depuis dix-huit mois devaient être « consolidées », que pour gagner la bataille de l'Europe il fallait « tout faire pour améliorer la compétitivité des entreprises », enfin que la décentralisation du dialogue et de la négociation sociale « constituait un gage d'efficacité », ils avaient tout dit ou presque.

#### Le message de M. Maury-Larivière

En revanche, sur les sujets chauds du jour comme le système de protection sociale, la démobilité patronale aux élections des prud'hommes, ou encore la tourmente boursière, MM. Perigot, Lallement et Guillen n'ont fourni que des commentaires anodins ou déjà connus.

Lorsque le président du CNPF a été interrogé, à l'issue de l'assemblée, sur les conceptions des différents leaders politiques à propos du rôle de l'entreprise à quelques mois d'une échéance électorale (1), il a répondu, irrité : « On dirait que ce qui vous intéresse, c'est de savoir si la CNPF est barriste ou chirurgical ! J'ai envie de répondre : les deux. Mais ce n'est pas notre problème. C'est très bien que l'entreprise se trouve aujourd'hui au cœur de tous les débats, mais, attention, cela risque aussi de la banaliser. Nous, les patrons, nous avons à dire des choses sur les entreprises que les hommes politiques ne peuvent pas dire ».

Le seul message original et vigoureux est venu de M. Michel Maury-

Larivière, premier vice-président chargé de l'action territoriale. Abordant une question délicate, il a plaidé pour « une complémentarité et des synergies étroites sur le terrain entre les unions patronales et les chambres de commerce », afin de constituer un exécutif patronal influent. Quant aux collectivités locales, il faut, selon lui, qu'elles mettent un terme à la dérive de la fiscalité et à l'inflation des dépenses. Favoriser la compétitivité au niveau national et la pénaliser dans les régions serait tourner en dérision la décentralisation. Enfin, M. Maury-Larivière s'est fâché tout rouge à propos des comités économiques et sociaux (CES), qui, dans les régions, n'ont plus, pour la plupart, qu'un simple rôle de figurant. « Que le gouvernement dise clairement ce qu'il veut faire de ses institutions », a-t-il lancé à juste titre.

Comme l'y invitaient les statuts du CNPF, M. Perigot a renouvelé le conseil exécutif, c'est-à-dire le gouvernement du patronat. Des présidents d'union régionale sont remplacés par d'autres. Ainsi, l'Aquitaine remplace la Bourgogne, et l'Île-de-France le Midi-Pyrénées. M. Michel Pelège, promoteur, arrive. M. Jean Montagnon est remercié. M. Perigot appelle à sa place M. Ernest-Antoine Sellière, PDG de la Compagnie générale d'industries et de participations (CGIP), un homme dont l'étoile monte confiant les initiés, mais que, curieusement, on n'a pas vu au côté de M. Perigot le 15 décembre. Remaniement technique ou politique ?

#### FRANÇOIS GROSCHARD.

(1) Le Figaro du 15 décembre a publié un sondage de la SOPRES selon lequel 80 % des patrons approuvent l'action du gouvernement Chirac. Toutefois, selon eux, dans la course aux présidentielles, Raymond Barre distancie le premier ministre. De plus, 40 % des patrons interrogés estiment que M. Mitterrand a le plus de chances de gagner les élections.

Pierre Massé, ingénieur des Ponts et chaussées, membre de l'Institut, ancien commissaire général du Plan est mort mardi 15 décembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il était grand officier de la légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre 1914-1918.

Il est des hommes publics qui ne font pas la couverture des magazines, dont le nom brille seulement à travers un réseau d'initiés, qui ont marqué la vie nationale sans que cela se sache largement dans l'opinion. Pourquoi ? Parce que le devoir accompli leur tenait lieu de satisfaction suprême et que la publicité ne leur paraissait rien devoir y ajouter. Tel fut le cas de Pierre Massé, qui imprima fortement sa marque pendant huit ans (1959-1966) sur le Plan de modernisation et d'équipement. C'était le temps en effet où le général de Gaulle voulait faire du contenu de ce document quinquennal, une « ardente obligation ».

D'un milieu modeste, Pierre Massé a réussi à force de volonté à se hisser vers les diplômes supérieurs puisqu'il fut reçu à la fois à Polytechnique et à Normale Supérieure. Il avait dix-huit ans. Nous étions en 1916, et il s'engagea aussitôt, prenant part en avril 1917 à l'offensive du Chemin des Dames. De quoi forger un caractère.

Il ne tarda pas à le montrer dans l'industrie électrique où il choisit de faire carrière, et passionné pour la construction de barrages, et plus encore peut-être pour la gestion rationnelle des stocks d'eau qu'ils permettent d'accumuler, problème pratique certes, mais d'une grande complexité et aux prolongements théoriques multiples, qu'il devait exploiter dans son premier livre sur les Réserves et la Régulation de l'avenir.

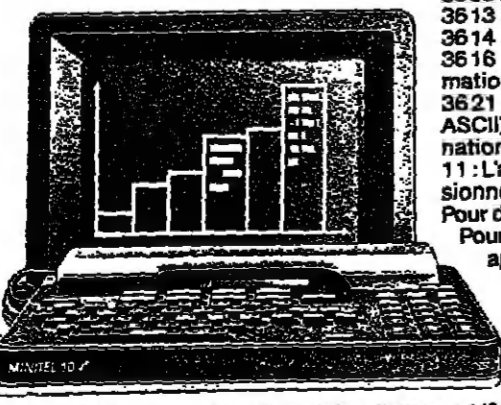
Directeur de l'équipement électrique en 1946, puis directeur général adjoint d'Electricité de France (1948), il devait retrouver la grande entreprise nationalisée, comme président cette fois, après son passage au Plan. Mais ne s'était-il pas au mieux préparé à cette mission de commissaire général au Plan en écrivant un ouvrage

## SSOCIC

# TELETEL PLUS QUE JAMAIS A L'HEURE PROFESSIONNELLE

7 ACCÈS PROFESSIONNELS DE 0 A 130,40 F DE L'HEURE TTC\*

En un an, les applications professionnelles ont plus que doublé. Pour accompagner cette croissance, les TELECOM offrent 7 accès télématiques pour l'entreprise. Chaque accès correspond à une tarification différente adaptée aux besoins des professionnels.



- 3605 : Numéro Vert Télérel (appel gratuit pour l'utilisateur).
- 3613 : Services internes aux entreprises.
- 3614 : Services professionnels et pratiques.
- 3616 et 3617 : Services à forte valeur ajoutée et d'informations spécialisées.
- 3621 : Services de téléinformatique classique (norme ASCII) permettant l'accès à des banques de données nationales et internationales.
- 11 : L'annuaire électronique avec ses catalogues professionnels.

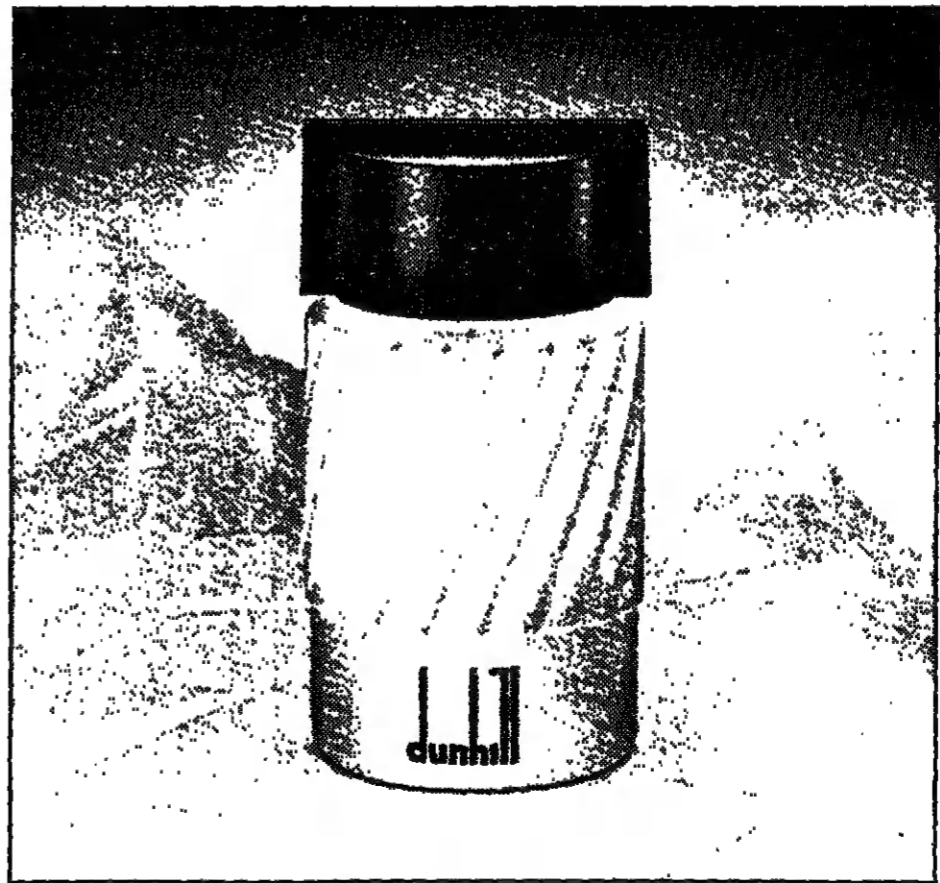
Pour découvrir la liste des services, tapez 3616 code MGS. Pour avoir plus d'informations sur la création des services, appelez gratuitement notre Numéro Vert : 05.19.40.56.



\*TVA 18,50 % en France métropolitaine. Tarifs utilisateurs au 1.12.87

TELETEL C'EST TAPER FORT EN AFFAIRES

## POUR NOËL, DES CADEAUX RAFFINÉS SIGNÉS ALFRED DUNHILL.



Parfum Dunhill Edition.

ALFRED DUNHILL  
15 rue de la Paix, Paris 75002  
Tél : 42.61.57.58



# Marchés financiers

## Le finlandais Nokia devient le troisième fabricant européen de téléviseurs

Le conglomérat finlandais Nokia va devenir le troisième fabricant européen de téléviseurs (le Monde du 9 décembre). Faut-il pour autant conclure un accord d'association avec lui, la CGE passe la main et lui cède l'électronique grand public et une partie des activités composants de Standard Elektrik Lorenz (SEL), appartenant à Alcatel NV, filiale commune de la CGE et d'ITT. La prise de contrôle sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 1988. Le prix de cession n'a pas été rendu public. Mais, d'après certains analystes financiers, il serait de l'ordre de 1,3 à 1,4 milliard de francs.

Grossi de SEL (5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), Nokia multiplie par 2,5 sa production de téléviseurs couleur, qui passera de 1,2 à 2,5 millions d'unités par an, avec trois marques supplémentaires (ITT, Schaub-Lorenz et Graetz). Elles s'ajoutent aux quatre cellules actuelles (Salora, Luxor, Oceanic, Sonolor). Le groupe finlandais deviendra ainsi le numéro neuf mondial de la télévision, surtout très influent en Europe, avec une part du marché supérieure à 14 %, qui le placera immédiatement derrière Philips et Thomson. L'électronique sera désormais, et de loin, avec une part de 60 % des ventes, la première activité du groupe (16 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986). Mais Nokia ne va pas seulement renforcer ses posi-

tions. Il va s'intégrer grâce à l'usine de tubes cathodiques (1,7 million de pièces par an) de SEL installée à Esslingen, près de Stuttgart. Jusque-là, le groupe finlandais était dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements.

Nokia héritera, enfin, de l'usine de haut-parleurs pour voitures implantée à Straubingen (Bavière), qui a pour clients les prestigieuses firmes BMW et Daimler-Benz, mais aussi Volkswagen. Au moment où le sud-coréen Samsung manifeste des ambitions (le Monde du 16 décembre) en Europe, il n'est pas inutile que, derrière Philips, une grande entreprise européenne commence à investir dans ce type d'activité.

Pour la CGE, qui n'avait, faute d'une taille suffisante, plus rien à faire dans l'électronique grand public, ce désengagement pourrait en appeler d'autres. Dans une interview accordée à l'Agefi, son PDG, M. Pierre Suard, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de garder intacts les actifs de la Générale occidentale, récemment acquise. M. Suard a notamment précisé que des désinvestissements se feraient dans les grands magasins et les forêts. « Pour acheter quoi ? » - « Je ne le dis jamais à l'avance », a répondu le PDG de la CGE.

ANDRÉ DESSOT.

## Maneurop rachète les Moteurs Baudoin

La société Maneurop, spécialisée dans la fabrication de compresseurs frigorifiques, vient d'acquiescer la quasi-totalité (plus de 99 %) des actions de la société Moteurs Baudoin implantée à Marseille.

Les Moteurs Baudoin, dont l'acquisition correspond à la volonté de croissance externe dans le domaine de la mécanique de précision, fabriquent des moteurs Diesel marins, industriels et militaires. Créée en 1902, cette entreprise était filiale du groupe General Electric Company (Grande-Bretagne) depuis 1975. Son chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions de francs.

Maneurop réalisera en 1987 un chiffre d'affaires de 280 millions de francs (contre 225 millions en 1986) pour un résultat net courant de l'ordre de 22 millions de francs (12 millions en 1986).

## Framatome acquiert 12 % de Souriau

Framatome a acquis en Bourse 12 % du capital de Souriau, deuxième constructeur européen de connexions électriques et électroniques. Cette opération « amicale » s'est déroulée avec l'accord de la famille Souriau, qui détient 46 % de l'entreprise. Aux cours actuels, elle a coûté environ 90 millions de francs au constructeur de centrales nucléaires, qui est à l'arrêt de diversifications pour faire face au tassement de son marché.

Souriau a réalisé en 1986 un bénéfice net de 62 millions de francs pour un chiffre d'affaires hors taxe de 1,5 milliard de francs. Largement internationalisé, l'entreprise effectue 54 % de son activité à l'étranger et consacre près de 8 % de son chiffre d'affaires à la recherche-développement.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

#### GRUPE SAINT-LOUIS

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Saint-Louis, tenue le 11 décembre 1987, a décidé d'augmenter le capital social de 60 346 200 F en rémunération des apports de 147 186 actions BSN.

Le capital a, en conséquence, été porté de 502 017 500 F à 562 363 700 F.

Le président a indiqué que le nouveau capital de Saint-Louis était désormais réparti de la manière suivante :

Groupe Worms	28 %	Groupe AGF	5 %
Groupe BNP	7 %	Groupe Crédit agricole	5 %
Groupe familiaux	6 %	Européen Sugars	
Autocotrolé	6 %	Groupe Ferruzzi	12,4 %

## FRANCE-ENERGIE Bail Des moyens accrus au service des collectivités locales

La société financière FRANCE-ENERGIE Bail a ouvert son actionnariat aux trois Sociétés Laffitte-Bail, Immofficie et U.I.S., ainsi qu'aux Groupes Bouygues et Finacor.

Ses fonds propres sont portés à 60 millions de francs et sa vocation élargie au financement des investissements des collectivités locales et de leurs concessionnaires dans le cadre de la nouvelle législation applicable au Sofergie.

Le Conseil de Surveillance est composé de :

- Pierre Gomont, Administrateur, Directeur Général Honoraire de la Barclays Bank.
- Bernard Fraigneau, Président de Laffitte-Bail.
- U.I.S., représentée par Antoine de Montalivet, Président.
- Immofficie, représentée par Bertrand de Feydeau, Président.
- Laffitte-Bail, représentée par Rémy Gancel, Directeur Général Adjoint.
- Barclays Bank, représentée par Claude Andruette, Directeur Central.
- Banque de Neufville, Schlumberger et Mallet, représentée par Robert Faure, Directeur.
- Bouygues, représentée par Patrice Rancou, Directeur Financier de la SAUR.
- Banque Louis-Dreyfus, représentée par Jean-Louis Le Grix de la Salle, Membre du Directoire.
- Mutuelle Assurance Artisanale de France, représentée par Jacques Liénard, Financier.
- Finacor, représentée par Philippe Giboin, Directeur.
- Jean Bourgeois, Censeur.

Le Directoire est constitué de :

- Jean Rolland, Président.
- Françoise Jablon, Directeur Général Adjoint.
- Yves Cunin.

Yves Cunin, (actuellement Chef de Service à la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire - SCET -), assurera la Direction du Développement.

FRANCE-ENERGIE Bail  
40, rue de Colisée 75008 PARIS - Téléphone : 40 75 59 83

### NEW-YORK, 15 déc. ↑

#### Encore bien orienté

Malgré l'apparition d'assez importants vents bénéficiaires, Wall Street a très bien résisté mardi. Mieux, le marché a réussi à bien absorber le flot et à poursuivre encore un peu sa progression. A la clôture, l'indice des industriels enregistre encore une avance de 8,62 points à 1 941,48. Le bilan de la journée est resté très satisfaisant. Sur 1 991 valeurs traitées, 924 ont monté, 690 ont baissé et 377 n'ont pas varié.

De l'avis général, après une semaine de hausse, la Bourse new-yorkaise entre dans une zone d'attente résistante, dont l'ampleur maximum se situerait entre les cotes 1 950 et 2 000 de l'indice Dow Jones. Pour certains, Wall Street est collée par les programmes de ventes automatiques lancés par les ordinateurs. Beaucoup pensent que si le marché parvient à se maintenir au-dessus du niveau de 1 900 points, une nouvelle avance de 100 à 150 points est envisageable d'ici la fin de l'année. L'activité s'est accélérée et 215 millions de titres ont changé de main contre 187,7 millions la veille.

VALEURS	Cours de 14 déc.	Cours de 15 déc.
Alcoa	47 7/8	48 1/2
A.T.T.	25 3/4	26 1/4
Bell	25 3/4	26 7/8
Chemical Bank	22 3/4	23 1/4
Eastman Kodak	48 5/8	49 1/2
GenCorp	39 7/8	40 1/4
General Electric	46 1/8	46 5/8
General Motors	50 3/4	51 1/4
IBM	118 1/8	118
J.P. Morgan	46 3/8	46
Phar	41 7/8	41 5/8
Schlumberger	29	29 3/4
Union Carbide	21 3/4	21 5/8
U.S. Steel	30 7/8	30 3/4
Walt Disney	58 3/4	57 5/8

### LONDRES, 15 déc. ↑

#### Poursuite de la hausse

Les valeurs ont terminé sur une note soutenue mardi, stimulées par la hausse à l'ouverture de Wall Street et par la légère reprise du dollar. L'indice FT a gagné 19,6 points terminant ainsi à 1 332. Le volume des transactions a baissé. Les firmes exportatrices, ainsi que les pétrolières et les minières étaient irrégulières. La banque d'affaires britannique Guinness a refusé de déclarer, pour la publication de ses résultats annuels, la constitution d'une provision de 7 millions de francs pour couvrir les pertes enregistrées à la suite de la récente crise boursière. Guinness Peat, cotée à 61 %, par le groupe néo-zélandais Equiticorp depuis cet automne, a enregistré une hausse de plus de 40 % de son bénéfice net à 30,1 millions de livres. Le fabricant de pneumatiques Avon Rubber a déclaré, pour l'année terminée fin septembre, une hausse de 87 % de son bénéfice avant impôt à 11,4 millions de livres contre 6 millions en 1986. Quant à Stonehouse qui est toujours l'objet d'une OPA hostile de la part de Bexco, il annonçait l'acquisition de la chaîne de magasins Blazer.

### FAITS ET RÉSULTATS

● Sanofi à Francfort. — Les actions de la Sanofi (groupe Elf Aquitaine), numéro trois dans l'industrie de la santé en France, vont être introduites le 18 décembre à la Bourse de Francfort. Cette opération se situe dans le droit fil de la promesse faite aux actionnaires ouest-allemands de rendre ceux-ci leurs titres sur le marché local. Lors de l'émission réalisée ce mai dernier, il semblait d'après les statistiques, que 55 000 titres, soit 7,33 % du total créé, aient pris le chemin de la RFA. Le président Sautier s'exprimant devant la presse allemande a renouvelé sa promesse d'un bénéfice net consolidé de 600 millions de francs (+ 21,2 %).

● Le CCF lance deux nouveaux indices boursiers. — Le Crédit commercial de France a lancé deux nouveaux indices boursiers. L'un s'appuyant sur les sociétés privées, le second sur les valeurs du marché commun.

Le principal des deux indices donnera une image du marché continu. Il a été mis au point par Economie et finance, filiale du département des études financières du CCF.

Baptisé EFX 50, pour Economie et finance Index des 50 valeurs, il donnera toutes les 60 secondes la « tendance » de 50 valeurs les plus actives cotées exclusivement sur le marché en continu pondérées par leur capitalisation boursière. Sa base sera 100 le 1<sup>er</sup> janvier prochain. EFX 50, qui est un indice hors dividende, sera réactualisé tous les mois.

Parmi les principales valeurs prises en compte figurent Total, Béglin Say, Générale des caux,

### PARIS, 16 décembre ↑

#### La hausse continue

Encore une belle journée mercredi rue Vivienne. Sur sa lancée, la Bourse de Paris a poursuivi son ascension à bonne allure. En fin de matinée, elle avait déjà parcouru une belle distance (+ 1,3 %). A la clôture de la séance principale, l'indice ouvrant retardait ardemment encore le score en affichant une avance de 2,07 % environ.

Jusqu'au bout, les professionnels ont craint que le marché, victime de ses excès, ne se retourne, comme cela s'était produit de nombreuses fois depuis le grand krach d'octobre. Encouragée par Wall Street mais aussi par le résultat attendu du commerce extérieur pour novembre (700 millions de francs de déficit au lieu de 4,9 milliards le mois précédent), la Bourse s'est laissée porter. Mais contrairement à ce que l'on aurait pu penser, ça n'a pas été l'euphorie.

Comme la veille, malgré une grande frénésie générale, le plus grand nombre se désistait cependant, dans le but d'habiller correctement les bilans de fin d'année. Le nécessaire pourrait être fait pour permettre au marché de continuer à monter « gentiment ».

Certains, toutefois, craignent encore un mauvais coup au départ. La promesse du krach a eu lieu à Wall-Street. Si la seconde mi-temps se déroule à Tokyo, il n'y aura pas de prolongation, il n'en sera rien.

La cotation des titres Matel a été suspendue. Un bloc d'actions (38 813), appartenant, par 70 %, au Crédit National français, a été saisi par le tribunal de commerce de Paris le 15 décembre. Des rumeurs sur des mouvements de troupes autour de midi ont circulé.

Farmet du marché obligataire. En liaison avec la forte contraction du déficit commercial, le MATIF a monté de 1,1 à 4,2 %.

### TOKYO, 16 déc. ↓

#### La baisse persiste

Après une ouverture en hausse, la Bourse de Tokyo s'est montrée hésitante au cours de la séance de mardi. L'indice Nikkei terminait en hausse de 29,42 yens. Toutefois, la tendance à la baisse s'amplifiant, cet indicateur, qui regroupe 225 valeurs industrielles du marché japonais, a clôturé la séance de mercredi en recul de 27,3 points par rapport à la veille. Il terminait à 22 819,42. L'absence de bonnes nouvelles a fait en partie responsable de l'effacement de la tendance. Les autorités du marché ont décidé l'admission de vingt-deux nouveaux membres à la Bourse, dont onze sont des firmes étrangères. Sur la liste figurent donc six japonaises, six américaines, quatre britanniques, deux suisses, deux allemandes de l'ouest et deux françaises. Parmi les Français, il s'agit de W. I. Carr (Overseas Limited), filiale de la banque Indosuez et de Sogon Securities (North Pacific) Ltd, filiale de la Société générale.

VALEURS	Cours de 15 déc.	Cours de 16 déc.
Alcatel	441	438
Industrie	1 210	1 240
Capex	3 100	3 100
Ind. Min.	1 280	1 270
Ind. Chimie	2 200	2 200
Sony Corp.	4 850	4 850
Toyota Motors	1 750	1 820

## PARIS :

### Second marché (sélections)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.P.S.A.	1185	923	Metallog. Minier	100	97
Alcatel	155	158 20	Métallurgie Interm.	280	287 50
Assan	400	400	Mécatronix	132	137
Assan	225 50	241 50	M.M.M.	438	448
B.C.C.	495	492	Motex	132	128
B. Demény & Assoc.	325	325	Novels-Delmas	359	325
B.L.C.M.	884	883	Ors. Gest. Fin.	249	238
B.P.F.	400	405	Path. Biomec.	188	184 20
Bédou	658	678	Per Impact	148	150
Bédou	600	610	Prévision C. & P.	100	
Chânes de Lyon	717	748	Renaud	680	685
Colson	480	502	St-Gobain Endoglass	915	925
Compt. Fin.	355	360	St-Vincent Médias	130	130
Couff	880	915	S.C.G.P.A.	180	
C.B.M.E.	780	780	Ségis	231	235
C. Exp. Ind.	250	235	Sep-Mat	354	358
C.E.G.I.L.	481	511	S.E.P.	957	963
C.E.S.P.	180	180	S.E.P.	952	958
C.F.P. Comptables	618	640	Sigep	927	968
C.G.I. Informatique	434 70	481	S.M.T. Suppl.	600	597
Compt. d'Objet	332	332	Sodis	540	540
C.H.I.M.	247	247	Sofra	564	580
Compt.	200	202	S.P.	182 50	184
Costume	485	495	Union Financ. de P.	488	488
Dale	185	171 00	Valeurs de France	298	
Daphné O.T.A.	2800	2800			
Dassault	420	428			
Deville	700	710			
Départ. Ch. Comm.	100	100			
Edisons Indust.	706	706			
Elect. S. Demény	328	382			
Esplan	15 40	16			
Esplan	420	420			
Filipponi	330	345 20			
Gabard	488	487			
Gey Degussa	781	821			
I.C.C.	358	310			
I.M.A.	132	132			
I.S.F.	100	100			
IN	81 20	85			
Int. Météo Suppl.	148	148			
La Compagnie	230	230			
La Gd. Br. de Mo.	176	182			
Loce Investissement	258	248			
Luxemb.	184 10	181 10			
Mécatronix	253	253			
Mécatronix	251	250			

### LA BOURSE SUR MINTEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

### MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 15-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Lafarge Cap.	1200	27	128	140	-	75	143	178	-
Farbma	320	6,58	32	45	-	19	34	-	-
Pingouet	1000	13	-	-	-	98	125	150	-
Thomson-CSF	1100	0,15	-	-	-	375	-	-	-
EX-Aquitaine	280	0,58	15	27	-	-	48,38	46,88	-
Mitil	1000	66	155	-	-	20	168	-	-

### MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 15 déc. 1987  
Nombre de contrats : 41 980

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98,40	97,85	96,25	94,18
Précédent	97,75	96,30	95,55	95,40

### INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,53 F ↑		PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)	
		14 déc.	15 déc.
		Valeurs françaises	71,4
		Valeurs étrangères	96,7
		Chiffre d'affaires de change	99,9
		(Base 100 : 31 déc. 1981)	
		Indice général	277,3
			282,8
		NEW-YORK (indice Dow Jones)	
		14 déc.	15 déc.
		Industrielles	1 932,86
			1 941,48
		LONDRES (indice Financial Times)	
		14 déc.	15 déc.
		Industrielles	1 312,40
		Mécanisme d'or	1 332
		Fonds d'Etat	326,5
			327,5
			37,94
			87,96
		TOKYO	
		15 déc.	16 déc.
		Nikkei Dow Jones	22 819,42
		Indice général	1 844,57
			1 837,83

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS	DEUX MOIS		SIX MOIS			
		Rep. + ou désp.	Rep. + ou désp.	Rep. + ou désp.	Rep. + ou désp.		
SE-IL	5,5300	5,5300	- 20	- 5	+ 35	+ 170	+ 260
S. can.	4,2262	4,2317	- 25	- 1	- 41	- 2	- 70
Yen (100)	4,3339	4,3356	+ 124	+ 150	+ 267	+ 389	+ 503
DM	3,2883	3,2914	+ 119	+ 139	+ 243	+ 275	+ 316
Fl. (100)	3,0180	3,0128	+ 89	+ 106	+ 174	+ 281	+ 377
FB (100)	16,1823	16,2215	+ 155	+ 259	+ 359	+ 543	+ 834
FS	4,1395	4,1468	+ 139	+ 166	+ 288	+ 349	+ 433
L (1 000)	4,6826	4,6889	- 168	- 189	- 262	- 288	- 377
£	10,0667	10,0977	- 48	- 4	- 74	+ 3	- 117

### TAUX DES EUROMONNAIES

SE-IL	6 1/2	6 3/4	8 3/8	8 1/2	8 1/8	8 1/4	8 1/6	8 3/16
DM	2 7/8	3 1/8	3 11/16	3 15/16	3 11/16	3 11/16	3 5/4	3 7/8
Fl. (100)	4 3/8	4 5/8	4 7/8	4 9/8	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16
FR (100)	6	6 1/2	6 11/16	7 1/16	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 1/4
S.S.	8 1/8	8 1/2	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4
£	10	11	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8	11 1/8
Y.	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 5/8	8 5/8	8 5/8
S. can.	8 1/2	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de Paris.

حسابات الاصل

Marchés financiers

BOURSE DU 16 DECEMBRE

Cours relevés à 15 h 00

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', and 'Différence'.

Table for 'SICAV (réduction)' with columns for 'VALEURS', 'Emission', 'Rachat', and 'Cours'.

Table for 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' with columns for 'MARCHÉ OFFICIEL', 'COURS', and 'COURS DES BILLETS'.

• : coupon détaché - o : offert - \* : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - \* : marché continu

PARIS BOURSE DU 16 DECEMBRE 36-15 LE MONDE

Table of contents with categories: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, ARTS ET SPECTACLES, ÉCONOMIE, SERVICES, MINTEL.

Au Sud-Liban Violents accrochages au cours d'une opération israélienne de ratisage

BEYROUTH de notre correspondant Une opération israélienne de ratisage, en dehors de la « ceinture de sécurité » que l'Etat hébreu s'est constituée en territoire libanais, s'est déroulée, le mardi 15 décembre, à une vive résistance des miliciens chiites du Hezbollah et d'Amal. Les violents accrochages qui en ont résulté, au cours desquels les Israéliens ont fait intervenir leurs hélicoptères de combat, ont fait quatre blessés du côté libanais (deux soldats de l'armée et deux miliciens chiites) et un blessé libanais, selon le bilan diffusé à Jérusalem, alors que selon le Hezbollah il y aurait dix victimes - morts ou blessés - parmi les Israéliens et leurs suppléants de l'armée du Liban-Sud.

Cette opération n'est certainement pas la riposte d'Israël aux trois attaques majeures menées contre son armée, l'une par des fedayins palestiniens grâce à un ULM, et deux par des résistants libanais, notamment contre une de ses vedettes en mer, qui ont fait au total huit morts dans ses rangs. Mais, survenant alors que tout le Liban-Sud - puisque Palestiniens et Libanais, chacun de son côté, est cette fois-ci impliqué - est aux aguets en attendant cette riposte, l'incident a eu un impact bien plus important que les incidents similaires qui sont monnaie courante dans la région. D'autant plus qu'il s'est produit au sud de la Bekaa et à 4 kilomètres des avant-postes syriens. Alors qu'Israël mis en cause Damas dans les attaques qu'il a subies, l'armée syrienne et la 1<sup>re</sup> brigade de l'armée libanaise qui, dans cette zone, lui est de facto, inféodée, ont été mises en état d'alerte.

Au Liban, dans le cadre d'une tournée dont l'objet est de préparer le renouvellement du mandat de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban-Sud) qui expire à la fin de janvier 1988, l'adjoint du secrétaire général des Nations unies, M. Marak Goulding, aurait infirmé les informations sur des concentrations israéliennes - 40 000 à 60 000 hommes selon

La France exprime son émotion à propos des violences en Cisjordanie et à Gaza

M. André Rossinat, ministre des relations avec le Parlement, a déclaré, le mercredi 16 décembre, après la réunion du conseil des ministres : « Le gouvernement exprime son émotion et sa préoccupation devant le nouveau cycle de violences en Cisjordanie et à Gaza, qui a entraîné des pertes en vies humaines, en particulier parmi les populations des territoires occupés et des camps de réfugiés. » « Cette situation ne peut que renforcer le gouvernement dans sa conviction que l'engagement d'un dialogue et d'une négociation est plus que jamais nécessaire. Cette négociation doit, comme cela a été indiqué à de nombreuses reprises, prendre la forme d'une conférence internationale associant toutes les parties intéressées et les membres permanents du Conseil de sécurité. »

Au cours du conseil des ministres, M. Mitterrand avait évoqué les troubles dans les territoires occupés en soulignant la « gravité » de la situation qui y règne.

Le tribunal de grande instance souhaiterait la nomination d'un médiateur pour régler le conflit de la Banque de France

Aucune solution n'est intervenue, le 15 décembre, dans le conflit de la Banque de France où une partie du personnel est en grève depuis quinze jours. Saisi en référé par la direction, le tribunal de grande instance de Paris ne s'est pas prononcé sur la demande d'expulsion immédiate des locaux, contrairement à ce qui était envisagé. M. Jean-Marie Desjardins, vice-président du tribunal, qui a entendu les deux parties en présence pendant trois heures, s'est accordé un délai et pourrait prendre sa décision le mercredi 16 décembre. En calmant le jeu, il paraît attendre un geste de la part du gouvernement de la Banque de France et de l'intersyndicale (CFDT, CGT, CFTC, FO et SNA-autonomes) qui devraient s'engager dans une solution négociée. Dans ce cas, il pourrait nommer un médiateur.

Après l'audience, les syndicats se sont félicités de ce que le magistrat « ait refusé de considérer les grévistes comme des malfaiteurs » et ont estimé que la direction venait de subir un échec authentique. L'intersyndicale, qui avait organisé une nouvelle journée « Banque de

Sur le vif Entre deux

Tiens, pour une fois, j'ai pas envie de mourir, là, aujourd'hui. J'ai plutôt envie de chialer. Vous savez pourquoi ? Mes dents, je les ai peumées. Enfin, pas vraiment. Elles sont tombées sur un os, hier à dîner et, bon, je les ai ramassées. Ça fait un drôle d'effet, je vais vous dire. Et attendez, c'est pas fini, depuis deux, trois semaines, mes doigts se sont mis à bourgeonner. L'autre jour, je vais chez Yves pour un brushing, je les montre à la manucure : bizarre, hein ! C'est pourtant pas le printemps. - Eh ! non, ma pauvre chérie, c'est l'hiver de la vie. Li-dessus, qu'est-ce que je lis dans le Wall Street Journal ? Ils sont bien emmerdés, aux Etats-Unis, dans les agences de publicité. Les jeunes rupins, les yupies, les golden boys, tout ça c'est passé (en français dans le texte). Fin, terminé. Ils agacent déjà considérablement les populations avant le krach, alors maintenant qu'ils n'ont plus un sou, ils font plus un rond. Les vingt-cinq - trente-neuf ans des deux sexes en taille, complet-veston et baskets, jetant un œil sur leur montre Rolex avant de sauter dans leur voiture de sport, on peut plus les voir. OK, mais alors qui montrer ? A qui vendre la Volvo destinée à remplacer la BMW au hit parade du rêve américain ? Comment représenter l'acheteur potentiel de produits solides, sûrs, capables de résister à la tourmente d'une crise et de rebondissement ? Ve felloir changer l'image de cette clientèle privilégiée. En la ridiculisant, en la gaisonnant, en profitant du papy boom pour exploiter le marché en pleine expansion des retraités dorés sur tranche... d'âge ? Ils y ont bien pensé. Seulement voilà, on est trop moches, trop répugnants. Ils osent pas nous plaquer sur les murs et les écrans. La jeunesse est déjà sur. La vieillesse n'est pas encore là. Et l'entre-deux ? Il est en porte à faux. CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres Création d'un Fonds national de prévention au sein de l'assurance-maladie

Le conseil des ministres a adopté, le mercredi 16 décembre, le projet de loi présenté par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sur la Sécurité sociale. Ce texte, annoncé par M. Jacques Chirac dans sa déclaration de politique générale le 3 décembre, tend à créer un Fonds national de prévention au sein de l'assurance-maladie. Il comporte aussi l'ouverture du droit, pour tous ceux qui le souhaitent, de bénéficier d'une fraction de leur retraite tout en poursuivant une activité à temps partiel. Le projet de M. Séguin prévoit également la revalorisation des pensions et retraites de 2,6 % au 1<sup>er</sup> janvier et de 1,3 % au 1<sup>er</sup> juillet 1988. Il offre la possibilité aux médecins de cesser leur activité entre soixante et soixante-cinq ans en bénéficiant d'une garantie de ressources. M. Séguin a présenté, d'autre part, le projet de loi annoncé par M. Chirac le 7 décembre à Lille, tendant à améliorer la formation professionnelle. Les partenaires sociaux seront, aux termes de ce projet, mieux associés à la gestion du congé individuel de formation. D'autre part, le crédit d'impôt annoncé par le premier ministre sera présenté au Parlement avant la fin de la session en cours par un amendement du gouvernement. M. Edouard Balladur a présenté un projet de loi portant règlement définitif du budget de 1986. Les

Le numéro de « Monde » daté 16 décembre 1987 a été tiré à 503 660 exemplaires

Charles Balsan Homme : 50, rue François 1<sup>er</sup> - 75008 Paris Femme : 21, rue Marbeuf - 75008 Paris LIQUIDATION TOTALE du stock de vêtements Hiver 87/88 PRIX EXCEPTIONNELS - 30 % à - 60 %

Alexandre Reza collection reflets 23, place Vendôme, Paris. Annonce d'après un modèle tiré à Suse (2500 av. J.-C.), Bague 2 on 9600 francs.

Un office parlementaire propose la création d'une agence de sûreté nucléaire indépendante

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques vient de proposer la création d'une agence nationale de la sécurité et de l'information nucléaires. Dans un rapport d'un peu plus de deux cents pages sur les conséquences de l'accident de la centrale soviétique de Tchernobyl, l'Office, bien que constatant qu'un tel domaine « le système français est centralisé et efficace », souligne que « la distinction entre contrôleurs et contrôlés n'est peut-être pas toujours suffisante pour garantir la crédibilité du système ». Cette nouvelle agence, dotée d'un budget propre et dirigée par des personnalités connues pour leur compétence et leur indépendance, serait chargée de la surveillance des installations nucléaires et de l'information du public. Cela signifie qu'elle reprendrait l'essentiel des tâches dévolues à ce jour au Service central de sûreté des installations nucléaires (procédures d'autorisation, surveillance, application des réglementations techniques) et s'appuierait sur l'Institut de protection et de sûreté nucléaire. En agissant ainsi, l'Office s'inspire des modèles étrangers, en particulier de la fameuse Nuclear Regulatory Commission américaine. D'autre part, en dehors de l'analyse, pas très nouvelle, de l'accident de la centrale soviétique, les rapporteurs mettent l'accent sur la nécessité d'intensifier les recherches et les efforts dans un certain nombre de domaines. Les rapporteurs proposent, en outre, que soient menées des études complémentaires sur la sûreté du surrégénérateur Superphénix, sur les nouvelles générations de réacteurs « intrinsèquement sûrs » et sur l'influence de l'acteur humain dans les accidents. Ils suggèrent aussi que les pouvoirs publics réfléchissent au renforcement des capacités d'organisation des services mobilisés lors d'un accident, notamment dans le domaine des soins apportés aux irradiés. Car, malgré l'existence de « structures d'accueil de qualité », les rapporteurs « ne sont pas pleinement convaincus du caractère opérationnel des modalités de mobilisation des moyens militaires » dont l'aide sera indispensable en cas d'accident.

Le candidat officiel remporterait à l'élection présidentielle

D'après les premiers résultats communiqués par la télévision, le candidat officiel aurait nettement remporté l'élection présidentielle qui se sont déroulées le mercredi 16 décembre en Corée du Sud. M. Roh Tae-Woo obtiendrait 48 % des voix, contre 22 et 20 % pour les deux candidats de l'opposition, M. Kim Young Sam et M. Kim Dae Jung. En raison des inquiétudes publiquement manifestées par les candidats d'opposition, les partis en présence ont été autorisés à déployer trente-deux mille observateurs dans les bureaux de vote.

Le numéro de « Monde » daté 16 décembre 1987 a été tiré à 503 660 exemplaires

Où trouver le Glenturret ? Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky. J'usu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Écosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple : Distrib. Paris de Noche, 49, rue Berger, Paris 1<sup>er</sup>.

26 calculat. imprimantes en discount chez Duriez. 4 opérations • Mémoires • Pourcentages • 10 ou 12 ou 14 chiffres de capacité de calcul • Taille micro ou mini ou normale ou grand confort • Silencieuses (jet d'encre) • Imprimant noir ou rouge (nombres négatifs) • Sur piles et/ou secteur • Rapides ou ultra rapides • Touches dates, taxes • Clavier détachable • Prix Duriez de 239 F à 1950 F TTC. 3, R. La Boétie (8<sup>e</sup>) et toujours 112-132 Bd St-Germain, 6<sup>e</sup> (Odéon).

POUR UN JOYEUX NOËL CHEZ INTERNATIONAL COMPUTER. Un Macintosh SE et une imprimante Image Writer LQ : 28 720 F HT. INTERNATIONAL COMPUTER La micro sans frontières. 25, rue du Renard Paris 4<sup>e</sup> • 42.72.26.26 64, av. du Prado Marseille 6<sup>e</sup> • 91.37.25.03